

Associations

Associations Associations Associations

VOUS VOUS INVESTISSEZ A FOND DANS VOTRE ASSOCIATION.

LA CAISSE D'EPARGNE VOUS AIDE A MIEUX LA GERER.

L'expertise de la Caisse d'Épargne. Au service de plus de 250 000 associations, la Caisse d'Épargne vous fait bénéficier de son expérience du monde associatif et de l'économie sociale. Ses conseillers spécialisés vous accompagnent dans votre gestion au quotidien.

Livret A Spécial Associations. Faites bénéficier votre association de notre formule de Livret A "Spécial Associations" : profitez de tous les avantages du livret A classique en termes de souplesse, sécurité, rentabilité et placez en outre jusqu'à 76 500¹ € non fiscalisés et rémunérés à 3%².

Une gamme de produits adaptés à vos besoins. La Caisse d'Épargne met à votre disposition des outils fiables, adaptés à la gestion quotidienne de votre trésorerie : un compte courant, des instruments de paiement, un système de paiement sécurisé (SP+), ainsi que des outils de consultation à distance de vos comptes. Votre association a des projets ? Nous vous donnons les moyens de les réaliser grâce à des prêts, des avances sur subventions ou du crédit-bail.

Des outils pratiques à votre service. Votre association a besoin de conseils. Nous vous permettons d'accéder à différents services : lettre Alinéa, guides-conseils, etc. Toujours proche de vous, la Caisse d'Épargne assure à votre association les moyens de son développement.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre chargé d'affaires Caisse d'Épargne ou connectez-vous sur www.caisse-epargne.fr - www.associatis.com



CAISSE D'ÉPARGNE



ÉDITORIAL

Passer de l'autre côté 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique 6
Éducation 12
Religion 18
Revue express/Agenda 20

INITIATIVES

Salésiens
150 ans
auprès des enfants fragiles 32

Implantée à Gradignan, près de Bordeaux, l'association Saint-François-Xavier - Don-Bosco a fêté ses 150 ans les 28 et 29 septembre 2007. Dans le respect des principes éducatifs de Don Bosco, elle accueille, scolarise et forme professionnellement près de 300 jeunes en difficulté.

collège-lycée / rythmes scolaires
Tous en piste ! 34

Le groupe scolaire Notre-Dame-de-Sion, à Saint-Omer (Pas-de-Calais), a présenté, en septembre dernier, un spectacle de cirque conjuguant les talents des élèves, des professeurs et des autres personnels de l'établissement. Une performance rendue possible par un aménagement horaire innovant.

L'ÉCOLE EN EUROPE

L'école catholique en Angleterre
et au pays de Galles 36

En Angleterre et au pays de Galles, l'enseignement catholique obéit aux mêmes lois. Et ses performances sont saluées tant par les parents que par l'organisme officiel chargé d'inspecter les établissements scolaires et de publier leurs résultats.

PAROLES D'ÉLÈVES

Au bonheur de lire 38

Les élèves de 1^{re} L du lycée parisien Louise-de-Marillac n'avaient jamais suivi une rentrée littéraire. Pour leur participation au Goncourt lycéen, décerné à Philippe Claudel, le 12 novembre dernier, ils se sont plongés avec délice dans la littérature contemporaine.

GESTION

Indicateurs économiques
sous surveillance 40

Dans chaque diocèse ou presque, un réseau d'observateurs économiques accompagne les établissements pour la maîtrise de leur gestion. Une aide qui leur donne de meilleures chances de voir réussir leurs projets de développement.

REPORTAGE

Bosnie-Herzégovine
Un système scolaire
discriminatoire 42

Douze ans après les accords de Dayton qui ont mis fin à une guerre de quatre ans (1992-1995), en Bosnie-Herzégovine, les communautés croate, bosniaque et serbe sont de plus en plus divisées, et l'école est utilisée à des fins politiques pour creuser toujours plus les fossés et les inégalités. Ici et là, cependant, en matière d'éducation, pointent quelques tentatives qui pourraient aider à dépasser les cloisonnements et les ségrégations scolaires.

Les « centres catholiques
pour l'Europe » 46

Dans le paysage scolaire bosniaque, les « centres catholiques pour l'Europe » se distinguent des autres écoles. Ils accueillent tous les élèves sans discrimination, proposent leur propre programme et offrent un cursus ouvert sur l'extérieur.

RÉFLEXION

École : la France fait-elle
les bons choix ? 48

Décentralisation et autonomie de l'établissement, collège unique, carte scolaire : spécialisée dans la comparaison internationale des politiques éducatives, Nathalie Mons interroge les choix opérés par la France...

CULTURE

Musée Bible et Terre Sainte 51

La vie quotidienne au temps de la Bible
Jacques Briend, conservateur du musée Bible et Terre Sainte, a choisi quelques objets de sa collection qui nous introduisent dans la vie quotidienne en Palestine. Une idée de parcours, sur le thème de la jarre et de la lampe, pour une visite guidée du musée. Avec un objectif : faire résonner autrement l'Ancien et le Nouveau Testament.

Livres / Multimédia 54

Pratique 58

DOSSIER / Le poids des manuels scolaires 22

Les manuels scolaires appartiennent à l'école... mais aussi à la maison : des allers-retours quotidiens qui brisent bien des dos ! Trop lourds, ils le restent en effet, malgré les injonctions des parents et du ministère. Conçus pour rassurer les enseignants, ils entendent aussi séduire les élèves, un compromis pas toujours facile à trouver.

19, 20, 21 JANVIER 2008 • ESPACE CHAMPERRET • PARIS



Religio
SALON CHRÉTIEN

*Carrefour des communautés
et expressions chrétiennes*

*Salon pour les responsables
des paroisses et communautés*



URE ET EXPRESSIONS CHRÉTIENNES
ASSOCIATIONS ET MOUVEMENTS
ONGRÉGATIONS ET COMMUNAUTÉS
AMÉNAGEMENT DES LIEUX DE CULTE
ART SACRÉ
OBJETS DE CULTE
CADEAUX RELIGIEUX
SERVICES

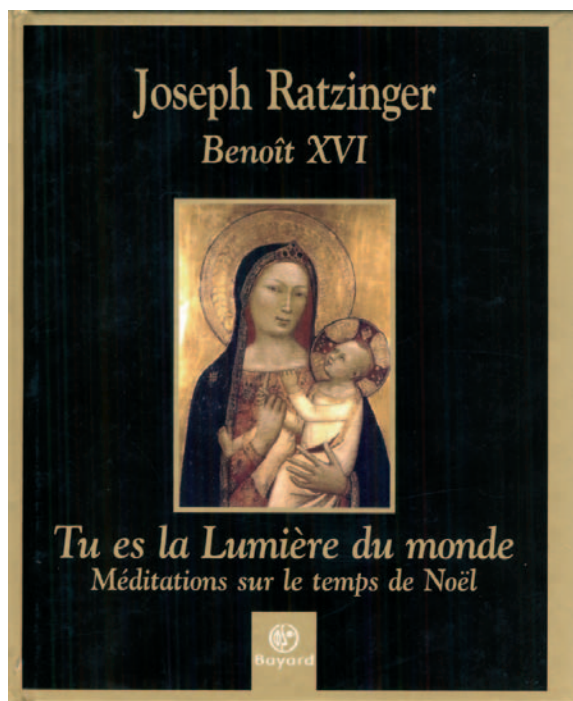
EXPOSITION
CONFÉRENCES
DÉBATS
SIGNATURES
CONCERTS

Information : 01 49 68 52 05

infos@salonreligio.com

Retrouvez le programme complet sur

www.salonreligio.com



Passer de l'autre côté

Allons jusqu'à Bethléem », se sont dit les bergers. C'est cette invitation que l'Église, en cette nuit, veut lancer et chanter dans nos cœurs. Elle veut nous convier à nous mettre en route, nous convier à passer de l'autre côté. En effet, pour trouver Dieu, voici ce qui est nécessaire : changer, aller plus loin. Changer car Dieu est tout autre que nous. [...] Si nous voulons le trouver, il nous faut franchir le pas, il faut qu'avec notre cœur, nous traversions la route des contradictions et trouvions la voie des mutations jusqu'à ce qu'il nous devienne visible et audible. « Allons jusqu'à Bethléem ! » Alors, allons au plus court, au centre de notre moi, vers la vérité de Dieu qui, en nous, attend, qui veut être né en nous. C'est avec cette simplicité de cœur qu'il nous faut prendre la route, cette simplicité capable de l'atteindre.

« Allons jusqu'à Bethléem ! » Demandons au Seigneur qu'il nous ébranle, comme il l'a fait pour les bergers, qu'il nous rende capables de prendre le départ, de passer de l'autre côté pour que, nous aussi, nous prenions part à cette grande joie qui concerne tout le peuple : « Voyez, pour vous, dans la ville de David, est né le Sauveur, le Christ, le Seigneur ! »

Joseph Ratzinger / Benoît XVI

Extrait de *Tu es la Lumière du monde*
Méditations sur le temps de Noël
(Bayard, 2007).

Noël, un temps privilégié pour aller à la rencontre de l'insignifiant d'un enfant qui vient de naître, cet enfant qui n'est presque rien et porte pourtant l'espérance de l'Homme.

Noël, une source de méditation pour tout éducateur pour aller au cœur du mystère de l'autre et se laisser interroger par la confiance, la reconnaissance et l'amour qu'il attend.

Très bonne fête de Noël à tous.

Éric de Labarre

Secrétaire général de l'enseignement catholique

Enseignement catholique

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

► Directeur de la publication > Paul Malartre ► Rédacteur en chef > Gilles du Retail ► Rédacteur en chef adjoint > Sylvie Horguelin ► Ont participé à la rédaction de ce numéro > Anne-Marie Audic, Jean-Louis Berger-Bordes, Claude Bernier, André Blandin, Élisabeth du Closel, Emmanuelle Diaz, Véronique Glineur, José Guillemain, Marie-Christine Jeanniot, Marie Laumont-Schlosser, Virginie Leray, Irène de Palaminy, Mathilde Raive, Françoise Récamier, Étienne Verhac ► Édition > Dominique Wasmer, Marie-Françoise Comte (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ► Diffusion et publicité > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet-Wane, Jean-Noël Ravolet et Marianne Sarkissian (commandes) ► Rédaction, administration et abonnements > 277 rue Saint Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax. : 01 46 34 72 79 ► E-mail > eca@scolanet.org ► Abonnement > 45 €/an ► Numéro de commission paritaire > 0707 G 79858 ► Imprimeur > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

« Petite grammaire spirituelle » pour l'école

« Évangélisez de manière évangélique en contexte scolaire » était le thème de la 7^e journée nationale des animateurs en pastorale scolaire. Au cœur du débat, l'approche très humaine du théologien André Fossion, professeur au Centre Lumen Vitae¹.

Evangelisez de manière évangélique en contexte scolaire », un titre qui intrigue, interroge. Il y aurait donc une manière non évangélique d'évangéliser ! Une manière radicale, une injonction, une approche contraignante ! Le théologien André Fossion a bousculé bien des idées reçues devant les animateurs en pastorale scolaire (APS) réunis à l'institution Sainte-Marie d'Antony (Hauts-de-Seine), le 28 novembre dernier. Avec beaucoup d'humanité, d'humilité, il a ouvert des portes à ceux qui ont en charge la pastorale dans l'établissement. Sa démarche est d'accompagner, pas de juger ; d'amener à la conscience, pas de condamner ou de donner des solutions toutes



Le père André Fossion.

faites. Ses petites phrases percutantes ont fait mouche. Chacun a pu se sentir concerné. Pour ce prêtre, les temps de mutation que nous vivons, ces temps « d'entre-deux », de fracture, de crise de la transmission de la foi sont « une situation pleine d'espérance. Il y a une chance à saisir car il y a de la créativité quand il y a crise. Cette dernière peut être un espace de rupture et d'engendrement ».

Pour illustrer son propos, André Fossion est parti de l'exemple du reboisement après le passage de l'ouragan Lothar qui a dévasté tant de forêts de l'Hexagone le 26 décembre 1999. Plutôt que d'imposer leur loi, une loi humaine qui permettait une maîtrise de la situation sans tenir compte de la loi naturelle, les ingénieurs forestiers ont choisi d'accompagner la régénération naturelle de la forêt. Deux attitudes qu'il compare à deux manières d'aborder la foi : « Il



Célébration. Dans la chapelle de Sainte-Marie, à Antony.

est bon de penser une pastorale d'engendrement, différente d'une pastorale d'encadrement ; une pastorale qui laisse naître du différent et laisse place à la surprise », qui ne cherche pas à imposer sa vision, à plaquer ses propres références et à « soumettre l'autre à des modèles de vie et de communauté chrétiennes, pensés pour lui et sans lui. [...] La pastorale d'engendrement, c'est croire que nous ne sommes pas maîtres de la vie. Il y a déprise pour saisir les occasions et faire grandir les capacités en germe. Cela rejoint la parabole du semeur. »

Changements de posture

Pour favoriser ce « laisser-advénir », le prêtre propose des manières d'être dans la crise, des attitudes fécondes, une « petite grammaire spirituelle » favorisant la pastorale d'engendre-

ment. De quoi interpeller profondément. « Nous devons demeurer assidûment destinataires de l'Évangile, dit-il. Si on oublie cela, on peut tomber dans le zèle religieux, la volonté de puissance. Si nous restons destinataires, nous allons trouver le Christ déjà à l'œuvre dans le monde. »

Cela implique des changements de posture. André Fossion suggère de « se risquer dans le lieu de l'autre ; ne pas rester dans la seule position de l'accueillant, ce qui revient souvent à mettre l'autre dans une position basse. C'est aussi se mettre en position de non-maîtrise. On pourrait penser l'éducation en terme d'être accueilli par l'élève ».

Puis les mots s'enchaînent, posant la question de la première annonce : « L'enseignement catholique a pour fonction d'entretenir la mémoire chrétienne, de la rendre vivante. C'est un devoir pour les pasteurs, mais aussi un droit pour les élèves de l'entendre ; il faut savoir saisir les résistances comme des chances, ne pas bloquer l'accès à Dieu par nos croyances ; il faut déminer pour apprendre. La première annonce ne tombe pas sur un terrain vierge. Il y a plein de représentations chaotiques, sans relief. Il n'y a pas d'apprentissage sans désapprentissage des représentations qui bloquent l'accès à la foi. Enfin, distinguons la prédication sur Jésus, de la prédication de Jésus où tout est centré sur le Royaume. »

Des propos qui ont fait écho à ceux du congrès Eclésia 2007². « Nous sommes dans un processus inéluctable de changement et de conversion », a noté l'un des responsables en pastorale, présent à Antony.

ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Créé en 1935 par la Compagnie de Jésus, ce centre situé à Bruxelles offre une formation catéchétique et pastorale adaptée au monde d'aujourd'hui. Internet : www.lumenonline.net
2. Il s'est tenu à Lourdes du 26 au 28 octobre 2007. Cf. ECA 318, p. 19.

Relisons les pratiques pastorales

« L'adjoint en pastorale scolaire – nouveau texte d'orientation », voté par le Comité national de l'enseignement catholique (Cnec) le 9 novembre 2007, répond à une attente des responsables pastoraux. Le dernier document promulgué par l'enseignement catholique datait du 14 octobre 1988. Il y avait donc urgence et nécessité de l'actualiser. Le choix a été fait de le centrer sur les adjoints en pastorale scolaire (APS), collaborateurs immédiats des chefs d'établissement, et non sur l'ensemble des responsables agissant dans ce secteur. « Ce texte fait en sorte que le chef d'établissement dispose de vrais moyens pour assurer la pastorale, commente Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique. Il est clair qu'il ne s'agit pas de lui retirer ce qui constitue le cœur de sa responsabilité, mais au contraire, de lui donner les moyens de l'assumer effectivement dans une réalité de plus en plus complexe. » Texte non normatif, il est prospectif et définit une orientation. Il est une invitation à relire, dans les établissements, les pratiques pastorales. Dans le préambule, il est indiqué qu'il « ne prétend pas définir la tâche de tous ceux qui participent, comme salariés ou bénévoles, à l'animation pastorale d'un établissement. Mais ce qu'il dit de l'animation pastorale au cœur d'un réseau de relations, comme des repères professionnels nécessaires, peut aider à discerner les lignes de force de l'animation pastorale et les fonctions de chacun des acteurs. »

EDC

À la rencontre de la pédagogie méricienne

Pour fêter le deuxième centenaire de la canonisation d'Angèle Merici (1474-1540), les établissements sous tutelle des Ursulines de l'Union romaine ont organisé un colloque à la forme originale. Du 27 au 30 octobre 2007, quelque cent trente participants, religieuses, chefs d'établissement, professeurs ou cadres éducatifs, des trois



Les parapluies de Brescia. Sur les pas d'Angèle Merici.

provinces ursulines de France et de Belgique se sont d'abord retrouvés à Lyon, au centre de formation de Valpré, autour de la question « *Y a-t-il une pédagogie méricienne ?* ». Dès l'accueil, Françoise Missir et Philippe Mayté, respectivement présidente et directeur du Centre Angèle-Merici¹, ont rappelé que l'étymologie même du mot « pédagogie » (conduire un enfant) implique une mise en route, un déplacement. C'est bien ce que voulait signifier ce colloque, dans les sujets abordés comme dans la symbolique de l'organisation de ces quatre journées.

Un retour, d'abord, aux sources de l'inspiration. Si l'enjeu de toute pédagogie est « *dans l'ordre de la relation, de l'approche de la personne comme d'un mystère qui demande d'abord respect, étonnement, et parfois même commence par l'inquiétude* », alors, « *s'il y a une pédagogie méricienne, elle serait vraisemblablement plutôt de l'ordre*

de l'accompagnement, de l'engendrement, de la créativité, pour ainsi dire de l'art », a noté sœur Brigitte Brunet, conseillère générale des Ursulines de l'Union romaine. Au programme aussi : un regard sur l'histoire et le développement de la congrégation (par sœur Marie-Christiane Scaufflaire et sœur Brigitte Monnier) et la rencontre d'une pédagogie centrée par excellence sur l'éducation, celle de Don Bosco (exposée par Dominique Fily, directeur du Centre Jean-Bosco²)...

Un déplacement à Brescia, en Italie, ensuite, a permis aux religieuses de retrouver avec émotion les lieux où Angèle Merici avait, tout au long de son existence, « *eu pour souci premier la condition de la femme de son temps. Elle voulait la rendre libre, qu'elle ait confiance en elle, qu'elle soit responsable de ses choix. Angèle est pédagogue* », a expliqué sœur Marie-Christiane Scaufflaire. C'est à Brescia, en effet, que la fondatrice a dicté aux

premiers membres de la Compagnie de Sainte-Ursule sa « Règle », ses « Avis » et son « Testament ». Et ce entre 1535 et 1540, à une époque – celle de Copernic, de Luther ou de Michel-Ange – en pleine mutation et qui, de ce fait, n'est pas sans analogie avec la nôtre...

Les vingt-trois innovations pédagogiques présentées lors du forum du lundi

partaient bien toutes, dans leurs diversités d'approches, encore aux marges ou déjà au cœur même de l'enseignement et de la pédagogie, du même souci : accepter de se laisser déranger dans ses certitudes pour aller à la rencontre des enfants et des jeunes tels qu'ils sont aujourd'hui, pour améliorer la mise en œuvre du projet éducatif de chaque établissement... Enfin, en filigrane de ces trois journées, se profilait le souci de la transmission du charisme de la congrégation, transmission qui n'est certainement pas dans l'ordre du clonage, mais bien dans celui de « *l'accompagnement, de la créativité et de l'engendrement* ».

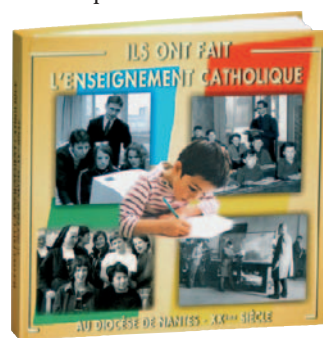
ANDRÉ BLANDIN

1. Centre Angèle-Merici (CAM), 42 avenue Jacques-Loëb, 64115 Bayonne Cedex. Tél. : 05 59 31 01 54. Internet : centre-merici.org
E-mail : centre.merici@modulonet.fr

2. Centre Jean-Bosco, 14 rue Roger-Radisson, 69005 Lyon. Tél. : 04 78 25 40 90. Internet : centrejeanbosco.com - E-mail : dominique.fily@wanadoo.fr

Il était une fois à Nantes...

Dans le diocèse de Nantes, il a fallu œuvrer dans des circonstances souvent difficiles, tout au long du xx^e siècle, pour maintenir et développer l'enseignement catholique. Une équipe d'enseignants (en exercice ou à la retraite) a voulu retracer cette histoire, en rapportant des anecdotes qui ont émaillé leur vie au quotidien.



Cette chronique, ils l'ont située dans le contexte plus général de l'enseignement catholique du diocèse et de la France. Le livre s'ouvre sur l'héritage du XIX^e siècle puis présente les congrégations dans la tourmente, l'enseignement catholique pendant l'entre-deux-guerres, la Seconde Guerre mondiale, l'après-guerre...

Des chapitres spécifiques sont consacrés aux prêtres professeurs, aux vicaires instituteurs, à l'arrivée des laïcs.

Le livre se termine par la nouvelle organisation de l'institution après 1984 et la permanence de sa mission pastorale. Cet ouvrage fera découvrir aux plus jeunes l'histoire de leur diocèse et rappellera le passé aux plus anciens. SH

Collectif, Georges Soubrier, évêque de Nantes (préface), Jacques Chaillot, directeur diocésain (postface), *Ils ont fait l'enseignement catholique au diocèse de Nantes - 19^e siècle*, 290 p., 25 € (+ 5 € de port). À commander à la direction diocésaine : Centre Ozanam, 15 rue Leglas-Maurice, BP 44104 - 44041 Nantes Cedex 1 (chèque à l'ordre de : « Racines 44 »).

Un journaliste de talent nous a quittés

Notre confrère et collaborateur, Bruno Grelon est décédé le 2 décembre 2007 après avoir lutté avec force et courage contre la maladie. Toute la rédaction d'*Enseignement catholique actualités* ainsi que le secrétariat général de l'enseignement catholique et les membres de l'Union générale sportive de l'enseignement libre (Ugsl) ressentent vivement la dispari-



tion de Bruno. Journaliste de talent, débordant de vie, plein de chaleur humaine et d'un optimisme sans égal, il savait particulièrement révéler le sens des initiatives menées par les communautés éducatives et nous faire goûter la culture d'hier et d'aujourd'hui. Sa présence restera dans nos cœurs. Nous le confions à l'amour de Dieu dans nos prières, ainsi que sa famille et tous ses proches.

Unetp : l'avenir se joue en réseau

Trois cents chefs d'établissement de l'enseignement technique privé se sont réunis durant les vacances de la Toussaint à Aix-en-Provence pour le congrès de l'Unetp¹. Avec un objectif commun : adopter une posture de prospective nécessaire au renouvellement de l'offre de formation.

Pour les aider à porter un regard sur l'avenir, le « prospectiviste » Marc Mousli a fait valoir ce qu'il appelle le « triangle grec », à savoir l'interaction entre l'analyse des contextes et des situations, leur appropriation et l'action. Pour ce scientifique, il faut sortir de la prédiction qui est une imposture, de la prévision qui est une simple description d'un phénomène à un horizon donné et de l'utopie qui unit critique et fantaisie. Il faut entrer, en revanche, dans la prospective, laquelle dépasse la simple affirmation sur ce qui va advenir, et dans la projection qui définit les trajectoires possibles. Prospective, stratégie, management doivent ainsi s'enchaîner pour ré-



Un homme d'avenir. Marc Mousli a appelé à suivre la voie de la prospective.

pondre aux questions : « Que peut-il advenir ? », « Que puis-je faire ? », « Comment le faire ? », « Qui suis-je ? ». En réaction à ces propos, Roland Kastler, délégué académique aux enseignements techniques au rectorat d'Aix-Marseille, a souligné que la démarche prospective exigeait d'avoir « la tête dans les étoiles pour se guider, et les pieds dans la réalité ». Pour Élie de Saint-Jores, responsable de la formation initiale au Medef², il est devenu essentiel d'adapter les formations en fonction des contextes européens et internationaux en accentuant les périodes de stage, en favorisant la mobilité et l'appren-

tissage des langues étrangères, notamment l'anglais. Mais aussi, en organisant les formations dans un lien plus étroit avec les entreprises, particulièrement pour les spécialisations, et en développant l'acquisition de compétences transversales.

Ces constats ne peuvent qu'interpeller les chefs d'établissement, a indiqué Bernard Hillau, responsable du réseau des centres associés du Céreq³. « Quel est mon avenir d'élèves ? », « Quelle est ma couverture des métiers et comment évolue-t-elle ? », « Mon offre de formation est-elle complémentaire avec d'autres propositions ? », « Quelle est ma compétence spécifique ? » furent autant d'interrogations soulevées par Bernard Hillau et de nombreux intervenants, dont Patrice Hauchard, président de l'Unetp, qui a insisté sur la volonté de renforcer le travail en réseau. Les ateliers ont révélé cette richesse de coopération et de partage déjà mise en œuvre par plusieurs établissements et ont rejoint l'appel à l'audace exprimé par Xavier Darcos, ministre de l'Édu-

cation nationale, dans un courrier lu par le recteur Jean-Paul de Gaudemar à l'occasion de ce congrès. Une audace qui n'a pas atténué cependant les inquiétudes et les questions suscitées par l'annonce du bac pro en trois ans faite par le recteur. Une audace qu'il faut soutenir pour relever les défis d'aujourd'hui : « défis d'une qualification pour tous, d'une amélioration de la lisibilité de l'offre de formation, d'une promotion de l'image des métiers, d'une éducation au choix, d'un travail en réseau qui valorise l'autonomie de l'établissement et une culture du territoire », a énoncé Fernand Girard, délégué général de l'enseignement catholique.

Être « le réseau des réseaux » est désormais l'un des aspects essentiels de la volonté politique de l'Unetp. Les groupes de formation qu'elle initiera pour préparer ses adhérents aux évolutions prévisibles de l'enseignement professionnel (le 14 janvier 2008 à Paris), et le nouveau site internet inauguré lors de congrès en sont les premières illustrations.

GDR

1. Union nationale de l'enseignement technique privé. Internet : www.unetp.org
2. Mouvement des entreprises de France. Internet : www.medef.fr
3. Centre d'études et de recherches sur les qualifications. Internet : www.cereq.fr

Addec : harmonie picarde

Assumer les responsabilités d'un projet éducatif n'est pas chose facile. Et, pourtant, depuis les premières sessions de l'Addec¹, dans les années 1880, les chefs d'établissement des établissements catholiques ne cessent de porter témoignage, de s'entraider, de dire leur espérance en l'avenir, dans le cadre de cette « Alliance ». Une fois de plus, l'Addec, réunie cette année du 15 au 17 novembre en Picardie, a su faire goûter l'harmonie. Non seulement l'harmonie – tout particulièrement appréciée – dans les relations vécues par les organisateurs diocésains et académiques de la session, mais aussi l'harmonie partagée entre les participants, sans oublier celle mise en relief dans les rapports entre les espaces picards parcourus et les temps pris pour écouter la parole comme le silence. En effet, il n'est possible de motiver les membres



Baie de Somme. Les congressistes à Fort-Mahon.

des communautés éducatives que si le chef d'établissement trouve sa force dans un équilibre personnel, a-t-il été souligné lors de nombreuses interventions. Cet équilibre prend sa source dans la confiance que l'on accorde à l'autre, aux autres et qui nous est accordée par l'autre, par

les autres. La rencontre, très directe et simple, avec Gilles de Robien a confirmé cette nécessité. Selon le maire d'Amiens, l'exemple des personnes qui l'ont accompagné dans son parcours scolaire à « la Providence », lui a permis de constater l'importance d'un projet qui est au

service d'une communauté. Un projet nourri de valeurs qui donnent du sens à l'être humain et se développent dans un esprit d'équipe. L'importance de la relation humaine, la relation d'amour qui se joue et se noue dans la conduite d'un projet éducatif, fut présentée avec limpidité par Pierre Jacquand, directeur de l'Arche² de Beauvais. À un moment où elle relit son histoire, l'Addec a décidé de renforcer son dynamisme pour que chacun, dans la diversité des charismes, soit porteur de propositions innovantes et d'un élan missionnaire d'Espérance.

GDR

1. Alliance des directeurs et directrices de l'enseignement chrétien. Internet : <http://addec.free.fr>
2. Le 3 janvier 2008, KTO diffusera un documentaire consacré aux communautés de l'Arche fondées par Jean Vanier, qui accueillent des personnes ayant une déficience intellectuelle (cf. p. 57).

➤ Nous consacrerons un prochain article à la sortie du livre relatant l'histoire de l'Addec.

9^e édition du Salon de l'Éducation

© G. du Retail



Le choix des visiteurs. Les six pôles du stand de l'enseignement...

Organisée à Paris Expo par la Ligue de l'enseignement, en partenariat avec l'Étudiant, L'Onisep et Educ@tec/Éduc@tice, l'édition 2007 du Salon de l'Éducation a confirmé son attrait auprès d'un public venu très nombreux en particulier samedi et dimanche, jours qui ont compensé la baisse de fréquentation des jeudi et vendredi, affectés par la grève des transports.

Le stand de l'enseignement catholique qui reçoit les visiteurs sur six pôles (« Les formations aux métiers de la nature et du vivant », « Après la troisième - en lycée, en alternance, en apprentissage », « Après le bac - BTS, post-BTS et classes préparatoires », « Devenir enseignant », « Universités catho-

liques », « Grandes écoles - réseau Fesic ») a constaté un accroissement des demandes d'information sur les classes préparatoires, les grandes écoles et les formations aux métiers de la nature et du vivant.

En revanche, le pôle « Devenir enseignant » a connu une fréquentation moins dense que celle des années précédentes. La 10^e édition du Salon, du 27 au 30 novembre 2008, sera résolument tournée vers l'Europe et s'intitulera « Salon européen de l'Éducation ». Elle est d'ores et déjà inscrite dans le programme officiel du gouvernement français, au titre de la présidence française de l'Union européenne du second semestre 2008.

GDR

© G. du Retail



... catholique ont été plus ou moins attractifs.

Redécouvrir le père de la catéchèse spécialisée

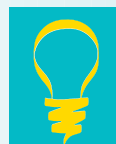


De santé fragile, Henri Bissonnier (1911-2004) est marqué dès son enfance par la maladie. Il en gardera, sa vie durant, une empathie pour les êtres blessés dans leur chair – et tout particulièrement les jeunes handicapés mentaux. Devenu prêtre, il les découvre à Bicêtre, où il est nommé aumônier en 1940 : « C'était la fosse aux serpents, raconte-t-il, des petites filles portant juste une chemise poussaient des cris et se meurtrissaient. » Touchés par ces jeunes « que l'on montrait autrefois aux Parisiens le dimanche, comme au zoo », il passera sa vie à réfléchir sur l'éducation spécialisée et à l'enseigner en France et à l'étranger. Henri Bissonnier aura aussi à cœur de proposer à ces jeunes cette « pédagogie de résurrection » qu'il a expérimentée pour lui-même.

C'est auprès des « débiles profonds » qu'il invente de façon intuitive une catéchèse adaptée. Les éditions Don Bosco ont l'immense mérite de nous faire redécouvrir cet homme exceptionnel dans un ouvrage collectif. Chaque auteur met l'accent sur un aspect de l'œuvre de celui qui refusa la réduction d'un être à sa pathologie. Un livre qui manifeste l'actualité prophétique de son message. À mettre dans les mains de tous les éducateurs et catéchistes...

SH

➤ Bernard Descouleurs (coord.), *Henri Bissonnier - une pédagogie de résurrection*, Don Bosco, 429 p., 28 €.



Une idée,
une action



D.R.

UN NOËL SOLIDAIRE

Depuis la rentrée, vous avez pu suivre, dans notre journal, les aventures sénégalaises d'Armelle et Michel Bancheau (cf. p. 11). Ces deux jeunes retraités de l'enseignement catholique sont partis pour un an, avec la Délégation catholique pour la coopération (DCC), à Thiadiaye, à 130 kilomètres de Dakar. Leur mission : aider les enseignants de trois écoles de brousse à s'organiser. À peine arrivés, ils ont constaté le manque criant de matériel pédagogique. En cette veille de Noël, nous vous transmettons leur appel.

« Reprenant l'idée de M^{gr} Garnier, évêque de Cambrai et aumônier de la DCC (La Croix, 26 octobre 2007), nous vous proposons l'opération partage suivante : à l'approche de Noël, chaque enfant est invité à écrire une lettre à l'un de ses proches, pour lui demander un chèque du montant du cadeau que celui-ci devait lui faire. Il le remettra au responsable de l'opération dans l'école. L'argent ainsi collecté permettra l'achat de mobilier scolaire, de jeux éducatifs, de livres de bibliothèque.

Et ce, pour les enfants des trois écoles catéchistiques de brousse dont nous nous occupons : Tattaguine, Ngohé, Sandiara. Ces écoles très pauvres dépendent de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix de Thiadiaye. Étant sur place, nous nous chargerons de la gestion des fonds ainsi récoltés.

Et si Noël arrive trop vite..., vous pouvez encore agir en vue du Carême. L'opération "Coup de pouce à la lecture" pourrait permettre à ces mêmes élèves de se doter de livres de lecture et de grammaire de langue française. Quatre propositions pour y participer : "Coup de pouce rouge", avec un don de 3 € permettant l'achat d'un livre de lecture ou de grammaire du CP et du CE1 ; "Coup de pouce jaune", avec un don de 6 € permettant l'achat d'un livre de lecture ou de grammaire de CE2, de CM1 et de CM2 ; "Coup de pouce vert", avec un don de 10 € permettant l'achat d'un dictionnaire pour une classe ; et enfin, "Une étoile" pour tout don supérieur à 10 € permettant l'achat de livres pour la création d'une petite bibliothèque dans chaque école. Ces couleurs et cette étoile forment le drapeau sénégalais. Si vous voulez en savoir plus, sachez que nous avons ouvert un blog (armisenegal.aliceblogs.fr) et que vous pouvez nous joindre pour échanger sur cette proposition de partage. »

➤ Adressez vos dons (en précisant « Opération Noël Partage ») à : Association France-Sénégal-Guinée, 1 rue de la Meignanne, 49000 Angers. Chèques à l'ordre de l'association. Pour plus de renseignements, contactez Joseph Samson au 02 41 95 34 59.

Assemblée générale du Spelc



D. R. **Délégués.** Assemblée générale des 14 et 15 novembre 2007, à Paris.

Soixante-dix délégués ont participé à l'assemblée générale du Spelc¹ qui s'est déroulée à Paris les 14 et 15 novembre 2007. Lors de la présentation du rapport d'activité et des questions d'actualité, plusieurs motifs d'inquiétude furent retenus, dont l'emploi des enseignants. Pour Bernard Billard, secrétaire général du Spelc, la révision générale des politiques publiques

pourrait entraîner en quelques années la fermeture de 25 % des classes dans l'enseignement agricole privé et la suppression de milliers d'emplois dans l'enseignement général et professionnel. D'autre part, la formation initiale des enseignants fait face à de nombreuses incertitudes qui exigent sans doute de poursuivre une nouvelle année provisoire en 2008-2009. Au demeurant, sont atten-

us de multiples mesures sociales concernant la situation des suppléants du 1^{er} et du 2^e degrés, le reclassement des MA² 3 et MA 4, la prise en charges des heures de délégation des enseignants représentants des personnels de leur établissement.

À propos des chefs d'établissement, le Spelc juge sévèrement la dénonciation de la convention collective des chefs d'établissement du premier degré et redit son opposition aux cotisations illégales et discriminatoires versées aux syndicats de chefs d'établissement. L'affirmation de la présence du Spelc dans la formation continue, son attention à la gestion des ressources humaines et à la redéfinition des métiers dans l'enseignement catholique, et sa volonté de renouveler la vie syndicale devant les prochains départs en retraite ont compté parmi les préoccupations partagées par les délégués. **GDR**

1. Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique. Internet : www.spelc-fed.fr
2. Maîtres auxiliaires.

L'Omaec a 40 ans

Les 31 octobre et 1^{er} novembre 2007, à Rome, la Maison Générale des Frères des Écoles chrétiennes a accueilli l'Organisation mondiale des anciens élèves de l'enseignement catholique (Omaec) pour son assemblée générale et la célébration de son 40^e anniversaire. Tournés vers l'avenir, les participants – parmi lesquels des délégués d'Asie, du Proche-Orient, d'Afrique et d'Amérique latine – ont précisé l'appui que, devenus parents à leur tour, ils apportent à l'enseignement catholique. Ils ont à cœur de soutenir les actions et initiatives sociales, humanitaires, pastorales... dans le souci de l'éducation de « *personnes autonomes et responsables* », respectueuses des valeurs fondamentales et chrétiennes. Le cardinal Bertone, secrétaire d'État du Vatican, a, par sa présence, donné toute sa dimension à l'événement et, après le *Te Deum* d'action de grâce, béni l'assemblée au nom du Saint-Père.

ANNE-MARIE AUDIC

Lasalliens : deux ans de réflexions

Du 27 au 29 octobre 2007, s'est tenue au groupe scolaire Saint-Nicolas, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), la première université lasallienne d'automne. Pour le frère Nicolas Capelle, Visiteur du district de France des Frères des écoles chrétiennes, cette université s'est inscrite dans la continuité de plusieurs rassemblements de la congrégation ces deux dernières années. À chaque fois, le même constat : « *Notre réflexion sur l'éducation passe avant tout par nos pratiques, nos difficultés, nos réussites et nos textes fondateurs. Nous ne tenons pas assez compte des changements sociétaux qui interpellent fortement l'école aujourd'hui. Nous avons une difficulté à prendre du temps pour une réflexion distanciée nécessaire pour anticiper certaines choses. Il est bon de nous armer dans le domaine de la pensée.* »



PHOTOS : D. R.

Besoin d'asseoir des pratiques sur la réflexion, nécessité d'avoir une parole sur des sujets fondamentaux ont été à l'origine des trois ateliers thématiques proposés aux quelque 200 participants – chefs d'établissement, responsables de pastorale, enseignants, documentalistes, frères ou laïcs vivant dans les quartiers... L'atelier « L'éducation au service de la personne » a été le plus demandé, répondant sans doute plus directement aux préoccupations quotidiennes.

« *Notre discours éducatif et nos pratiques puisent dans une tradition de trois siècles, comment le frère Nicolas Capelle. Mais comment le refonder pour ne pas le répéter indéfiniment ?* » L'atelier « Église, société, éducation » a été l'occasion d'engager une vraie réflexion sur l'association des frères et des laïcs et de s'interroger sur l'image de l'Église que la congrégation cherche à véhiculer et à privilégier. Quant à l'atelier « Bioéthique, quels enjeux éducatifs ? », son thème très

sensible, source de débats contradictoires, a d'abord été controversé, et il a fallu insister pour l'imposer. « *Nous ne pouvons plus faire l'impasse autour des grandes questions qui parlent du début de la vie humaine. Avortement, suicide, solitude, perte du sens de la vie, droit de l'enfant à naître, fécondation in vitro sont des problématiques très complexes. Nos conceptions philosophiques et religieuses, nos schémas de pensée sont liés aux sciences et aux techniques qui sont en constante évolution. Comment légitimer et reformuler ce que nous disons sur "le sens" ? Nos questionnements traditionnels répondent-ils aux avancées des sciences ? Que répondons-nous aux jeunes qui nous interpellent sur ces sujets fondamentaux et incontournables ?* » Ces réflexions engagées cet automne auront une prolongation dans les deux années à venir pour aboutir, en 2010 à une véritable prise de parole. **EDC**

➤ Institut de La Salle, 78A rue de Sèvres, 75341 Paris Cedex 07. Internet : www.lasalle-fec.org

Une école française catholique ouvre à Shanghai



D. R.

Jeunes pionniers. Pour l'instant, l'institut Teilhard-de-Chardin n'accueille qu'une trentaine d'élèves. L'après-midi, ils s'initient à la langue chinoise.

Cent nouvelles familles françaises s'installent à Shanghai chaque mois, selon le consulat de France ! De fait, les Français y seraient près de 10 000, et ils représentent à ce jour la plus importante communauté européenne de la ville. On comprend alors la demande pressante de création d'une nouvelle école – les structures existantes, dont une école française, étant insuffisantes. Demande aussi d'un établissement s'inscrivant dans la tradition éducative de l'enseignement catholique..., entendue par la direction diocésaine de Paris. Cette dernière s'est, en effet, engagée, avec des partenaires locaux, dans la fondation de l'institut Teilhard-de-Chardin¹. Cet établissement a déjà ouvert, le 4 septembre 2007, une école maternelle et élémentaire, dans le quartier de Gubei Hongqiao.

« Ce pôle éducatif franco-chinois veut offrir aux familles francophones une éducation exigeante et ouverte », explique Jean-François Canteneur, adjoint au directeur diocésain de Paris, tout juste rentré d'une première mission à Shanghai. L'enseignement scolaire y est donné en français, selon les programmes officiels. L'institut a vocation d'être homologué le plus rapidement possible comme école française à l'étranger. »

Plusieurs structures juridiques ont été créées à cet effet. L'une d'elles, associée à l'enseignement catholique de Paris, porte la responsabilité pédagogique ; une autre est l'organisme gestionnaire (associé à des partenaires financiers et des partenaires chinois). « Deux conventions ont été signées en 2007 par le directeur diocésain de Paris, précise Jean-François Canteneur. Elles détaillent

l'assistance que nous apportons dans différents domaines : la conception des activités pédagogiques, le recrutement du chef d'établissement, des responsables pédagogiques et des enseignants, la promotion de l'institut auprès des établissements de Paris (dans la perspective d'un retour des élèves en France), la mise en place de partenariats avec des établissements parisiens susceptibles d'assurer des transferts de savoir-faire pédagogiques, et en retour, de s'appuyer sur l'institut pour initier des projets en Chine, etc. »

Certes, Teilhard-de-Chardin ne compte à ce jour qu'une trentaine d'écoliers, mais le site peut accueillir près de 300 élèves. « Sa croissance se fera en fonction de la demande des familles », note l'adjoint de Frédéric Gautier. Un point important : l'établissement n'a pas le droit de dispenser un enseignement religieux. « Les dimensions éducatives et religieuses ne peuvent être mêlées en Chine », explique Jean-François Canteneur. Les familles doivent s'adresser pour cela à la communauté chrétienne de Shanghai. Mais rien n'interdit, bien sûr, qu'une anthropologie chrétienne soit promue dans l'établissement. » Un cas d'école très intéressant, qui conduit l'enseignement catholique parisien à s'interroger sur ses pratiques... **SH**

1. Sur internet : www.tdechardinshanghai.org

Il existe environ 450 établissements français dans le monde, homologués comme tels par le ministère de l'Éducation nationale (demande en cours pour l'institut de Shanghai). Parmi ces derniers, 178 ont passé une convention avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) : ils reçoivent des subventions, et leurs enseignants et personnels sont issus du public. Enfin, il existe quelque 80 établissements gérés directement par l'AEFE, tel le lycée Chateaubriand de Rome.



D. R.

Toujours avec le soleil !

C'est la rentrée des maternelles. Dix matinées de suite, nous nous sommes retrouvés à Sandiara ou à Nghé, deux villages de brousse, avec Margo, Aimée et Thérèse (l'assistante maternelle de Sandiara) pour réfléchir sur l'école et échanger sur les enfants. Nous en avons profité pour nettoyer, javelliser le mobilier, le matériel et aménager les lieux. Aucun luxe, c'est gris et terne. Nous avons déployé des trésors d'imagination et de récupération pour embellir, garnir, accrocher dans du béton, sans l'aide d'une perceuse, puisque pas d'électricité. Le résultat n'est pas si mal et en étonne beaucoup ! Des liens se sont créés alors, avec de gros fous rires.

Nous stressons à présent pour les instits : Margo, sans aide avec 37 élèves, Aimée et Thérèse avec 47. Pas de toilettes mais des petits pots. Coup de théâtre de dernière minute : il faudra déménager la classe de Sandiara pour emménager un peu plus loin. C'est le Sénégal ! On rêve pourtant de construction... L'abbé Gérard nous a fait rencontrer un architecte. Peut-être qu'un jour émergeront, à Tattaguine ou à Sandiara, trois jolies cases octogonales, un bâtiment avec toilettes, cuisine, loge de gardien... entourant la case de la rencontre.

Ce soir, réunion au collège de Nghé. Nous sommes assis sous un grand neem* de la cour de l'école. Des poules, suivies de leurs poussins, passent, des chèvres toujours affolées, des cochons fouillant le sol sablonneux, des moutons, des charrettes... non loin du cimetière désaffecté. Des jeunes collégiens attendent la fin du cours précédent pour, à leur tour, assister au leur. Des femmes, des jeunes filles et même des fillettes, passent et repassent pour la corvée d'eau du soir, majestueusement et adroitement, les mains en couronne, au-dessus de la tête, tenant les seaux ou les bassines, sans en renverser une goutte ! Et nous, enseignants, parents, membres du conseil paroissial, discutons sérieusement de comité de gestion, d'association de parents... Le soleil se couche entre les baobabs. La nuit tombe vite sur Nghé qui n'a pas d'électricité. Nous nous quittons, il fait noir... et il n'y a pas de moustiques. Quel beau soir au Sénégal !

ARMELLE ET MICHEL BANCHEREAU
Volontaires pour la Délégation catholique pour la Coopération, au Sénégal.

* Arbre aux nombreuses vertus, dont les fruits permettent de produire une huile qui protège des insectes.

L'histoire de l'immigration à l'école : un rapport sévère

Un rapport¹ conjoint de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) et de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) révèle que l'enseignement de l'histoire de l'immigration témoigne d'une « carence » de l'Éducation nationale. Les chercheurs ont étudié les programmes scolaires : « À aucun moment, dans aucun document officiel, notent-ils, l'immigration n'est envisagée comme un thème d'étude en lui-même, dans son historicité. »

Même constat du côté des manuels : « L'histoire de l'immigration occupe une faible place. » Et quand le sujet de l'immigration est traité, « c'est la question du présent qui



De 1820 à 2006. Un film à voir sur www.histoire-immigration.fr

est retenue [...], l'histoire n'est sollicitée qu'anecdotiquement ». Les auteurs se sont également intéressés

aux « pratiques effectives de classe ». C'est la question coloniale qui est traitée et, quand « la colonisation est

sollicitée, c'est plus du point de vue d'une mémoire traumatique que d'un point de vue historique [...] ». Quant à l'histoire de l'immigration, quand elle est abordée, c'est en prenant appui sur les « familles des élèves présents en classe ». « Il y a un impensé de l'histoire migratoire en France, véhiculé par l'école », concluent les chercheurs. Un impensé qui concerne « la nation elle-même et [...] fait de l'étranger un autre irréductible, et de l'immigré [...] une figure équivoque de la question nationale ». **VG**

1. Benoît Falaize (dir.) avec Olivier Absalon et Pascal Mériaux, « Enseigner l'histoire de l'immigration à l'école ». Rapport disponible sur le site de l'INRP : <http://cehgh.inrp.fr/CEHGH/enjeux-de-memoire/histoire-de-l-immigration/reflexions-generales/enseigner-l-histoire-de-l-immigration>

Un nouvel horizon pour l'école primaire

Suppression des cours le samedi matin, mise en place de stages de remise à niveau, clarification des programmes et centration sur les fondamentaux... : depuis la rentrée, Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, a multiplié les déclarations sur l'école, dessinant par bribes les grandes lignes d'une réforme du primaire dont la présentation était attendue pour la fin d'octobre 2007.

Le projet du ministre est désormais connu : un document d'orientation, publié le 14 novembre dernier, présente ses propositions visant à « définir un nouvel horizon pour l'école primaire¹ ».

« Première étape de la scolarité obligatoire », l'école primaire doit « préparer tous les élèves à réussir leurs études au collège ». Pour ce faire, le ministre entend « diviser par trois, d'ici la fin de cette mandature, le nombre d'élèves en situation d'échec lourd », estimé à 15 % par le Haut Conseil de l'Éducation² (HCE). Pour y parvenir, le ministre propose de mettre en place différentes mesures : aide personnalisée dispensée en « petits groupes, en dehors des horaires de classe collective », « stage de remise à niveau entre la fin du CM1 et le commencement de la scolarité au collège » qui pourrait avoir lieu pendant les vacances³, application du principe « Plus de maîtres que de classes » et renforcement de la relation avec les familles. Autant de mesures qui devraient permettre de réduire les redouble-

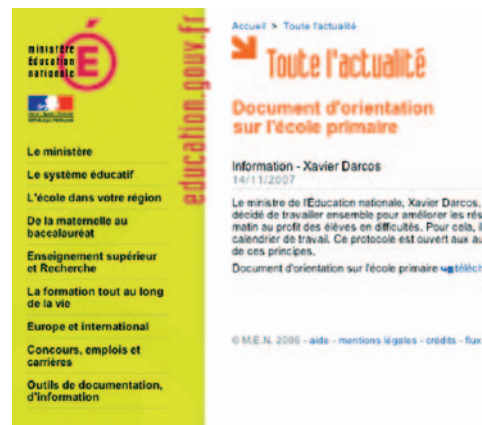
ments à l'école primaire, dont le ministre, reprenant les observations du HCE, rappelle qu'il sont non seulement inefficaces mais aussi contraires à l'égalité des chances.

Xavier Darcos met également l'accent sur les contenus d'enseignement. Il entend donner la priorité aux apprentissages fondamentaux – et notamment à celui de la langue française⁴ – dont il considère qu'ils « perdent du terrain » du fait des nombreuses sollicitations adressées à l'école. Les programmes, quant à eux, seront révisés dans le sens d'une clarification de leurs objectifs et respecteront un cahier des charges précis. Ils « fixeront les contenus à enseigner pour chaque année scolaire dans le cadre des cycles ».

Xavier Darcos souhaite enfin renforcer l'évaluation. Côté élèves, « deux évaluations nationales témoins », conçues par rapport aux piliers du socle commun, devraient être mises en place en milieu d'année au CE1 et au CM2. Présentées comme des outils au service des apprentissages – les professeurs des écoles pourront, à partir des résultats de ces évaluations, « organiser leur enseignement » –, elles visent également à évaluer le système éducatif. Quant à l'évaluation des enseignants, elle devrait prendre en compte non plus seulement la méthode pédagogique mise en œuvre mais aussi les progrès des élèves. Sur ce dernier point, on pourra s'étonner que Xavier Darcos avance des propositions alors que la question de l'évaluation des enseignants est

au centre des réflexions de la commission Pochard. Quant à l'école maternelle que le rapport du HCE n'avait pas épargnée, ses missions et finalités seront clarifiées, et l'accent sera mis sur la formation initiale et continue des enseignants. **VG**

1. Document disponible sur le site du ministère de l'Éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/cid20413/document-d-orientation-sur-l-ecole-primaire.html>
 2. « L'école primaire - bilan des résultats de l'École - 2007 » (cf. ECA 317, pp. 48-49).
 3. L'une et l'autre de ces mesures sont porteuses d'un risque de stigmatisation.
 4. « L'écriture, la lecture et le français sont des objectifs prioritaires », avait indiqué Xavier Darcos, le 28 octobre dernier, lors du grand jury LCI-RTL-Le Figaro. Il faut que nos programmes se concentrent dessus. » Doit-on comprendre que, pour le ministre de l'Éducation nationale, les autres disciplines ne participent pas à la maîtrise du français ?



Le ministre, l'école et l'entreprise

Des jeunes qui quittent le système éducatif sans qualification, mais aussi des emplois qui ne trouvent pas preneur faute de personnel qualifié : il y a là un défi que Xavier Darcos entend relever. Le 22 novembre dernier, dans son discours de clôture des premières « assises de la relation école-entreprise », le ministre de l'Éducation nationale a décliné les mesures qu'il entend mettre en œuvre¹. Elles relèvent de trois registres.

Certaines d'entre elles ont trait à l'orientation des élèves. Pour aider les jeunes à construire leur projet d'orientation, le ministre souhaite ouvrir l'école sur le monde professionnel. C'est ainsi qu'à l'option et au module de découverte professionnelle en classe de 3^e s'ajouteront, à compter de la rentrée 2008, des « parcours de découverte des métiers » en 5^e. Le ministre entend aussi « mieux encadrer les stages que les élèves effectuent en entreprise ». Ils devront « s'inscrire

dans un projet pédagogique cohérent, construit en partenariat entre les enseignants et le monde économique ». Pour élaborer leurs choix d'orientation, les jeunes doivent aussi connaître les différentes voies de formation qui s'offrent à eux. Aussi les élèves de 4^e pourront « passer une journée en lycée général ou technologique, en lycée professionnel ou en centre de formation des apprentis ». Quant aux lycéens de 1^{re}, ils « pourront se rendre dans une université ou un IUT² ».

D'autres mesures visent à « valoriser les formations à caractère professionnel ». Au centre des préoccupations ministérielles, le baccalauréat professionnel dont Xavier Darcos veut « clarifier la place ». Comme il l'avait annoncé en septembre dernier, le baccalauréat professionnel sera désormais « préparé en trois ans comme ses homologues technologique et général ». « Dès la rentrée 2008, a poursuivi le ministre, je veux faire passer le nombre des élèves [qui s'engagent dans la voie du bac pro en trois ans] de 4 000 à 40 000, et, à compter de

la rentrée 2009, [généraliser progressivement] les bacs pro en trois ans. » « Parallèlement, pour tenir compte des rythmes d'acquisition des savoirs et des pratiques, je veillerai à ce qu'une qualification intermédiaire de niveau V puisse être obtenue à l'issue de la deuxième année du cursus », a précisé le ministre. Quant au CAP³, il « sera renforcé comme diplôme d'insertion de niveau V ».

Enfin, au chapitre des dispositions qui doivent « renforcer les relations avec le monde économique », Xavier Darcos entend notamment permettre aux enseignants d'effectuer des stages en entreprise « au cours de leur formation initiale⁴, mais également au-delà ».

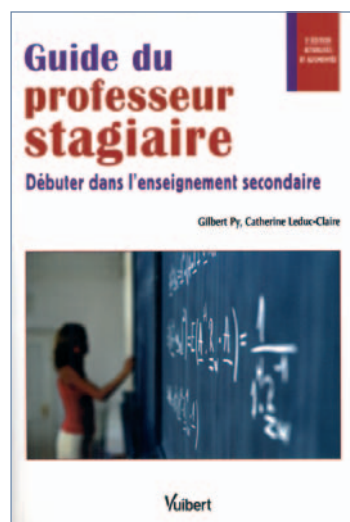
VG

1. Document disponible sur le site du ministère : www.education.gouv.fr/cid20479/cloture-des-assises-de-la-relation-ecole-entreprise.html
2. Institut universitaire de technologie.
3. Certificat d'aptitude professionnelle.
4. L'annexe au cahier des charges de la formation des maîtres en IUFM prévoit qu'« un stage en entreprise d'au moins trois semaines, éventuellement une expérience directe du travail en entreprise, deviendra obligatoire pour obtenir la titularisation [...] ».

Le vade-mecum du prof débutant

Conçu pour les étudiants qui se préparent au métier d'enseignant dans le 2^d degré et pour les débutants, la troisième édition du *Guide du professeur stagiaire* vient de sortir.

La formation et le statut du professeur stagiaire sont abordés dans une première partie. On y découvre les procédures de validation, de titularisation et d'affectation, dans le public comme dans le privé sous contrat. Le problème de la rémunération est aussi traité avec des exemples de bulletins de paye de professeur stagiaire du public et du privé très parlants. La deuxième partie offre une « boîte à outils » pour mener la classe : savoirs de base, préparation des séances, animation d'un



cours, gestion des conflits. Un exemple : la présentation des stratégies d'animation les plus efficaces. La troisième partie, enfin,

insiste sur le rôle essentiel de l'analyse des pratiques professionnelles comme moteur de la formation. « Le but est qu'au moment de devenir professeur à plein temps, et pour longtemps, le stagiaire sache comment il fonctionne avec des élèves, quels sont ses points forts et ses points faibles, ce qu'il supporte mal dans les comportements, quand il est plus indulgent », nous expliquent les auteurs. L'enjeu est de taille ! C'est la raison pour laquelle les séances d'analyse de pratiques sont largement programmées dans les instituts de formation initiale de l'enseignement catholique. SH

➤ Gilbert Py, Catherine Leduc-Claire, *Guide du professeur stagiaire - débiter dans l'enseignement secondaire*, 3^e édition actualisée et augmentée, 442 p., Vuibert, 31 €.

SYSTÈME ÉDUCATIF

Pour la 17^e année, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) publie L'état de l'école. Dans cette édition, l'accent est mis sur « les questions vives que constituent la réussite des élèves, l'égalité des chances dans l'accès aux savoirs et aux qualifications qui déterminent [...] les conditions d'accès au marché du travail ».

(L'état de l'école - de la maternelle à l'enseignement supérieur, n° 17, octobre 2007.

Document disponible à l'adresse : <http://media.education.gouv.fr/file/05/1/7055.pdf>)

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

« Un nouveau dispositif de découverte des métiers » sera mis en place à la rentrée prochaine. Il remplacera la formation d'apprenti junior, créée par la loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances et supprimée dans la foulée de l'élection présidentielle. Il devrait, a expliqué Xavier Darcos à l'occasion du vote par les députés des crédits de la mission « Enseignement scolaire », « fédérer des dispositifs hétéroclites, voire obsolètes, tout en maintenant [les élèves sous] statut scolaire ». Ses grandes lignes seront présentées au début de 2008.

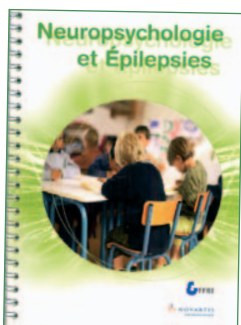
CLASSES ET ATELIERS-RELAIS

Quelque 6 000 élèves – en majorité des adolescents de 13 à 15 ans – ont été accueillis en 2004-2005 dans les classes et ateliers-relais, et ce, pour une durée moyenne de trois mois, indique une note de la DEPP. Ces élèves cumulent souvent difficultés scolaires (ils ont des retards importants) et difficultés sociales (près de 40 % font l'objet d'une mesure éducative). À leur sortie des dispositifs, ils rejoignent pour les trois quarts d'entre eux un collège. (Note Évaluation 07.01, disponible à l'adresse : <http://media.education.gouv.fr/file/62/8/4628.pdf>).

ENSEIGNER L'ENVIRONNEMENT

Généraliser la prise en compte du développement durable dans les programmes d'enseignement, renforcer la formation initiale des enseignants, intégrer le développement durable dans les pratiques des différents acteurs des établissements scolaires : tels sont quelques-uns des axes que Xavier Darcos entend privilégier dans la lignée du Grenelle de l'environnement.

L'épilepsie en questions



Chaque année, en France, 4 000 nouveaux cas d'épilepsie sont diagnostiqués chez les enfants de moins de 10 ans. Or certaines épilepsies sont responsables de troubles de l'apprentissage scolaire. Parents et enseignants sont souvent démunis devant ces difficultés alors qu'une prévention ou une rééducation spécifique peuvent éviter l'échec scolaire. Pour les aider à comprendre la maladie, deux livrets viennent de sortir. *L'épilepsie en classe – questions, réponses et information*¹ se présente comme un répertoire avec trois onglets : « Médecine », « Pédagogie et psychologie » et « Que faire en cas de crise ? ». Les enseignants y apprennent, par exemple, que dès la fin des convulsions, l'on doit placer l'enfant en position latérale de sécurité mais

qu'il ne faut surtout pas changer sa position pendant la crise (sauf s'il est en danger). Dans la préface, Jean-Paul de Gaudemar, alors directeur de l'enseignement scolaire, invite les enseignants à tenir compte de la fatigabilité, des troubles de l'attention et de la lenteur, liés aux traitements en cours. En complément, le livret *Neuropsychologie et Épilepsies* s'adresse aux parents². Présenté aussi comme un répertoire, il permet d'aller directement à l'information recherchée (grâce aux onglets : « Questions/réponses », « En pratique », « Adresses utiles », « Lexique »). La neuropsychologie étudie les relations entre le cerveau, les fonctions cognitives et le comporte-

ment. Son but est de contribuer à éviter l'échec scolaire. D'où l'importance de passer un examen neuropsychologique quand on est concerné... Un dernier ouvrage, enfin, s'adresse aux petits malades. Dans l'album *Les épilepsies, parlons-en !*³, ils découvriront que « épilepsie » vient du grec et signifie « pris par surprise ».

Avec de jolis dessins et des textes courts très bien renseignés, ils apprendront à apprivoiser cette maladie aux formes et aux causes multiples. **SH**

1. Coédité par le ministère de l'Éducation nationale, le Centre français d'éducation pour la Santé (CFES), la Fondation française pour la recherche sur l'épilepsie (FFRE) et Novartis, 61 p., 2 €.
2. Coédité par la Fondation française pour la recherche sur l'épilepsie (FFRE) et Novartis, 43 p., 2 €.
3. Nathalie Tordjman, Pr Jacques Motte, Pr Louis Vallée, illustrations de Catherine Fichaux, Gulf Stream éditeur, 47 p., 9,50 €.

➤ On peut commander ces trois livres sur le site de la FFRE : www.fondation-epilepsie.fr (rubrique « Documentation ») ou par courrier : FFRE, 9 av. Percier, 75008 Paris. Tél. : 01 47 83 65 36 (chèque à l'ordre de la FFRE, port gratuit).

Chantiers solidaires



D'après une étude que l'association Asmae-Sœur Emmanuelle a réalisée en novembre 2007, 50,5 % des jeunes souhaitent s'engager dans des causes humanitaires. Ces jeunes estiment que la solidarité est une réponse aux atteintes portées à l'être humain et à son environnement. Depuis vingt ans, Asmae encourage à faire un premier pas vers la solidarité par le biais de chantiers au Burkina Faso, en Égypte, en Inde, à Madagascar et aux Philippines. Des chantiers dédiés au soutien d'un programme d'animation mais également de construction ou de rénovation (écoles, centres de santé...).

Pendant près d'un mois, cinq à huit bénévoles se retrouvent ensemble au sein de communautés locales et vivent une expérience de développement. Ces chantiers permettent certes d'apporter une aide matérielle, mais sont surtout un moyen de sensibiliser les bénévoles aux problèmes du tiers-monde. Une dimension éducative importante pour mieux comprendre, et donc mieux adapter les interventions de l'association aux réels besoins des partenaires. **EDC**

Savoir +

➤ Pour faire acte de candidature (avant le mois de mars 2008) : Association Asmae, 26 boulevard de Strasbourg, 75010 Paris. Dossier de candidature sur le site : www.asmae.fr (cliquer sur « Nos programmes de développement » puis sur « Partir en chantier »).

Pour se jouer des verbes

Avec Bernard Paquereau, on n'en finit pas d'aimer l'école. Ce prof de français qui enseigne au collège Saint-Joseph, à La Pommeraye (Maine-et-Loire), imite les cris d'animaux aussi bien qu'il parle et utilise ses amis de la nature pour écrire des livres et inventer des méthodes pour mémoriser la terrible orthographe, apprendre les ennuyeuses conjugaisons ou la rébarbative grammaire. *La conjugaison en ch'amusant !* vient de sortir chez Poulailler Production – ça ne s'invente pas ! Un livre qui n'est pas « un pur amusement intellectuel, mais part d'une expérience d'enfance », précise l'auteur. Dès l'âge de six ans, pendant que les grands faisaient la sieste, Bernard se promenait dans la ferme, au bord de la mare, dans l'étable, au poulailler,



près des porcheries, et s'appliquait à observer le moindre cri ou le monde en mouvement de nos amis les bêtes. Cela a inspiré ses méthodes éducatives et ses livres pour faire goûter le français aux plus réticents. Il est sûr qu'en utilisant cet ouvrage, plein de savoirs et de rires, agrémenté de dessins non moins joyeux et pleins d'imagination, les jeunes ne renâcleront plus devant les verbes impossibles du 3^e groupe comme « aller », « s'asseoir » ou « braire ». Le vocabulaire de chacun s'enrichira, en outre, de tous les cris d'animaux. **EDC**

➤ Bernard Paquereau (textes), Michel, DUF, J.-M. Pucci et Philippe Garand (illustrations), *La conjugaison en ch'amusant !*, Poulailler Production, 158 bis avenue de la Division-Leclerc, 94460 Valenton. E-mail : philippe_garand@laposte.net - Prix : 12 €.

Protection de l'enfance : changement de méthode !

Alors que le nombre d'enfants en danger a progressé de 14 % depuis 2002, Enfance et Partage¹ fête ses trente ans. La protection de l'enfance est aujourd'hui repensée, a-t-on souligné, lors d'un colloque organisé par cette association les 20 et 21 novembre dernier, à l'Unesco.



Tous ceux² qui sont sensibles à la souffrance des enfants ne pourront que s'inquiéter des chiffres donnés par l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée³. Depuis 1998, le nombre d'enfants en danger a progressé de manière régulière : 14 % entre 2002 et 2006. Un nombre croissant de familles en difficulté économique ou affective, ne parviennent plus à étayer le développement physique et psychique de leurs enfants. Le poids des violences psychologiques a doublé entre 1998 et 2006 ; les maltraitances psychologiques et les négligences lourdes représentent 44 % des situations recensées. Voilà pour les faits. Côté juridique, « le vote de la loi du 5 mars 2007, qui prend en compte la parole de l'enfant, a marqué un progrès », a souligné d'emblée Dominique Versini, défenseuse des enfants, devant les participants au colloque organisé par Enfance et Partage, à l'Unesco, en novembre dernier. Mais elle implique que les professionnels se forment à la prise en compte de cette parole, ce qui peut être l'occasion de se forger une éthique commune. Aujourd'hui, on ne peut fonctionner qu'en travaillant ensemble ! » D'autant plus que la loi du 5 mars 2007 prévoit des cellules départementales de signalement (40 % des départements en ont une). Elles sont destinées à centraliser toutes les informations « préoccupantes », qu'elles proviennent des services sociaux, de l'école, de la justice ou de l'administration, pour mieux évaluer les situations et ajuster les réponses (signalement des mineurs, accueil et placement des enfants). Aujourd'hui donc, coopération et éthique sont la base d'une protection de l'enfance efficace. Comment répondre aux besoins des familles si chacun agit dans l'ignorance ou la méfiance de ses partenaires ? Exemple de bonne communication et de travail collectif : celui du conseil général du Finistère, représenté par sa

vice-présidente, Patricia Adam. Il a fallu trois ans de travail pour rédiger une charte déontologique de l'usager qui stipule que l'intérêt de l'enfant et le respect de ses droits doivent guider toute décision et tout acte des institutions et des professionnels ; que construire un projet pour chaque enfant est une obligation ; qu'introduire un débat contradictoire dans la pratique administrative doit l'être, si l'on veut vraiment sortir du rapport de pouvoir établi entre l'administration et l'usa-

ger pour passer « à un projet d'action négocié » avec les familles. « Aujourd'hui, dans notre département, les familles sont aidées par un avocat, et elles ont un droit d'accès aux documents qui les concernent, de même qu'elles ont la possibilité de solliciter une médiation », a précisé Patricia Adam.

Développement positif

« Il faudrait, en France, un tribunal de la famille avec des juges formés à l'écoute de la parole de l'enfant », a souhaité Jean-Jacques Bodevin, directeur général, dans la Loire, de l'Association départementale de sauvegarde de l'enfant à l'adulte. En effet, c'est bien vers les familles qu'a glissé la responsabilisation (de la délinquance notamment), depuis ces vingt dernières années, a rappelé Pascaline Chamboncel-Saliguet, ex-juge aux affaires familiales, aujourd'hui membre de l'Observatoire national de l'enfance en danger. Mais à présent, on ne raisonne plus seulement en termes de « danger » : on vise le développement positif de l'enfant, avec le souci d'agir en amont des troubles. À l'exemple de cette équipe mobile de douze professionnels (assistante sociale, psy, éducatrice...), alertés par des médiateurs (souvent des écoles), qui se déplacent là où se trouve le jeune, de 10 à 18 ans, en souffrance. Ce dernier bénéficie de soins appropriés, sans attendre le drame. Aucun n'a refusé l'aide qu'il n'avait, rappelons-le, pas demandée ! C'est la qualité du travail en réseau, des liens entre professionnels, qui explique le succès de cette innovation⁴.

« Je suis ce que nous sommes », dit un proverbe africain : Le travail d'Enfance et Partage, durant ces deux jours, a bien fait passer le message dans nos esprits individualistes !

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

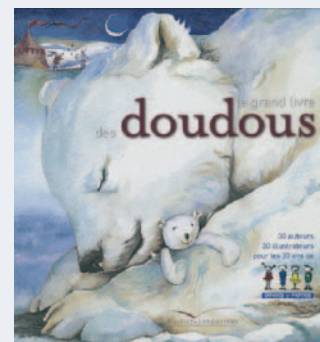
1. Enfance et Partage, 2-4 cité de l'ameublement, 75011 Paris. Tél. : 01 55 25 65 65. Internet : www.enfance-et-partage.org
E-mail : Contacts@enfance-et-partage.org

Il existe aujourd'hui 27 comités départementaux (prévention, accompagnement psychologique et juridique), animés par des bénévoles, qui forment une chaîne de solidarité dans toute la France. L'association mène aussi des actions internationales (Afrique, Sri-Lanka, Madagascar). Numéro vert : 0 800 05 1234.
2. C'est le secteur associatif qui met en œuvre 80 % des missions de protection de l'enfance par délégation de l'État et des départements.

3. Adresse : ODAS, 250 bis boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 01 44 07 02 52. Internet : www.odas.net

4. Travail présenté par le Dr Sylvie Torjman, chef du service hospitalo-universitaire de psychiatrie de l'enfant, centre hospitalier Guillaume-Régnier, à Rennes.

Tout doux



▶ Ours ou lapin aux grandes oreilles, souris ou éléphant, peluche, bout de tissu ou poupée de chiffon, voici les doudous dont aucun enfant ne saura jamais se passer. Boules de tendresse et de douceur qui font oublier les gros chagrins, ils finissent tous en loque, avec des tas de petits bouts de tissus effilochés partout, à force d'avoir été sucés par des bouches innocentes, pétris par des menottes maladroites, traînés à terre, broyés dans des machines à laver, écrasés dans des lits. Mais on les aime par-dessus tout. Et perdre son doudou est le plus grand drame de tous les bouts de chou. Pour fêter ses 30 ans, Enfance et Partage publie *Le grand livre des doudous**. Trente illustreurs et autant d'auteurs ont prêté leurs plumes et crayons pour raconter trente histoires de doudous. Acheter ce livre, c'est soutenir l'association qui se bat pour les droits des enfants, et lutte contre toute forme de maltraitance. Aux côtés du livre, deux créateurs, Moulin-Roty et Cacharel, se sont associés pour créer deux doudous, les « P'tits bouts d'Enfance et Partage** » EDC

* Éditions Gautier-Languereau, 2007, 15 €. Pour chaque album vendu, 1 € est reversé à l'association.

** Liste des points de vente : www.moulinroty.fr - Pour chaque doudou vendu, 2,50 € sont reversés à l'association.

➤ « Protection de l'enfance, suivez Arthur ! » est un céderom gratuit, réalisé par Enfance et Partage pour les enfants de 6 à 10 ans. Cet outil de prévention de la maltraitance et des violences sexuelles, a déjà été envoyé à 34 000 écoles élémentaires et à 949 maisons de quartier et maisons des jeunes. Vous pouvez en recevoir un ou plusieurs exemplaires sur demande écrite accompagnée de 3 euros de frais de port par céderom, adressée à Enfance et Partage, 2-4 cité de l'Ameublement, 75011 Paris.

Journaux lycéens : partout, par tous



Le journal du lycée Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, à Tourcoing.

Aujourd'hui encore des lycéens écrivent, réalisent et diffusent des journaux. Différents dans leurs formes et leurs contenus, ils sont autant de témoignages sur la société mais aussi sur le monde du lycée : son quotidien, ses acteurs, ses tensions parfois. Ils contribuent fortement à l'enrichissement de la vie scolaire et sont également des facteurs d'apprentissage de la démocratie, de l'éducation aux médias ainsi que de mise en œuvre de la citoyenneté. Cependant, cette presse, qui a tendance à s'amenuiser¹, se heurte encore trop souvent à l'incom-

préhension et à la méfiance malgré deux circulaires² (6 mars 1991 et 1^{er} février 2002) qui précisent les droits et les devoirs des journaux lycéens. Aussi, l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne, né en 1998 de la volonté de prévenir les difficultés liées à ce type d'expression, a décidé de lancer la tenue d'assises régionales. Elles seront pour les communautés éducatives une opportunité de réfléchir ensemble aux conditions d'existence d'une presse lycéenne libre et responsable.

« Un journal lycéen dans chaque établissement : c'est l'affaire de tous ! » sera le thème de cette campagne présentée le vendredi 23 novembre 2007, dans le cadre du Salon de l'Éducation. Lors de cette rencontre animée par l'association « Jets d'encre » et rassemblant des journalistes lycéens et des représentants de la communauté éducative, Jean-Marc Parisot, délégué national à la vie lycéenne, a confirmé l'accompagnement de cette initiative par le ministère de l'Éducation nationale. Il a par ailleurs souligné que « ces assises devront transmettre l'esprit des journaux lycéens – sens critique, apprentissage de la rédaction, ouverture sur la vie de l'établissement, sur la vie, sur la société en général – ainsi qu'une méthode. Il faut que les lycéens soient mieux informés sur leurs droits, les principes et leurs limites. Avec les bons outils, ils pourront construire ».

À l'occasion des présentations de leurs journaux et des problèmes qu'ils avaient rencontrés, les rédacteurs de différents titres présents³ ont pu notamment souligner qu'il est toujours difficile de délimiter les contours de l'expression, de la censure et de l'autocensure.

L'intervention de Pascal Famery, du Clemi⁴, a confirmé la nécessité pour les lycéens d'être épaulés – mais sans intrusion – par l'institution. **GDR**

1. Le dernier recensement effectué au sein de l'Éducation nationale a ainsi révélé l'existence de 481 journaux lycéens en 2001 (sur un total de plus de 5 000 médias scolaires, tous niveaux confondus), plus de la moitié des titres ayant une durée de vie de un à deux ans.
2. Les établissements sous contrat avec l'État ne sont pas soumis à ces circulaires. Cependant, de nombreux établissements les prennent en compte.
3. *Le Cheveu* du lycée Blaise-Pascal à Orsay ; *No comment* du lycée Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, à Tourcoing ; *Dis-Leur* du lycée Blaise-Pascal à Brie-Comte-Robert ; et *L'Œil du dragon* du lycée Édouard-Herriot à Lyon.
4. Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information.

Savoir +

➤ Observatoire des pratiques de presse lycéenne : contact@obs-presse-lyceenne.org
 Internet : www.obs-presse-lyceenne.org
 – Association Jets d'encre (association nationale pour la promotion et la défense de la presse initiative jeune), Olivier Bourhis, délégué général : olivier.bourhis@jetsdencre.asso.fr
 Internet : www.jetsdencre.asso.fr
 – Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information, Pascal Famery, responsable du département « Journaux scolaires et lycéens » : p.famery@clemi.org - Internet : www.clemi.org

L'armée de terre recrute

Une campagne média 2007/2008, lancée par l'armée de terre en octobre dernier, vise à faire découvrir les 400 spécialités (de cuisinier à pilote d'hélicoptère) qu'elle offre. D'ici à la fin de l'année 2007, elle aura recruté environ 13 000 jeunes. En 2008, près de 13 000 postes seront aussi à pourvoir : soit 11 000 militaires du rang, 1 500 sous-officiers et 300 officiers. Si l'armée de terre démontre un bel exemple d'égalité des chances et d'intégration pour les militaires du rang et les sous-officiers, elle doit davantage attirer vers les métiers d'officiers. Son objectif : être mieux connue des jeunes issus de milieux modestes car peu d'entre eux pensent à intégrer l'École spéciale de Saint-Cyr. Un officier sous contrat (OSC) signe pour cinq à huit ans un « contrat initial ». Il exerce au maximum vingt-deux ans. L'OSC n'a pas *a priori* vocation à faire carrière. Il s'agit



Mission d'assistance. En 2006, à la Réunion, l'armée de terre a participé à la lutte contre le Chikungunya.

surtout d'une première expérience professionnelle. En unité de combat, l'OSC encadrement (OSC E) dirigera une trentaine d'hommes en tant que chef de section, avant de devenir commandant d'unité et d'en-

richir son parcours professionnel dans le domaine du management opérationnel. L'OSC spécialiste (OSC S) mettra en œuvre ses compétences acquises à l'université lors de cette première expérience professionnelle. Pour devenir officier sous contrat, il faut être titulaire au minimum d'un bac + 2 (OSC encadrement) ou bac + 3 (OSC spécialiste) et être âgé de moins de 30 ans. À ne pas confondre avec l'officier de recrutement direct qui est lauréat du concours de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Ce dernier a pour vocation initiale de commander des soldats dans un cadre opérationnel. Il pourra par la suite, en fonction de ses résultats à des concours internes, se voir confier des postes à hautes responsabilités. **SH**

➤ Internet : www.recrutement.terre.defense.gouv.fr/espacecommunication

SÉSAMATH PRIMÉ À L'UNESCO

Sésamath a reçu le 3^e prix Unesco pour l'usage des Tice, en octobre dernier. Sa vocation est de mettre à la disposition de tous des ressources pédagogiques et des outils professionnels utilisés pour l'enseignement des mathématiques via internet. L'association est récompensée pour la qualité de ses supports pédagogiques et pour sa capacité démontrée à toucher un large public d'apprenants et d'enseignants. www.sesamath.net

DES RESSOURCES JURIDIQUES POUR LES TICE

Juritice est un espace de travail collaboratif destiné à publier les chartes d'utilisation des réseaux informatiques pour les établissements de l'enseignement catholique des régions Bretagne et Pays de la Loire. D'autres ressources relatives aux aspects juridiques des Tice y sont également proposées par le groupe de travail interrégional, accompagné d'un cabinet d'avocat spécialisé. www.juritice.org

ACCESS-KEY

La collaboration des universités de Nice et de Haute-Alsace, dans le domaine de l'accessibilité du Web, a donné naissance à Access-Key. Ce site présente une série de séquences vidéo mettant « en situation » des utilisateurs handicapés. Les diverses difficultés rencontrées sont ainsi illustrées au début de chaque séquence dans lesquelles les développeurs trouvent ensuite les moyens techniques pour y remédier. www.access-key.org

LE CHIFFRE DU MOIS

1 000 visioconférences pour le primaire. Au cours de sa conférence de presse au Salon Educ@tice, le 21 novembre 2007, Xavier Darcos a confirmé le lancement d'un plan d'équipement en visioconférence pour 1 000 écoles. Selon le ministre de l'Éducation nationale, il s'agit de « favoriser l'apprentissage de l'anglais, en faisant dialoguer les élèves avec un interlocuteur natif de cette langue ». Le projet s'organisera en deux temps : la première étape, expérimentale, concernera vingt sites pilotes ; la seconde s'étendra aux 980 autres sites à la rentrée 2008. Un appel à propositions destiné à identifier les 20 sites expérimentaux qui fonctionneront dès février 2008 est en ligne sur www.educnet.education.fr

Et vous, êtes-vous 2.0 ?

Aujourd'hui c'est le Web qui fait la mode. Au vu de ses dernières évolutions, la plupart de ses acteurs se sont accordés sur le fait qu'il méritait l'appellation 2.0 (lisez « deux-point-zéro ») à la façon d'une nouvelle version logicielle. Alors, tout est devenu 2.0. La ville, l'habitat, la télévision, l'entreprise... et même la République sont 2.0. Et l'éducation, alors ? Mais si, bien sûr¹.

Au salon Educ@tice 2007², une conférence sur le thème « Éducation 2.0 » se proposait « d'analyser [l]es évolutions qui, loin d'être simplement techniques, sont annonciatrices d'une organisation différente des règles d'accès à la connaissance ». Les aspects techniques répondant à la création de ces nouveaux espaces n'apportent, en effet, rien de très nouveau. Les développeurs utilisent des technologies éprouvées qui, pour la plupart, sont déjà âgées de cinq à dix ans. Tout au plus sont-elles mises à contribution pour proposer une ergonomie différente qui facilitera le développement de nouveaux modes de fonctionnement.

Les règles de cette nouvelle organisation, a expliqué Virginie Clayssen³, aujourd'hui responsable des développements numériques chez Magnard, sont à rechercher dans les principes synthétisés par Tim O'Reilly, en 2005, pour le Web 2.0 : l'émergence des plates-formes, la force de l'intelligence collective, la suprématie des données sur les applications, l'introduction de la « bêta⁴ perpétuelle » où les produits restent en état de développement permanent⁵.

Ces plates-formes collaboratives et intégratives de services permettent le dialogue croisé entre tous ceux qui participent à leur activité. Leur ambition se limite à proposer l'environnement dans lequel une activité peut se dérouler. Elles tendent à supplanter les espaces clos que sont les sites et les portails, où une autorité s'adresse à un ensemble d'apprenants ou à leur environnement. La simple connaissance des outils de navigation et du traitement de texte permet la publication sur ces plates-formes. Cette fonction, ouverte à tous, se fait quasiment en temps réel et transforme l'utilisateur en un acteur qui ajoute de la valeur à l'outil qui est mis à sa disposition. *Le Web pédagogique*⁶ est un exemple de ces nouvelles pra-

tiques. Plus de 1 000 professeurs, documentalistes, élèves ou parents y ont ouvert un blog. Alors, une question ? La réponse est peut-être dans l'un des 15 000 billets (sans compter les commentaires laissés par les visiteurs) auxquels sa base de données vous donne accès. C'est en quelque sorte une des façons de passer de « l'école citadelle » à « l'école carrefour », de construire « une école sans murs » qui « récuse le modèle uniforme, conjugue les différences et exige de multiples approches éducatives » pour permettre l'expression de « toutes les intelligences »⁷.

Ascendant

Cette « architecture de participation » et le principe d'horizontalité sur lequel elle repose facilitent le partage et l'acquisition des connaissances. Les témoignages de tous ceux qui en ont fait l'expérience semblent le confirmer. Mais elle introduit également une forme de désinstitutionnalisation des savoirs très déstabilisante pour l'enseignant.

Si, dans le modèle classique, son autorité (en fait, celle reconnue à l'institution qu'il représente) et son pouvoir (celui de donner des ordres) sont établis a priori, son ascendant se construit progressivement dans le modèle d'éducation 2.0.

Celui-ci émerge de la relation avec l'élève, de la capacité à tisser des liens entre les savoirs, à les organiser et à donner du sens à cet ensemble. L'enseignant doit être capable de « déplacer son expertise du savoir en tant que tel vers l'intelligence du savoir »⁸.

Plus généralement, l'explosion de la production pédagogique en ligne, celle à laquelle on accède à travers les réseaux sociaux qui se constituent tous les jours, remet en cause la régulation assurée par les « autorités » traditionnelles. Le passage annoncé est celui d'une régulation aristocratique à une régulation démocratique. Mais celle-ci reste encore largement à inventer.

JOSÉ GUILLEMAIN



1. Liste de liens sur ECA+.
2. Il a eu lieu à Paris-Expo/Porte de Versailles du 21 au 23 novembre dernier. Internet : www.educatice.com
3. Elle est notamment auteur de *Zoom sur internet* (Hachette, 1999), *Zoom sur les médias* (Hachette, 2002) et conceptrice du cédérom *Le Bled interactif* (Hachette, 2005).
4. La version bêta d'un logiciel est une version de test.
5. Cf. www.oreillynet.com
6. Adresse : www.lewebpedagogique.com
7. Cf. les résolutions énoncées lors des assises de l'enseignement catholique en 2001.
8. Cf. le blog de Cédric Lémyer, *Tourbillons numériques*, sur « Le Web pédagogique ».

Éduquer ensemble

Près de dix ans après *L'École catholique au seuil du III^e millénaire*, la Congrégation pour l'éducation catholique publie un nouveau document : *Éduquer ensemble dans l'école catholique*¹, avec pour sous titre « Mission partagée par les personnes consacrées et les fidèles laïcs ». Rappelons que l'expression « fidèles laïcs » désigne les laïcs catholiques pratiquants, et non l'ensemble des laïcs des établissements catholiques.

Eduquer ensemble dans l'école catholique, texte publié en novembre par la Congrégation pour l'éducation catholique, situe des mutations contemporaines qui exigent de l'école de revoir les contenus et les méthodes, mais aussi « l'expérience communautaire propre à l'action éducative ». Une expérience communautaire qui se vit dans l'école catholique comme « lieu d'éducation intégrale de la personne humaine à travers un projet éducatif clair qui a son fondement dans le Christ » et appelle au témoignage. L'école catholique se rassemble en effet autour « d'un ensemble de valeurs et d'une communion de vie enracinées dans la même appartenance au Christ et dans la reconnaissance des valeurs évangéliques, prises comme règles éducatives, comme motivations et, en définitive, comme buts du parcours scolaire ».

La communion dans la mission éducative

L'homme créé à la ressemblance de Dieu est « une personne, un être essentiellement relationnel ». Pour un chrétien, la communion est « communion d'amour qui est la vie même du Dieu-Trinité ». Cette communion doit se vivre entre les personnes consacrées et les fidèles laïcs, entre les instituts de vie consacrée, les mouvements, les communautés nouvelles et



les associations réunissant « des enseignants et des responsables présents tant dans l'école catholique que dans d'autres réalités scolaires ».

Un parcours de formation pour éduquer ensemble

Les mutations contemporaines et l'évolution des connaissances exigent de l'éducateur une « solide formation professionnelle » initiale et permanente, qui demande une attention particulière à la disposition aux relations humaines demandées aujourd'hui. La formation doit permettre une « synthèse entre foi, culture

et vie ». Il faut une « formation du cœur » pour que la tâche éducative soit « une conséquence découlant de leur foi qui devient agissante dans l'amour (cf Ga 5,6) » (*Deus caritas est*, § 31). La formation professionnelle doit s'accompagner d'une formation théologique qui « aide à mieux articuler l'intelligence de la foi avec la tâche professionnelle et l'agir chrétien ».

La communion pour s'ouvrir aux autres

Former une personne, c'est former un « sujet qui, dans l'amour, construit sa propre identité historique, culturelle, spirituelle, religieuse, la mettant en dialogue avec d'autres personnes, dans une dynamique de dons réciproquement offerts et reçus ». Cette dynamique est celle de l'Église dans laquelle « à partir de la communion intra-ecclésiale, la charité s'ouvre par nature au service universel, nous lançant dans l'engagement d'un amour actif et concret envers tout être humain ». (*Novo millennio ineunte*, § 49).

GILLES DU RETAIL

1. Ce texte signé par le cardinal Zenon Grocholewski, préfet de la Congrégation pour l'éducation catholique, et par M^{gr} Angelo Vincenzo Zani, sous-secrétaire de la Congrégation, a été approuvé par le Saint-Père le 8 septembre 2007 et publié le 21 novembre suivant. Disponible sur www.cef.fr (rubrique « Actualités », section « Archives »).

L'évêque d'Angers nommé à la Congrégation pour l'éducation catholique



Le samedi 10 novembre 2007, le pape Benoît XVI a nommé M^{gr} Jean-Louis Bruguès (notre photo) au poste de secrétaire de la Congrégation pour l'éducation catholique. Âgé de 63 ans, M^{gr} Jean-Louis Bruguès, religieux dominicain, est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et docteur en théologie. Il a été nommé évêque d'Angers le 20 mars 2000, après avoir été professeur de théologie à la faculté catholique de Toulouse et à l'université catholique de Fribourg. Président de la Commission doctrinale des évêques de France de 2002 à 2006, M^{gr} Bruguès a été membre de diverses commissions et institutions, dont la Commission théologique internationale, de 1986 à 2002, et le Comité national consultatif d'éthique (France), de 1998 à 2000. Il a été prédicateur des conférences de carême à Notre-Dame de Paris, de 1995 à 1997, et consultant à la Congrégation pour l'éducation catholique ainsi que consultant à la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique à Rome. Créée par le Pape Sixte V en 1588, la Congrégation pour l'éducation catholique, qui est en quelque sorte le ministère de l'Éducation du Vatican, est l'une des neuf congrégations du gouvernement de l'Église catholique. La compétence de cette congrégation s'étend à trois domaines : les séminaires et les maisons de formation des instituts religieux ; les universités, facultés, instituts et écoles supérieures d'enseignement religieux ou profane dépendant de l'Église catholique ; les écoles catholiques primaires et secondaires relevant de l'autorité ecclésiastique. Pour M^{gr} Jean-Louis Bruguès, qui apprécie particulièrement le travail de terrain et privilégie l'écoute, « le défi lancé à la France et à l'ensemble des pays occidentaux est de tenir l'ouverture à l'universel de l'enseignement catholique tout en sachant justifier sa spécificité catholique ». **GDR**

ETUDAVENIR

Assurer l'avenir scolaire
des élèves
en toutes circonstances...

www.msc-assurance.fr

L'avenir en toute sérénité !

Saint-Christophe
PRÉVOYANCE

277, rue Saint-Jacques - 75256 PARIS cedex 05
Tél : 0 810 631 164



Un marché scolaire inégalitaire

La revue *Administration et Éducation*¹ publie les actes du colloque organisé par l'Association française des administrateurs de l'Éducation (AFAE), en mars dernier, sur le thème « Réussites des élèves, performances des établissements ». Un thème dont Alain Michel² souligne, dans son éditorial, qu'il est pleinement d'actualité en ces temps de mise en place de la LOLF³ qui « impose de rendre compte de la performance des établissements au moyen d'indicateurs les plus pertinents possible ». Un thème riche aussi. Et Alain Michel d'interroger : « Faut-il qu'un établissement soit performant pour que les élèves réussissent ? Est-ce, a contrario, la réussite des élèves qui permet la mesure des performances de l'établissement ? Que peut faire un établissement pour assurer la réussite des élèves ? »

Au sommaire de ce même numéro, l'intervention de Georges Felouzis⁴, « Performances des établissements et marchés scolaires : comment se construisent les différences ? ». Pour le sociologue, le marché scolaire, entendu comme une concurrence entre un certain nombre d'établissements, accroît les inégalités tant entre les établissements qu'entre les élèves. Pour ce qui est des établissements, leurs performances sont fonction de leur place sur le marché : en d'autres termes, pour produire de la valeur ajoutée⁵, un collège, un lycée doivent être favorablement positionnés pour attirer les bons élèves. Quant à ces derniers, les travaux des chercheurs « ont montré qu'un élève moyen dans une classe scolairement faible progresse beaucoup moins que ce même élève dans une classe forte ou dans une classe hétérogène avec des forts, des moyens et des faibles », rappelle Georges Felouzis. En conclusion, le sociologue de l'éducation invite à repenser les indicateurs de performance des lycées produits par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). En effet, ces indicateurs « se basent sur une hypothèse fautive, [à savoir] qu'il n'y aurait pas d'échange [d'élèves] entre établissements, que les meilleurs ne vont pas d'un côté et les moins bons de l'autre ».

De son côté, Christian Forestier⁶, dans « Du bon usage des évaluations », explique que nous disposons d'outils d'évaluation de notre système éducatif de grande qualité et que beaucoup de pays nous envient. Reste que « si on sait beaucoup de choses, on n'en fait pas grand-chose ». Et Christian Forestier de citer le rapport du Haut Conseil de l'Éducation sur l'école primaire⁷ : « Nous avons exhumé des évaluations conduites par

la Dep⁸ d'une qualité tout à fait exceptionnelle, et dont manifestement on n'a rien fait ! C'est à se demander même si les décideurs les connaissent ! » Au-delà, ajoute-t-il, le système éducatif français devra se doter d'évaluations-bilans sérieuses, stables et comparables dans le temps. « Aujourd'hui, objectivement, on a peu d'éléments de comparaisons temporelles, mais des bricolages, notamment sur des compétences aussi fortes que les compétences de base dans la culture de l'écrit ou les mathématiques. »

À noter, parmi les ateliers qui ont réuni les participants au colloque, celui qui étudiait la notion de climat d'établissement en rapport avec la thématique de la performance, et ce, via l'exemple des établissements privés sous contrat. « Le climat d'un établissement pourrait se définir par la qualité des relations entre les personnes dans l'établissement, soulignent André Blandin et Christiane Durand dans le compte rendu des travaux de cet atelier qu'ils ont animé. Or la qualité de ces relations ne peut être laissée au hasard, elle se construit lentement, sa réussite passe obligatoirement par des temps et des lieux de parole, par la clarté dans le partage des responsabilités et dans leur définition, par la volonté de mettre en œuvre ensemble un projet qui concerne tous les acteurs parce qu'ils ont participé à son élaboration. »

VÉRONIQUE GLINEUR

Administration et Éducation, Association française des administrateurs de l'Éducation, 28 rue du Général-Foy, 75008 Paris. Prix au numéro : 15 €.

1. N° 115 (octobre 2007).
2. Inspecteur général de l'Éducation nationale et rédacteur en chef de la revue *Administration et Éducation*.
3. Loi organique relative aux lois de finances.
4. Sociologue de l'éducation, professeur à l'université de Bordeaux-II.
5. La valeur ajoutée d'un établissement scolaire est la différence entre « l'attendu d'un établissement (ce que devrait être le taux de réussite des élèves compte tenu de l'âge et de l'origine sociale du public de ce même établissement) et l'observé (la réalité du taux de réussite de l'établissement) ».
6. Inspecteur général de l'Éducation nationale et membre du Haut Conseil de l'Éducation.
7. « L'école primaire - bilan de résultats de l'École - 2007 ». Disponible sur www.hce.education.fr/gallery_files/site/21/40.pdf
8. Direction de l'évaluation et de la prospective, aujourd'hui Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP).

De la communauté éducative

C'est à la communauté éducative que la revue *Diversité* a consacré un de ses récents numéros¹. « La communauté éducative figure dans le code de l'éducation, rappelle Marie Raynal² dans son éditorial. Bien sûr, de nombreuses écoles parviennent à créer une cohésion autour d'elles, grâce souvent à l'énergie déployée par leur chef d'établissement, mais la communauté éducative reste la plupart du temps une formule abstraite. » Et Marie Raynal d'interroger : « Quelles formes d'organisation pourraient être adoptées pour qu'élèves, éducateurs, enseignants, familles et

acteurs territoriaux aient le sentiment d'appartenir à une communauté ? »

Deux parties au sommaire de ce numéro. La première, « Identités particulières et liens communs », interroge la notion de communauté à la lumière des changements qui affectent la société. La seconde est centrée sur la communauté éducative. Anne Barrère³ analyse les rapports des enseignants du second degré et de la communauté éducative. Elle montre, entre autres, que la notion de communauté remet en cause « l'individualisme "organisationnel" des enseignants ». Marie-Claude Derouet-Besson⁴ s'est intéressée aux bâtiments scolaires. Des bâtiments dont les caractéristiques « jouent un rôle incontestable sur l'ambiance de l'établissement ».

VG

Diversité, Centre de ressources Ville-École-Intégration, 91 rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Revue disponible également à la Librairie de l'éducation, 13 rue du Four, 75006 Paris et dans les librairies des CRDP et CDDP. Prix au numéro : 10,80 €.

1. N° 150 (septembre 2007).
2. Rédactrice en chef.
3. Professeur à l'université de Lille-III.
4. Maître de conférences à l'UMR Éducation et Politique de l'Institut national de recherche pédagogique, à Lyon.



Soirées-débats de l'ISP

Paris (75)

Janvier-avril 2008

Institut catholique de Paris, 21 rue d'Assas (75006)

Quatre conférences au programme de la seconde partie de ce cycle 2007-2008.

– Lundi 7 janvier 2008 : « Une culture commune de base, enjeu majeur pour l'école », par Claude Lelièvre. Professeur émérite d'histoire de l'éducation à l'université Paris-V, il est le coauteur d'*Histoires vraies des violences à l'école* (Fayard, 2007).

– Lundi 18 février 2008 : « Le risque de l'emprise et la question de l'éthique dans la relation pédagogique », par Patricia Vallet. Docteur en sciences de l'éducation, formatrice à l'Institut régional du travail social du Languedoc-Roussillon, chargée de cours à l'université Montpellier-3, elle a publié *Désir d'emprise et éthique de la formation* (L'Harmattan, 2003).

– Lundi 10 mars 2008 : « Orthographe : à qui la faute ? », par Danièle Manesse. Linguiste, maître de conférences à l'université Paris-V, chercheur à l'Institut national de recherche pédagogique, elle a cosigné, avec Danièle Cogis, un livre qui porte le même titre que sa conférence (ESF, 2007).

– Lundi 7 avril 2008 : « Améliorer l'école : enjeux, défis, conditions », par Denis Meuret. Professeur en sciences de l'éducation à l'uni-

versité de Bourgogne, chercheur à l'Institut de recherche sur l'éducation (Iredu), il a publié *Gouverner l'école - les leçons d'une comparaison France - États-Unis* (Puf, 2007).

Toutes les conférences se déroulent de 18 heures à 20 heures. Autres renseignements : 01 44 39 60 00. E-mail : nicole.priou@wanadoo.fr

Journée mondiale de la paix

41^e édition

1^{er} janvier 2008

Partout

Le thème choisi par Benoît XVI pour cette 41^e Journée mondiale de la paix est « Famille humaine : communauté de paix ».

Sur internet : www.vatican.va (cliquer sur « Le Saint-Siège », puis saisir « Journées mondiales de la paix » dans la fenêtre « Recherche »).

Journée mondiale du migrant et du réfugié

94^e édition

13 janvier 2008

Partout

Le pape Benoît XVI a dédié cette Journée 2008 aux « jeunes migrants ». Un thème que la pastorale des migrants énonce ainsi : « *Jeune de tout pays, partage tes trésors.* » Les communautés catholiques de France sont invitées à le décliner, selon la réalité locale, au plus près de la vie de chacune d'entre elles. Le site internet du Secrétariat national de la Pastorale des migrants propose, entre autres outils et documents, le chant pour la Journée mondiale 2008, intitulé *Migrer*.

Adresse : www.eglisemigrations.org

Salon des métiers de l'informatique et des nouvelles technologies

Paris (75)

20 janvier 2008

Cité des sciences et de l'industrie

L'objectif de ce Salon Studyrama : faire découvrir la multitude des formations et métiers du monde de l'informatique, des télécommunications et réseaux, de l'électronique, du multimédia et d'internet. Élèves et étudiants de bac à bac + 5 pourront visiter des stands d'établissements publics et privés ; suivre plusieurs conférences ; consulter des offres de stage. De plus, chaque visiteur se verra remettre gratuitement *L'Officiel Studyrama des métiers de l'informatique*.

Invitation en ligne : www.studyrama.com/salons

Congrès de la Communion missionnaire des éducateurs

Lille (59)

26 et 27 janvier 2008

Lycée Thérèse-d'Avila

Ce 8^e congrès aura pour thème « Aux sources de l'éducation ». Citons, entre autres intervenants : Laurent Lafforgue, mathématicien,

médaille Fields (« Quest-ce qu'une transmission chrétienne des connaissances ? ») ; M^{gr} André-Mutien Léonard, évêque de Namur (« Les fondements métaphysiques, anthropologiques et théologiques de l'éducation ») ; Thérèse Lebrun, président-recteur de l'université catholique de Lille (« Enjeux et défis de l'éducation, le regard d'un recteur d'université catholique »).

Renseignements et bulletin d'inscription sur internet : <http://communioneeduc.free.fr>

Festival chrétien de cinéma

Montpellier (34)

Du 27 janvier au 3 février 2008

Corum, Centre Rabelais

La 11^e édition de cet événement organisé par l'association Chrétiens et Cultures aura pour thème « Vérité et mensonge ». *La vie des autres* (2007), de Florian Henckel von Donnersmarck, sera projeté lors de la séance d'ouverture. Une quinzaine d'autres films sont au programme (toujours provisoire à l'heure où ces lignes sont écrites). Parmi les titres annoncés : *De beaux lendemains* (1997) d'Atom Egoyan, *Happy Times* (2002) de Zhang Yimou, *Sarajevo, mon amour* (2006) de Jasmila Zbanic...

Rappelons qu'un festival « enfant » se déroule durant la quinzaine qui précède le festival « adulte ». Il s'adresse tout particulièrement aux élèves des établissements publics et privés.

Programme détaillé et contact sur le site internet de l'association : <http://chretiensetcultures.free.fr>
Par téléphone : 04 67 64 14 10.

TGV Pièces Jaunes

Quatre villes-étapes

Du 1^{er} au 3 février 2008

Gares SNCF

La 19^e édition de l'opération Pièces Jaunes aura lieu du 9 janvier au 9 février 2008. Le TGV spécial fera cette année étape à Metz le 1^{er} février, à Châlons-en-Champagne et à Bourg-en-Bresse le 2 février, et à Nice le 3 février. Les enfants sont invités à se rendre dans les gares SCNF. De nombreuses animations rythmeront ces temps forts de collecte qui se dérouleront en présence de Bernadette Chirac, présidente de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, et des parrain et marraine de l'opération : David Douillet et Lorie.

Sur internet : www.fondationhopitaux.fr

Ileps : portes ouvertes

Cergy-Pontoise (95)

2 février 2008

13 boulevard de l'Hautil

« *Et si le sport devenait mon métier ?* » Les étudiants de second cycle qui souhaitent allier

passion et projet professionnel trouveront des réponses à leurs interrogations dans le cadre de cette journée portes ouvertes organisée par l'Institut libre d'éducation physique supérieur (Ileps). Au programme : visite du site et du complexe sportif des Maradas ; conférence sur les métiers du sport ; présentation des formations.

Sur internet : www.ileps.org

Mondial des métiers en Rhône-Alpes 2008

Lyon (69)

Du 7 au 10 février 2008

Lyon-Eurexpo

Pour sa 12^e édition, ce Salon, qui invite ses visiteurs à partir à la découverte des métiers sur plus de 30 000 m², proposera pour la première fois un espace « Offres d'emploi » dans les secteurs qui recrutent.

Le Mondial des métiers est sur internet à l'adresse : www.mondial-metiers.com

Salon des collégiens de 4^e/3^e

Paris (75)

10 février 2008

Espace Champerrret

Thèmes phares de cette journée proposée par Studyparents : favoriser la réussite scolaire et bien s'orienter après la 4^e et la 3^e. Chacun aura son espace. Le premier regroupera des cours de soutien scolaire et des organismes de séjours linguistiques. Le second, baptisé « Métiers & orientation », réunira principalement des lycées et des centres de formation d'apprentis. À charge pour leurs représentants de proposer leurs filières et formations, mais aussi d'informer les jeunes sur les réels débouchés et sur les parcours scolaires conduisant aux métiers.

Plus de renseignements et formulaire de demande d'invitation en ligne sur internet : www.studyparents.com/Salon-des-Collégiens-de-4e-3e.html

Course contre la faim

11^e édition

16 mai 2008

Partout en France

Bien sûr, la date est encore lointaine, mais, d'une part, les inscriptions sont déjà ouvertes, et, d'autre part, ce projet solidaire et citoyen, qui implique les enseignants et leurs élèves, se construit tout au long de l'année. Action contre la faim, qui organise cette manifestation, invite les jeunes à s'impliquer dans la lutte contre la faim dans le monde : chaque élève doit rechercher des parrains qui sponsoriseront les kilomètres qu'il parcourra.

Plus de renseignements et dossier d'inscription en ligne sur internet : www.actioncontrelafaim.org/mobilisation/evenements-solidaires/course-contre-la-faim/

Le poids des manuels scolaires

Les manuels scolaires appartiennent à l'école... mais aussi à la maison : des allers-retours quotidiens qui brisent bien des dos !

Trop lourds, ils le restent en effet, malgré les injonctions des parents et du ministère. Condamnés à une cure d'amaigrissement, ils traversent aussi une crise d'identité. Conçus pour rassurer

les enseignants, ils entendent aussi séduire les élèves, un compromis pas toujours facile à trouver. Bousculés par le numérique et la liberté des maîtres, ils font

souvent le grand écart entre la banque de données papier dans laquelle on pioche et la séquence pédagogique clefs en main.

Léo, élève de quatrième dans la banlieue parisienne, sait expliquer comment son livre de maths est organisé, car son prof suit fidèlement le manuel. Mise en train active, cours, exercices d'application des notions acquises, bilan sous forme de QCM¹ et exercices de révision pour la maison, il a tout compris. Les choses sont rassurantes et bien structurées. Une exception, Léo ?

En 1900, quand Ernest Lavisse (1842-1922), qui fut le grand historien de l'Allemagne, écrit ses *Souvenirs*² et évoque ses « premières écoles » en sa Thiérache natale, il mentionne d'abord la « planche à écrire ». Les écoliers la plaçaient sur leurs genoux, et la classe finie, on la suspendait au mur à l'aide d'une ficelle. Les livres sont, à cette époque, les instruments des maîtres : « Ils apprenaient dans des livres les matières prescrites par des programmes ; ils les enseignaient comme ils les avaient apprises ; ils les enseignaient de la même façon dans les villes et dans les campagnes, dans les montagnes et au bord des mers, à l'est ou à l'ouest, au nord ou au midi. Le programme était fait pour n'importe qui, vivant n'importe où. Hélas ! » regrette l'éminent historien...

D'Ernest à Léo, au fond, les choses ont-elles tellement changé ? Les manuels scolaires



© M.-C. Jeannot

lesquels deviendraient un critère de sélection dans les appels d'offres lancés par le ministère : « J'ai le droit de faire des prescriptions. Aux éditeurs scolaires de se débrouiller pour répondre à cette attente ! » a tonné Xavier Darcos⁵.

Au chat et à la souris

Depuis Jules Ferry, en effet (cf. p. 27), éditeurs et ministère jouent au chat et à la souris, en une collaboration à la fois réglée et chaotique. Dites « manuels » à un haut responsable

de la Direction générale des enseignements scolaires (DGESCO), rue de Grenelle, à Paris, il vous répondra « programmes » : « Le ministère fixe des objectifs : l'essentiel des capacités qui doivent être acquises par les élèves, mais il n'intervient pas dans les manuels. »

Quant aux éditeurs, ils assument leur rôle d'industriels de la pédagogie : « Pour assurer la diversité de la production, l'État français a voulu la confier à ceux qui en avaient les moyens. À charge pour les enseignants de choisir les outils en fonction de leur pratique ! » explique Pascale Gélébart, directrice de Savoir Livre. Qui ajoute : « Les manuels ne sont pas toujours en odeur de sainteté, mais il faut savoir que leur chiffre d'affaires est inférieur à celui de Damart et qu'il ne représente que le tiers de celui de Nespresso. »

sont bien sûr devenus une industrie qui pèse lourd : 226 millions d'euros, soit 9 % du chiffre d'affaires de l'édition en France³, selon l'association Savoir Livre⁴. Et 20 % environ du poids d'un écolier, une fois qu'il a rangé ses livres et ses cahiers dans son cartable ! C'est trop. Au point de faire craquer un ministre – également père d'un jeune garçon – qui se rend aux arguments depuis longtemps connus (cf. encadré « Des cartables toujours trop lourds ») des fédérations de parents d'élèves, jusqu'à organiser lui-même une pesée accusatrice et publique, devant les journalistes ! Et le ministre de jurer qu'on remédierait sous peu à la surcharge, et que les éditeurs devraient désormais inscrire au dos des manuels poids et grammage du papier,

Reste que, comme le constate Hervé Huqueny, de l'hebdomadaire spécialisé *Livres Hebdo*, « le marché scolaire est un élément important de l'équilibre économique des deux grands groupes d'édition que sont Hachette Livre et Editis⁶. D'autant que les barrières à l'entrée sont importantes : c'est un secteur relativement protégé de l'irruption de nouveaux acteurs ».

« Le premier contact avec le livre, et le plus égalitaire, se fait à l'école ! Un certain nombre de foyers ne voient pas d'autres livres ! plaide avec passion Pascale Gélébart. Parce que les manuels contribuent à nous construire, ils font partie de nous. La force d'un manuel, c'est qu'il propose une structure. En l'ouvrant, en le manipulant, l'élève sait ce qu'il aura à traiter dans l'année, voit qu'il y a un début, une fin et des outils de progression. Alors que s'il télécharge un texte sur internet, il ne sait pas d'où vient celui-ci, ni dans quel ensemble le situer... Écran fait des enfants captifs, le livre les libère ! De même il fait gagner du temps aux maîtres⁷ : en s'appuyant sur les manuels qui leur apportent des ressources pour mettre en œuvre le programme, ils peuvent se consacrer au soutien des plus faibles. »

Au pilon

Fin décembre-début janvier, la période est « chaude » chez les éditeurs qui doivent répondre aux injonctions ministérielles, tout en se pliant aux différentes étapes du processus



Passionnée. Pascale Gélébart, directrice de l'association Savoir Livre, plaide pour des manuels qui contribuent à construire les élèves.

de fabrication : quatorze mois sont indispensables à la naissance d'un manuel (cf. p. 26). Le socle commun de connaissances et de compétences est défini⁸, mais il ne prendra de réalité pédagogique, dans le quotidien des classes, qu'une fois intégré aux manuels. Ce qui est déjà fait pour les

programmes de sciences (mathématiques, physique, chimie, sciences de la vie et de la Terre) et de langues étrangères, en vigueur depuis cette rentrée en 6^e, 5^e et 4^e, et, à la rentrée 2008, en 3^e. Mais dans les autres matières, tout reste à faire. La rédaction des programmes a été confiée à des groupes d'enseignants et d'universitaires. Depuis un an, ils mettent au point les nouvelles instructions pour le collège en français, histoire-géographie, éducation civique, éducation musicale et artistique, technologie et éducation physique et sportive. Ils devront rendre leur copie avant la fin de ce mois de décembre : date butoir fixée par le ministère. Et les nouveaux programmes devraient entrer en vigueur en 6^e dès la rentrée 2009, puis en 5^e un an plus tard.

Une fois les programmes validés par le Conseil national des programmes, soumis pour avis au Conseil supérieur de l'éducation, signés par le ministre et publiés au BO, la balle est dans le camp des Nathan, Hachette, Bordas et autres éditeurs spécialisés. Soumis aux risques du métier : une réforme qui capote –

Point de vue

De belles images



Amélie,
11 ans et demi en 6^e

« Moi, celui que je préfère, c'est le livre d'histoire-géo, parce que dans les autres, il n'y a pas vraiment de belles images... On travaille l'Égypte en ce moment, et le professeur nous montre les documents sur le livre. Là, on voit bien les dieux égyptiens et la carte du pays. Si toutes les explications sont dans

le livre, alors on commence à écrire un résumé qu'il nous dicte ; sinon, il invente un peu, et on écrit après. Quelquefois, il nous pose les questions du livre, parfois, il nous en donne d'autres sur des photocopies. J'emmène tous mes livres avec moi, sauf ceux de maths et de français parce qu'on a des doubles (un pour deux) dans notre salle de classe. »

comme ce fut le cas au début des années 90 pour celle de l'orthographe – et les manuels qui la prennent en compte se retrouvent au pilon ! « Le BO est notre bible », expliquent les éditeurs qui reconnaissent que « la machine est tournée vers les enseignants, et peu vers les élèves ». La clef du succès, pourtant, et ils le savent, passe par ces derniers. Qui considèrent en effet, à 88 %, « que les manuels sont indispensables pour comprendre et apprendre⁹ ». Pascale

Des cartables toujours trop lourds

Vous souvenez-vous de la note ministérielle du 17 octobre 1995*, intitulée le « Poids des cartables » ?

Adressée aux recteurs, aux inspecteurs d'académie, aux directeurs départementaux et aux chefs d'établissement, elle préconisait déjà la mise en place d'un véritable projet de prévention du mal de dos ! On y lit que le poids des cartables ne doit pas dépasser 10 % du poids du corps des enfants, que les personnels scolaires ont un rôle à jouer, chacun en fonction de ses responsabilités, pour limiter les fournitures scolaires demandées et le remplissage des cartables. Une étude médicale, présentée à Grenoble en mars 1999 dans un congrès sur « Le dos de l'enfant et de l'adolescent et la prévention des lombalgies », soulignait par ailleurs que des lésions ont été observées au scanner chez des jeunes de 18 ans qui ne se sont jamais plaints de douleurs... Autrement dit, la prolifération cellulaire, liée à la poussée de croissance, est susceptible de masquer des lésions pendant la durée de la croissance. Les lombalgies se révèlent ainsi chez l'adulte jeune



Le 24 octobre 2007, Xavier Darcos parlait des manuels et les pesait.

à maturation osseuse (vers l'âge de 23 ans). Résultat : certains éditeurs scolaires ont réduit le poids des livres. Et l'instruction ministérielle du 25 août 1997 a demandé, à nouveau, aux chefs d'établissement de prendre des mesures pour alléger les cartables. Enfin, des concertations et dispositions locales ont débouché sur le maintien dans une même salle par demi-journée des élèves de 6^e et de 5^e ; l'équilibrage des horaires, limités à six heures par jour, pour les 6^e (études dirigées comprises) ; la mise à disposition d'un jeu de livres supplémentaire par niveau de classe dans les salles spécialisées d'histoire-géographie et sciences de la vie et de la Terre. Il n'empêche : aujourd'hui encore le poids des cartables dépasse largement les 10 % du poids du corps ! **MCJ**

* BO n° 39 du 26 octobre 1995, page 3058.

Gélébart le constate : « *Les titres qui marchent sont ceux qui cherchent à faire progresser les élèves. On sent tout de suite le projet d'un auteur : s'il vous parle d'emblée des élèves, c'est qu'il s'est posé les bonnes questions... Il faut être clair sur les contenus et se demander : "Quel service pédagogique veut-on fournir : fond, remédiation, entraînement ?"* »

Fin décembre-début janvier, la période est « chaude » chez les éditeurs qui doivent répondre aux injonctions ministérielles, tout en se pliant aux différentes étapes du processus de fabrication.

Et les enseignants qui choisent les manuels sur spécimen (entre février et avril) et passent commande ou non *via* le conseil d'administration de leur établissement¹⁰ (cf. pp. 28-29) le sentent bien.

« *Je trouve que les éditeurs ont dans la tête un profil de lycéen d'il y a trente ans !* » proteste Marie-Elizabeth Lakits, une mère qui doute d'autant plus de l'utilité pédagogique des manuels qu'elle note « *que les enseignants s'appuient rarement sur eux pour faire cours* ». La critique est nuancée... On en trouve de plus virulentes dans le livre d'Emmanuel

Davidenkoff. Ce journaliste, qui avec des enseignants, a passé 40 kilos de manuels au crible¹¹, estime que « *la mosaïque d'éléments proposés n'impose aucun ordre : ils [les utilisateurs de manuels] sont condamnés à zapper* ». Cette hétérogénéité souligne pourtant l'ambiguïté d'un produit prétendument destiné aux élèves, tout en étant censé guider et soutenir les enseignants en les laissant libres de leur pédagogie. Les manuels sont par ailleurs souvent doublés par un « livre du maître » (parfois numérique ou en ligne) que complètent des sites ressources.

« *La liberté de choix des manuels est symbolique de la liberté pédagogique des enseignants*, explique un haut fonctionnaire du ministère de l'Éducation nationale. *Et s'il y a des documents d'accompagnement émanant du ministère¹², c'est que la formation des enseignants ne couvre pas la totalité des programmes qu'ils auront à enseigner : ils ont toujours besoin de compléments !* »

Période de transition

« *Illusion pédagogique* » répond Claude Lelièvre, historien de l'éducation¹³, ex-membre de la Commission Thélot, et l'un des premiers à réfléchir sur le socle commun : « *Les manuels en disent toujours deux à trois fois plus que ce qu'il est possible de faire et que ce qui est demandé dans le programme pour rassurer les enseignants [et leur faire choisir le manuel le plus riche et le plus confortant]. Leur problème n'est pas d'être légers plutôt que lourds, mais de se centrer sur des priorités.* » Bref, de redevenir de vrais manuels d'apprentissage. Ce que réclame d'ailleurs le ministère et qui semble avoir commencé avec certains manuels de la « cuvée » 2007, pourtant réalisés dans la précipitation, les programmes n'ayant été fixés qu'en juillet pour parution à la rentrée alors que le délai réglementaire doit laisser douze mois de travail aux éditeurs ! En cette période de transition (il va falloir attendre les « remontées » de terrain sur l'appréciation et l'utilisation des nouveaux manuels « soclés »), la cure d'amaigrissement des manuels, chargés de dégager l'essentiel des connaissances à organiser, pourrait réussir. À condition que des éditeurs acceptent de tenter l'aventure et de parier sur les compétences des enseignants rassurés par le socle commun...

L'allègement des manuels serait alors (utopie ?) davantage lié à une restructuration pédagogique qu'à une révolution numérique encore en marche, quoi que pour-

Point de vue

Tous les jours



© M.-C. Jeannot

Pénélope,
9 ans, au CM1

« Mon livre d'école préféré, c'est *À portée de mots*. J'aime bien faire les exercices de français, surtout la conjugaison : le présent, le futur... On en fait beaucoup. Du coup, ça me fait plaisir parce que je réussis. J'emporte mes livres tous les jours, sauf quand la maîtresse dit qu'on peut les laisser à la maison : elle ne l'a dit qu'une fois depuis la rentrée ! Je n'aime pas trop le livre d'histoire parce qu'on a de grandes

leçons à apprendre par cœur dans ce livre... Les livres portés sur le dos, c'est lourd. Parfois, on nous donne la photocopie de la page de l'exercice pour ne pas emporter le livre [de français], mais je crois que c'est seulement pour empêcher les élèves de regarder les corrigés à la fin du livre... Je serais bien contente d'avoir tous mes livres sur ordinateur : comme ça, on n'aurait pas de cartable et ça ferait moins d'argent à dépenser. »

Point de vue

Un manuel n'est pas un livre !



D.R.

Agnès,
16 ans, en 1^{re} L

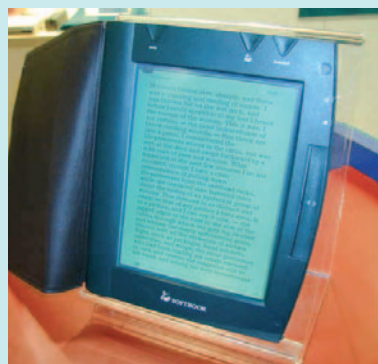
« J'utilise forcément mes manuels en maths ou en français – pour les études de textes –, car les exercices ou les questions sont dans les livres. Mais pas vraiment en histoire : sauf pour consulter

un document en cours, ou pour réviser un contrôle à la maison. Je regarde alors la différence entre les notes que j'ai prises en classe et la présentation faite par le livre. Mais les manuels sont très résumés : une leçon fait seulement une page ! Le professeur dit beaucoup plus de choses. Au lycée, aucun manuel n'est vraiment usé, à la différence du collège ! Dans les matières scientifiques, ils sont même neufs. Mais pour moi, un manuel scolaire n'est pas un livre. Un livre, ça se lit de bout en bout, pour le plaisir... »

raient laisser croire quelques annonces : expérimentation d'un *e-book* (une capacité de stockage de 150 livres pour un poids de 395 grammes) promise à la rentrée 2007 dans 50 classes de 6^e de l'académie de Strasbourg... où personne n'en a encore entendu parler ; communiqué des éditions Bordas, qui font de l'électronique un argument de vente et entendent offrir une version électronique de leurs manuels aux enseignants qui les choisiront ; ouverture par le ministère de l'Éducation nationale d'une étude de réalisation d'un manuel électronique « *en relation avec les partenaires, afin d'en examiner les*

enjeux techniques et pédagogiques » dont les résultats seront disponibles, dit-on, à la fin du mois de février 2008.

« *Mais sur quoi lira-t-on des livres électroniques ? se demande Hervé Hugueny, de Livres Hebdo. Un ordinateur portable reste un objet relativement lourd, coûteux et plus fragile qu'un bouquin qui résiste aux mauvais traitements ; un PC fixe est encom-*



E-book. 150 livres dans 395 grammes, mais une expérimentation qui tarde à venir...

brant sur un bureau, et ce serait un gouffre financier en maintenance. » Il n'empêche que lors du récent Salon de l'Éducation, le ministre a aussi annoncé son intention d'équiper les classes de tableaux blancs numériques qui permettraient la visioprojection de cours...

Du côté des fédérations de parents d'élèves, tout le monde se dit prêt à réfléchir aux diverses manières d'alléger le poids des cartables : « *Des livres en plusieurs parties ? Pourquoi pas. La piste du livre électronique semble également intéressante, mais implique des moyens et une pédagogie différente. La question est complexe* », estime Hervé Jean, secrétaire général de l'Unapel¹⁴.

Double jeu

Valérie Marty, responsable départementale de la PEEP¹⁵ dans les Hauts-de-Seine, considère que la solution est celle du double jeu de livres, au moins pour les sixièmes et les cinquièmes : cadeau qu'offre son conseil général à tous les collégiens depuis des années. Mais il est riche ! Quant à Jean-Jacques Hazan, secrétaire général de la FCPE¹⁶, il constate que, pour la première fois, « *le ministère de l'Éducation nationale a pris au sérieux ce qui est devenu un problème de santé publique et reconnaît ce que nous répétons depuis plus de quinze ans. Encore faudrait-il fixer un cadre contraignant, comme une loi, de façon à avancer vraiment !* » À ses yeux, augmenter les crédits des livres scolaires de 15 %, afin de doubler la moitié des collections du collège (un livre pour deux élèves à l'école), serait plus économique que de continuer à dépenser 20 à 30 millions d'euros pour soigner les dos des Français, abîmés à l'adolescence. Quant à intégrer aux programmes

Point de vue

En maths, ça aide



© M.-C. Jeannot

Léo,
13 ans en 4^e

« Je préfère mon livre de maths. C'est le même éditeur depuis la sixième : un livre d'exercices, de cours et de devoirs. Le professeur travaille beaucoup avec, en passant plusieurs heures sur une seule leçon. D'abord, il y a une

partie « activités », avec un test de démarrage, des questions de rappel, des activités. Le niveau est assez facile, les exercices longs, ça aide à comprendre la méthode. Après, c'est le cours, avec les connaissances fondamentales à savoir. Souvent, le professeur nous dit de les recopier pour les garder dans nos cahiers, car il faut rendre le livre à la fin de l'année. Ensuite, il y a des exercices corrigés, les méthodes pour réussir les exercices, et d'autres exercices à faire à la maison. En fin de chapitre, on fait un bilan : si on a huit bonnes réponses, on passe au suivant, sinon, il y a des choses à revoir. »

scolaires une éducation à des postures dynamiques, cela semble en effet une urgence à l'heure de l'ordinateur, que les manuels soient faits de papier recyclé ou, raison de plus, d'ondes électroniques. Ernest Lavisso accrochait son ardoise au mur, certes, mais il faisait aussi des kilomètres à pied dans la campagne !

MARIE-CHRISTINE JEANNOT

1. Questionnaire à choix multiples.
2. Calmann-Lévy, réédition, 1988.
3. L'édition scolaire, qui emploie 600 à 1 000 personnes, génère un chiffre d'affaires du même ordre que celui de la bande dessinée. Celui de l'édition jeunesse est supérieur : 295 millions d'euros, soit 11 % du chiffre du secteur de l'édition.
4. L'association, née en 1985, regroupe six éditeurs scolaires : Bordas, Hatier, Hachette, Magnard, Nathan, Belin. Elle forme aussi des enseignants, afin qu'ils fassent des choix éclairés, et s'investit dans la recherche (cf. note 7) en défendant le travail d'éditeur scolaire au sein du Syndicat national de l'édition. Adresse : 115 bd Saint-Germain, 75006 Paris. Tél. : 01 40 46 69 80. Internet : www.savoirlivre.com
5. Rapporté par l'AEF (dépêche du 24 octobre 2007).
6. Le pôle « Éducation » de ce groupe réunit les maisons d'édition suivantes : Bordas, CLE International, De Boeck, Nathan, Paraschool, Retz.
7. Cf. Michèle Métoudi, Hervé Duhauffour, *Des manuels et des maîtres*, Savoir Livre, 2001, 192 p., 9,15 €. Cette recherche sur les pratiques des enseignants a été menée avec l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Paris.
8. Cf. ECA 306, pp. 20 à 31.
9. Sondage Sofres 2003 auprès de 500 élèves de 10 à 18 ans, cité par *Famille Magazine*, n° 468.
10. A l'école primaire, ce sont les mairies qui paient : il y aurait encore 400 000 élèves « en panne » de manuels à ce niveau, selon Savoir Livre. Au collège, les manuels, gratuits dans le public comme dans le privé, sont achetés sur crédits d'État. Au lycée, les régions contribuent aux achats en donnant des chèques-livres aux familles ou des subventions directes aux établissements, dans des proportions variant de un à sept. La plupart privilégient les lycées professionnels. Les masses budgétaires totales sont énormes : environ 300 millions d'euros. Les prix des manuels varient en moyenne de 12 euros en primaire à 25 euros au lycée.
11. *Réveille-toi, Jules Ferry, ils sont devenus fous !*, Oh éditions, 2006, 224 p., 18,90 €. Ce livre critique surtout la lourdeur des programmes du collège, évidemment portée par les manuels !
12. Publiés après les programmes, dans des délais trop courts selon les éditeurs.
13. Dans *Les Rois de France, enfants chéris de la République* (Bartillat, 1999, 304 p., 21,19 €), il analyse le contenu des manuels d'histoire républicains qui mettent les rois de France à l'honneur pour conforter le nationalisme.
14. Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.
15. Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public.
16. Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public.

Fait religieux : attention !

► Pour se vendre, les manuels suivent les programmes au plus près, ce qui conduit, en matière de fait religieux, à focaliser le discours sur les trois principaux monothéismes : judaïsme, christianisme et islam. Pas trace, par exemple, des aspects multiformes de l'histoire religieuse de l'humanité. « *Aztèques, Incas, Mayas, qui trouvaient leur place dans le vieux Malet-Isaac, ont aujourd'hui disparu de la scène* », souligne René Nouailhat, responsable de la mission « Enseignement et religions » du secrétariat général de l'enseignement catholique*. Ce dernier relève une autre faiblesse : la tendance à utiliser des affirmations confessionnelles qui peuvent choquer des non-croyants : comme « *Le Christ est ressuscité* », au lieu de « *Pour les chrétiens, le Christ est ressuscité* ». Parfois même, note Pierre Dussère, professeur de lettres et d'histoire dans l'enseignement sous-contrat à Strasbourg, il arrive que certaines erreurs compliquent la situation de l'enseignant : des inscriptions arabes imprimées à l'envers (de gauche à droite, et non de droite à gauche), que ne manquent pas de remarquer les élèves arabophones d'une classe de bac professionnel. L'erreur du manuel discrédite l'ensemble du discours si l'enseignant n'y a pas pris garde ! C'est précisément pour sensibiliser les utilisateurs des manuels et des programmes à l'importance d'un « sans-faute » que vient de se créer, sous la houlette de Pierre Dussère**, un observatoire permanent. Composé d'universitaires (de Strasbourg et Montpellier) ainsi que d'enseignants de terrain, il passera au crible les productions – et les programmes. **MCJ**



D. R.

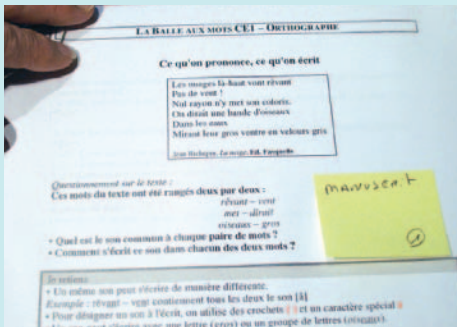
* Auteur d'*Enseigner le fait religieux - Un défi pour la laïcité*, Nathan, 2004, 350 p., 25 €. À lire aussi sur le sujet : Bernard Descouleurs et *alii*, *La laïcité a-t-elle perdu la raison ? - l'enseignement sur les religions à l'école*, Parole et silence, 2001, 331 p., 19,67 €.

** Pour tous renseignements, s'adresser à l'Ifer-CUCDB, 69 avenue Aristide-Briand, 21000 Dijon. Tél. : 03 80 73 45 90. Internet : www.cucdb.fr

Naissance d'un manuel

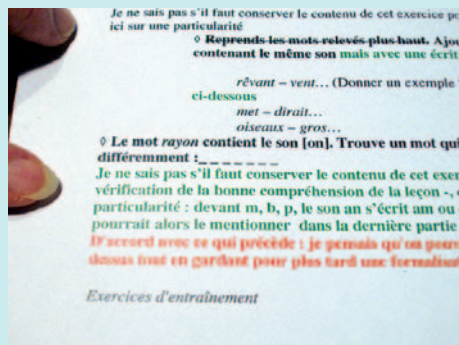
« La balle aux mots » est une collection de Nathan, régulièrement mise à jour. Voici la genèse du manuel de CE1, *Maîtrise de la langue française*. Plus précisément, de la page 20 ! Le même travail est réalisé pour toutes les pages du livre.

TEXTE ET PHOTOS : MARIE-CHRISTINE JEANNIOT



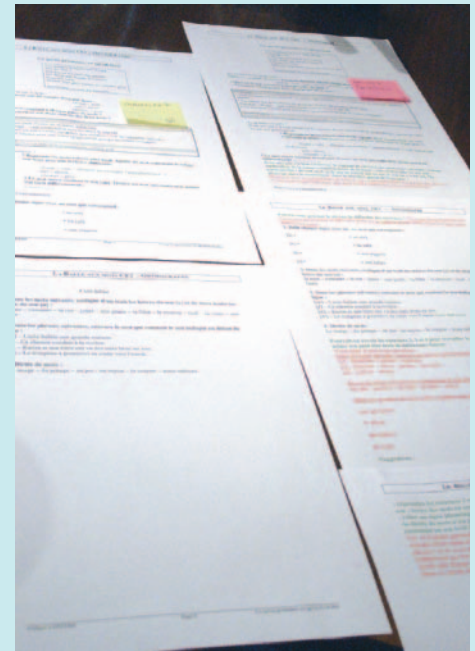
1. REMISE DU MANUSCRIT DE LA PAGE 20

Les collections qui durent, comme celle-ci, se renouvellent régulièrement. On garde la trame pédagogique, on ajuste selon l'évolution des pratiques. Ici, aguerris, les auteurs connaissent bien leur sujet et le maniement de l'ordinateur, comme on le voit à la qualité du document remis. Mais il arrive que certains textes, provenant d'équipes plus novices, soient dans un état élémentaire : crayonnés, collés et recollés ! Le texte, tel qu'il est proposé ici, fait une page un tiers : il est déjà trop long.



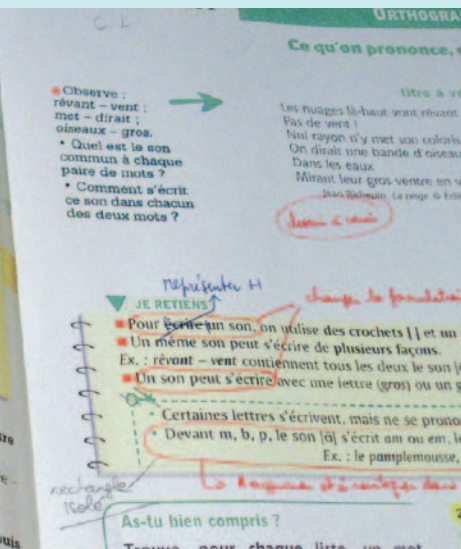
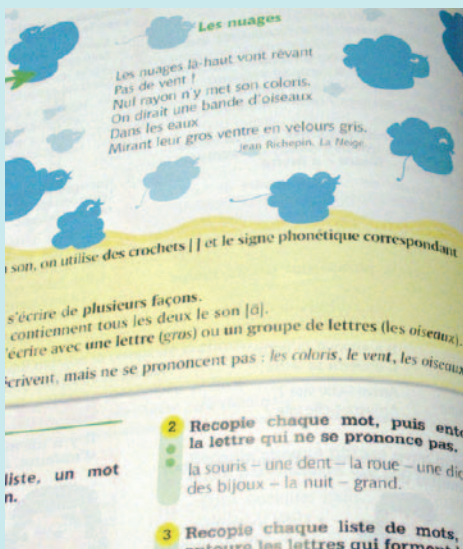
2. CORRECTIONS

L'éditeur a réagi, posé des questions, demandé d'expliciter certaines règles. L'un des auteurs s'en est chargé. Les remarques de l'éditeur sont en rouge, les réponses en vert. La mise au point du texte se fait au cours d'un rendez-vous (ou de conversations téléphoniques quand les partenaires se connaissent bien et peuvent se comprendre rapidement).



3. TROP LONG

L'intégration des corrections a presque doublé la longueur du texte. Il va falloir condenser et repenser la page en gardant l'essentiel, tout en clarifiant. Ce n'est pas une mince affaire !



4. MAQUETTE FINALE

Les pages 20 et 20 bis ne font plus qu'une : les ciseaux de l'éditeur sont passés par là. Après les arbitrages qu'il doit rendre sur le manuscrit, une bonne partie de son travail consiste à voir le cœur du message et à veiller à la qualité de sa transmission. Résultat de ce travail d'équipe : la règle de grammaire a changé de place afin d'être plus lisible ; un dégradé de jaune souligne l'importance du texte ; les exercices 3 et 4 ont remonté dans la page ; on a ajouté des pictogrammes et des dessins. La hiérarchie des éléments de chaque page a été revue en fonction du message à transmettre. Chaque détail a son importance.



Des miroirs de leur temps

Reflet sociologique d'une époque, les manuels scolaires et leurs structurations, différentes au fil du temps, traduisent les évolutions de la pédagogie. Petit tour d'horizon : du « catéchisme » à apprendre par cœur à la boîte à outils documentaires.

Les manuels scolaires apparaissent en France en 1470, avec l'ouverture des premiers ateliers typographiques. Sous l'Ancien Régime, enseignement et éducation religieuse sont intimement mêlés : les manuels s'inspirent alors des catéchismes structurés sous forme de questions-réponses dans l'optique d'une simple mémorisation. Ce culte du par cœur donne lieu à des ouvrages se présentant comme une succession de listes, de définitions et de chronologies.

1880 : un outil pédagogique...

La Révolution signe l'acte de naissance législatif des manuels scolaires. Dans un souci de démocratisation de l'éducation, sont élaborés des « livres élémentaires » chargés de former les jeunes citoyens. Cette édition d'État est remplacée dès 1796 par un système d'autorisation préalable jusqu'en 1880 où carte blanche est laissée aux éditeurs. Lorsque Jules Ferry décrète l'école gratuite et obligatoire, il délègue le choix des ouvrages scolaires aux recteurs et aux enseignants. « *Le manuel se met alors à répondre aux besoins de la pratique*, explique Alain Choppin, chercheur au service d'histoire de l'éducation de l'INRP¹. *Il n'est plus seulement une référence mais un savoir en action.* » On y trouve « *des activités pour jongler avec les connaissances* ». Les leçons y sont désormais assorties d'exercices, d'explications de texte, d'études de documents.

1920 : ... conçu aussi pour plaire aux enfants

Entre les deux guerres mondiales, avec le développement des pédagogies Montessori et Freinet, le regard sur l'enfant change. Pour Alain Choppin, les manuels veulent s'adresser directement à eux : « *Non plus conçus d'abord pour le maître, ils s'adaptent au monde de*



Postérité. Publié pour la première fois chez Belin, en 1941, utilisé jusque dans les années 70, Au pays bleu d'Édouard Jauffret a marqué des générations d'élèves du cours élémentaire. Il est aujourd'hui très recherché.

l'enfance. Avant, les illustrations mettaient en scène le monde réel, représentant des enfants qui aidaient leurs parents à travailler. Dans les années vingt, des scènes de jeu apparaissent. » Des ouvrages tels que *L'arithmétique en riant*², par opposition à des titres antérieurs comme *Par l'effort*³, sont révélateur de ce changement de point de vue.

1960 : un vent de créativité éditoriale

Avec les progrès des techniques d'impression, notamment la maîtrise de la quadrichromie dont le coût diminue dans les années 60, les manuels ne cessent de s'embellir, toujours dans le souci de plaire à l'enfant. « *Formats diversifiés, multiplication des images, introduction de cartes ou de documents d'époque, la créativité éditoriale joue à plein, tout en gardant une structure linéaire* », décrypte Alain Choppin.

Aux querelles de contenus, qui ont opposé laïcs et religieux, ou nationalistes et pacifistes, avant les deux guerres mondiales, se substituent des critiques d'éducateurs. Les uns jugent ces manuels simplistes, trop ludiques. D'autres, adeptes de la pédagogie individualisée de Freinet, les considèrent réducteurs et uniformisants. Cette contestation est alimentée par la longévité des ouvrages qui les rend désuets, comme *Le tour de la France par deux en-*

fants⁴, livre de lecture écrit en 1877 et publié jusqu'en... 1952.

1980 : l'ère du morcellement

Dans les années quatre-vingt, les manuels sont confrontés à l'enseignement de masse qui amène l'hétérogénéité dans les classes. Leur linéarité vole en éclats, alors que les enseignants recourent davantage à l'oralité et au travail de groupe. « *L'unité minimale des manuels devient la double page. Elle accueille une série de "pavés" textes, photos, schémas, graphiques, dont l'anarchie apparente empêche toute lecture cursive. La mise en page participe au discours didactique. On trouve des renvois à un lexique, à un autre chapitre. Le manuel se structure en ré-*

seau », conclut Alain Choppin.

Avec 15 % seulement de cours, les livres de classe servent surtout de ressource documentaire. Plus que jamais, les manuels complexifiés sont des outils conçus pour élaborer un savoir qui n'est plus donné clefs en main. Manque de lisibilité, élaboration d'un tronc commun en forme d'aveu d'une impossible transmission intégrale... Si ces nouveaux manuels ont leurs détracteurs, d'autres y voient une transition inéluctable vers l'ère numérique. Il est vrai qu'on ne lit plus ces nouveaux manuels, on y navigue... comme on surfe sur internet.

VIRGINIE LERAY

1. Adresse : Institut national de recherche pédagogique, 19 allée de Fontenay, BP 17424 - 69347 Lyon Cedex 07. Tél. : 04 72 76 61 00. Internet : www.inrp.fr - Service d'histoire de l'éducation : 45 rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 01 44 32 26 05.

2. R. Jolly, *L'arithmétique en riant*, 1930, 192 p., Nathan.

3. M. Guechot, *Par l'effort - livre de lecture courante pour aider à la formation de la volonté - cours moyen*, 1909, 296 p., Hachette.

4. G. Bruno, *Le tour de la France par deux enfants - devoir et patrie - livre de lecture courante - cours moyen*, 1877, 322 p., Belin.

Sur le site internet du programme de recherches « Emmanuelle » de l'INRP, on trouve notamment un « Répertoire des manuels scolaires de la Révolution française à nos jours ». Adresse : www.inrp.fr/she/emmanuelle.htm

Les mille et un usages

Le manuel scolaire est un « personnage » familier du petit théâtre de la classe, notait l'inspecteur général Dominique Borne en introduction au rapport qu'il a consacré à cet outil. Si les enseignants avouent le plus souvent ne pas pouvoir s'en passer, ils l'utilisent surtout comme support complémentaire à leurs cours.

Les manuels sont peu utilisés en classe. Tel était le constat établi par l'Inspection générale de l'Éducation nationale¹. Celle-ci constatait, en effet que, « si le manuel est très souvent présent sur les tables en primaire et au collège, il l'est de façon beaucoup plus intermittente au lycée ».

Quelles que soient les disciplines, quels que soient les niveaux d'enseignement, les manuels sont utilisés comme ressource documentaire ou comme banque d'exercices. Les enseignants d'histoire-géographie, de sciences économiques et sociales, de physique-chimie puisent dans les documents du manuel ou du fichier. En mathématiques, en langues vivantes, ils recourent aux exercices du livre. En français, en philosophie, ils travaillent sur les textes qui sont rassemblés.

La variété des activités proposées constitue d'ailleurs un des critères qui président au choix des livres par les équipes disciplinaires, comme l'explique un enseignant de mathématiques au lycée Notre-Dame Saint-Sigisbert, à Nancy : « Quand nous choisissons un manuel, nous veillons, entre autres, à ce qu'il offre un bon choix d'exercices. » Une préoccupation que les maisons d'édition ont bien intégrée : les manuels multiplient exercices, illustrations, documents sur lesquels les enseignants font travailler leurs élèves.

Point d'honneur

Reste que si les professeurs ont abondamment recours au stock d'activités proposées par les livres scolaires en usage dans l'établissement, ils sont aussi nombreux à ne pas s'en satisfaire. En mathématiques, les élèves travaillent sur des exercices empruntés à d'autres manuels. En sciences économiques et sociales, les enseignants élaborent leur propre dossier documentaire. De même, en histoire-géographie. En langues vivantes, en lettres ou encore en philosophie, ils ont recours à des textes autres que ceux qui sont proposés.

Pourquoi de telles pratiques ? « Dans ma discipline, explique un professeur de sciences économiques et sociales, les documents présentés sont très rapidement obsolètes. Je préfère élaborer mon propre dossier documentaire comme



Complémentaires... Le livre ne va pas sans le cahier ou le classeur.

support à mon enseignement et n'utiliser, en conséquence, le manuel que de façon résiduelle. » « Les exercices dans le livre ne sont ni suffi-

samment nombreux ni assez diversifiés », avançaient des professeurs de français, qui ont pourtant participé au choix du manuel en question ! « Faire, sur un sujet, une recherche personnelle et réaliser mon propre montage fait partie du plaisir d'enseigner », confie une enseignante d'anglais. Or de telles pratiques impliquent un usage massif de la photocopie. Des photocopies dont l'Inspection générale notait qu'elles concurrencent les manuels et qu'elles sont, rappelons-le, pour une part importante, illégales. À cela s'ajoute, dans les classes de première et de terminale, préparation des épreuves du baccalauréat oblige, le recours aux annales : « En début d'année, explique une enseignante de physique-chimie en terminale S, nous utilisons le manuel parce que nous n'avons pas encore le support des annales. Au retour des vacances de Toussaint, nous ne l'utilisons plus puisque les annales sont alors disponibles. »

Pour ce qui est de « l'exposé des connaissances », les enseignants sont nombreux à ignorer la partie « cours » du manuel : « J'élabore un résumé, une synthèse que les élèves reproduisent dans leur cahier ou leur classeur » ; « Je distribue des photocopies qui

Quatre questions à...

▶ Christian Errard, professeur de mathématiques, s'appuie sur son manuel et incite les élèves à faire de même.

Vous enseignez en lycée et, pratique singulière, les exercices que vous proposez à vos élèves sont ceux du manuel. Mais surtout, vous vous appuyez sur le livre pour ce qui est de l'acquisition des connaissances.
Christian Errard : J'assurais le remplacement d'un collègue qui voyait dans le manuel de mathématiques une « banque d'exercices » mais qui n'exploitait pas la partie « connaissances », parce qu'il avait son propre cours. Un élève est venu me voir : il avait été ab-

sent, avait repris les notes d'un camarade et souhaitait des explications. Consternation à la lecture des notes : les erreurs étaient nombreuses. Il faut dire qu'en maths, c'est vite fait : on oublie un « + », par exemple... Le cours de l'élève était objectivement inexploitable. Plutôt que de me lancer dans la guerre de la prise de notes, j'ai décidé de m'appuyer sur le manuel pour ce qui est de l'exposé des connaissances. D'ailleurs, ce livre, nous le choisissons habituellement en équipe de profs de maths : nous avons comparé, analysé les différents spécimens et choisi le meilleur.

Quels avantages les élèves retirent-ils de cette pratique ?

C. E. : Les élèves ne sont pas accaparés par la prise de notes. Ils sont disponibles pour com-



À deux, c'est mieux. Partager un livre qui reste en classe, c'est un poids en moins dans le cartable.

reprennent les points essentiels à retenir, les définitions à connaître, ou encore des fiches méthodologiques... » Il semble que les enseignants mettent un point d'honneur à élaborer leur propre cours. C'est le « cours patchwork » construit à partir d'autres manuels : « La confrontation des manuels, dans le meilleur des cas, et plus souvent la juxtaposition de morceaux de manuels, est devenue la base essentielle des cours dispensés dans les écoles, les collèges et les lycées », notait l'Inspection générale. Il est toutefois des professeurs qui utilisent les manuels dans leur partie « connaissances ». Mais peu nombreux sont ceux qui s'appuient exclusivement sur le livre (cf. encadré). Le plus souvent, les enseignants utilisent le manuel de la classe et complètent avec d'autres : « Sur des points où

Si les enseignants fabriquent leur propre cours, c'est parce que l'exposé des connaissances occupe dans les manuels une place minoritaire.

je trouve le manuel de la classe insuffisant, j'utilise d'autres livres pour trouver des exposés simples et rigoureux », explique un professeur de mathématiques. D'autres ont leur propre cours, mais « passent » rapidement sur les notions traitées de façon satisfaisante, selon eux, dans le manuel. Ainsi en philosophie : « Quand une notion est bien abordée dans leur manuel, je vais à l'essentiel et renvoie les élèves à leur livre. »

Et à la maison ? La situation n'est pas vraiment différente. Le manuel est massivement utilisé pour des exercices. C'est le cahier ou le classeur qui constitue le support principal de l'apprentissage des connaissances. « Il arrive, explique un professeur d'histoire-géographie, que je renvoie au livre mais de façon très épisodique. »

Si les enseignants fabriquent leur propre cours, c'est, expliquent-ils, parce que l'exposé des connaissances occupe dans les manuels scolaires une place minoritaire, y compris au lycée. Les instructions officielles ayant mis l'accent sur la nécessité de mettre l'élève en activité, les éditeurs ont multiplié les types d'exercices, les repères méthodologiques, les « points sur... », les aide-mémoire, les encadrés sur le savoir-faire... Conséquence, explique un pro-

fesseur de sciences économiques et sociales, « les manuels sont brouillons, ils ont un aspect éclaté, comportent trop de rubriques, d'entrées, d'activités. Ils se présentent comme un amalgame de documents divers. L'exposé, la présentation synthétique des connaissances sont réduits à la portion congrue. D'où la nécessité du cours de l'enseignant ». L'analyse est la même dans les autres disciplines. Ainsi en histoire-géographie, « les manuels tels qu'ils sont conçus aujourd'hui, avec leur construction éclatée, avec la multiplication des documents ou des exercices de toute nature, ne peuvent constituer pour l'élève une référence pour acquérir des connaissances et structurer son savoir. »

Sélection négative

Et pourtant, ce sont bien les enseignants qui, en équipes disciplinaires, choisissent les manuels qui sont utilisés dans l'établissement ! On l'a vu, un des critères qui guident le choix des équipes réside précisément dans la diversité des exercices proposés. D'autre part, ajoutent les enseignants de mathématiques et de sciences économiques et sociales, « le livre choisi doit permettre aux élèves qui le souhaitent de compléter ce qui est fait en classe ou encore permettre à un élève qui a été absent de reprendre le cours, mais ce n'est pas premier ». Chez les enseignants de français exerçant en collège, le choix se fait par sélection négative : « On élimine et on choisit celui qui nous paraît le "moins mal", explique l'une d'elles. De toute façon, tant qu'on n'a pas utilisé un livre, on ne sait pas ce qu'il vaut. »

VÉRONIQUE GLINEUR

1. « Les manuels scolaires », Inspection générale de l'Éducation nationale, juin 1998.

prendre les explications. Ils le disent eux-mêmes, ils ont « le temps de comprendre ». Par ailleurs, pour les notions les plus simples du programme, je gagne un temps réel que je mets à profit pour des exercices.

Quant aux points plus délicats, j'ai le temps de les aborder sous différents angles et de rejoindre ainsi le plus grand nombre d'élèves. Je peux aller et venir autour d'une question. Je n'ai pas le souci de faire au tableau une présentation qui soit linéaire et « bien ficelée », parce que destinée au cahier de cours de l'élève.

Cette façon de faire ne pénalise-t-elle pas certains élèves, en particulier ceux qui ont du mal à mémoriser ce qu'ils n'ont pas noté eux-mêmes ?

C. E. : Les élèves ont en effet été « formatés » à la prise de notes. J'invite en début

d'année ceux qui sont confrontés à cette difficulté, à élaborer des fiches personnelles, à partir de leur manuel, avec l'essentiel de ce qu'il faut retenir.

Par ailleurs, est-on bien certain que la méthode qui consiste à faire noter un cours (méthode de manifestation inspirée de l'enseignement supérieur et qui s'est progressivement installée au lycée) soit particulièrement adaptée aux lycéens ?

Votre pratique n'implique-t-elle pas que préalablement les élèves aient appris à se servir de leur manuel ?

C. E. : Si l'on veut que le manuel scolaire constitue une référence pour l'élève, un guide dans ses apprentissages, il faut qu'il leur soit présenté. Au-delà, il faut initier les élèves à son utilisation – tant en classe



Christian Errard
Jamais sans son livre.

qu'à la maison. Il faut en faire un outil familial.

PROPOS RECUEILLIS
PAR VÉRONIQUE GLINEUR

Toucher pour voir

Dans les manuels scolaires, la place de l'image ne cesse de croître. Une inflation qui rend plus difficile leur adaptation pour les aveugles. Scientifiques, enseignants, éducateurs se sont penchés sur cette question passionnante, le 28 novembre 2007 à Paris, lors du colloque « Texte et image : transcription/adaptation ».

C'est à guichets fermés que s'est tenu le colloque sur l'adaptation des manuels scolaires pour déficients visuels, à l'Hôtel national des Invalides. Un beau succès pour Le Livre de l'Aveugle (LLDLA), une petite association très dynamique, spécialisée dans l'édition de manuels scolaires en braille (cf. « Savoir + »). Son projet : réunir, pour la première fois, des professionnels de l'édition et de la transcription, des scientifiques et des utilisateurs autour du problème posé par la place de l'image dans les livres de classe. « *Transposer un schéma ou une carte est une difficulté rencontrée au quotidien par les bénévoles de notre association, explique Christian Guéguen, président de LLDLA, car chaque année, il leur faut adapter une centaine de nouveaux manuels scolaires.* » Coorganisateur de cette journée, le Centre national de formation pour enseignants intervenant auprès des déficients sensoriels (CNFEDS), de l'université de Chambéry (Savoie), qui réfléchit aussi à la transcription des supports didactiques.

Hélène Willerwal, responsable éditoriale du secteur « Lettres et langues » chez Hatier, a établi un premier constat : « *La place grandissante de l'image dans les manuels scolaires est un état de fait. En les feuilletant, on a l'impression de voir des magazines jeunesse : les doubles pages se succèdent avec des dessins, des tableaux, des caricatures. Et c'est au prof qu'il revient de donner du sens à cette diversité de documents.* » Opposée à cette inflation, l'éditrice reconnaît qu'elle subit une pression et se bat « *pour qu'on n'en introduise pas davantage au*



Réfléchir ensemble. Christian Guéguen, président de l'association Le Livre de l'Aveugle, et Hélène Willerwal, responsable éditoriale du secteur « Lettres et langues » chez Hatier.

Pour un livre de maths, il n'est pas rare qu'on dépasse le demi-millier de planches !

seul motif que les concurrents le font ! ». Son rôle consiste à interroger les auteurs (à 95 % des enseignants) sur le sens et le rôle des images qu'ils ont choisies, en leur demandant quelle utilisation ils en feraient en classe. Et Hélène Willerwal de reconnaître, toutefois, que l'iconographie concourt à « *déclencher la parole, provoquer un éveil esthétique, aiguïser l'esprit critique, illustrer un propos...* ». Avec une grosse lacune : « *Les éditeurs ne tiennent pas compte des non-voyants.* »

Dessins en relief

Certes, mais l'on peut réussir sa scolarité sans avoir accès aux images, a voulu témoigner Matthieu Juglar, un étudiant braille, détenteur d'une maî-

trise en droit international (cf. aussi, en encadré, le témoignage d'Axel Petit). Selon lui, « *il n'a jamais été plus facile de s'intégrer de nos jours, malgré l'importance croissante donnée au sens visuel* ». Et ce, en grande partie parce que « *l'élève qui utilise un portable avec une plage braille peut lire instantanément n'importe quel document pourvu qu'il ne contienne que du texte* ». L'informatique ne résout toutefois pas l'éternel problème des graphismes, difficilement lisibles pour un non-voyant avec un lecteur d'écran, a précisé Matthieu Juglar. Mais heureusement, dans les manuels, le recours aux dessins en relief s'est banalisé : « *Les systèmes de thermoformage et thermogonflage¹ permettent des reproductions très fidèles des*

graphismes en noir, et il existe désormais des adaptations pour tout (courbes géométriques ou économiques, cartes géographiques...), a-t-il détaillé.

Chez les transcrip-teurs, la minutie est de rigueur : « *La transcription de schémas mathématiques demande beaucoup de temps... et une certaine technique* », confie François Cueff, transcrip-teur au Livre de l'Aveugle depuis douze ans. Il explique les différentes phases de son travail artisanal : « *Tout d'abord, je reproduis au crayon le schéma tel qu'il devra apparaître en relief. Puis je le recopie au verso par transparence, à travers une vitre ensoleillée (ou une table lumineuse). Je réalise ensuite les traits en continu à l'aide d'une roulette de couturière. Pour les traits en pointillés (arêtes cachées, par exemple), j'utilise une aiguille à tapisser, qui trace des points plus fins...* »

Le transcrip-teur envoie ensuite ses planches à l'atelier de Malakoff (Hauts-de-Seine), siège de l'association, où elles sont passées au four à thermoformer. Pour un livre de maths, il n'est pas rare qu'on dépasse le demi-millier de planches ! Ce travail de conversion des données visuelles en données tactiles, c'est aussi celui du « service de cartographie en relief » de l'Institut pour déficients sensoriels (IDS), « Le Phare », à Illzach (Haut-Rhin). Paul Jaeger, chef de service dans cet institut, explique : « *Il faut savoir épurer sans trahir l'essentiel, et souvent passer à l'agrandissement global.* » Et aussi : « *Des contraintes sont imposées par les capacités de l'élève et conduisent à la recherche d'un confort tactile adapté. Il faut se demander quelle taille des points et épaisseur des*

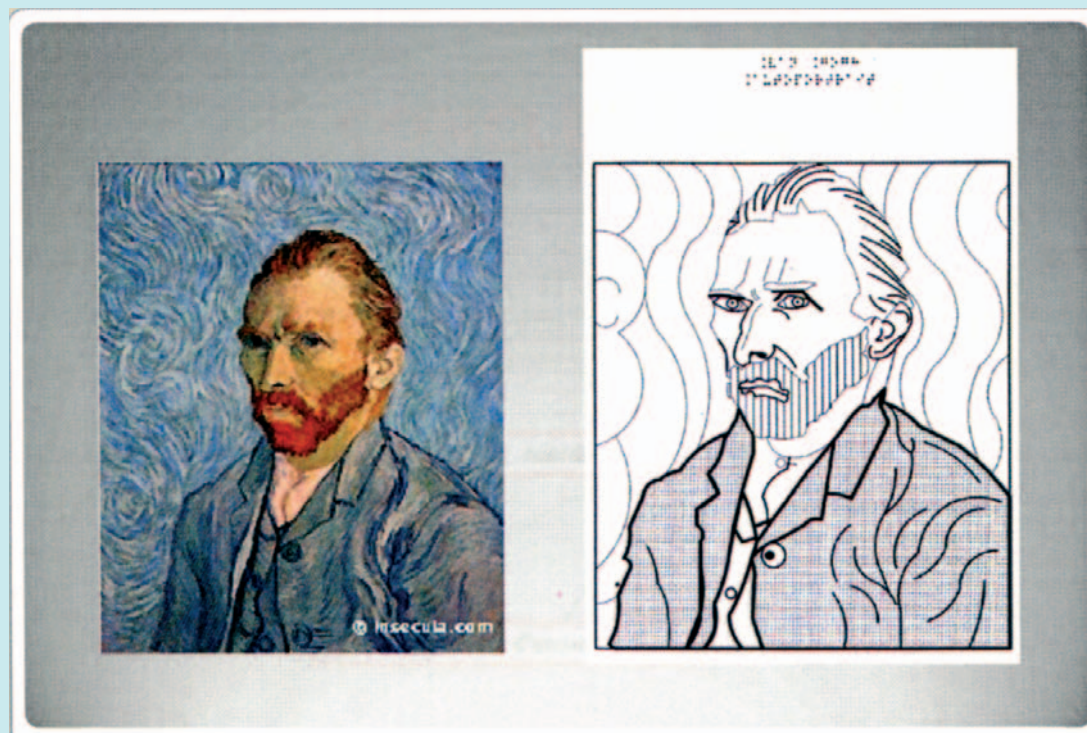
traits est nécessaire, quel format privilégier. » D'autre part, un suivi est réalisé par l'adaptateur de documents en relief, l'enseignant spécialisé (sur le terrain avec le professeur demandeur) et l'enseignant de la classe d'accueil. Du sur mesure.

Nouveaux codes

Du côté des chercheurs, on explore le sens haptique (du grec *haptain*, qui signifie « toucher »). Il permet de percevoir la géométrie tridimensionnelle des objets que l'on manipule, ainsi que leur surface, leur poids et leur texture. Yvette Hatwell, membre du laboratoire de psychologie et neurocognition du CNRS², a souligné que les images tactiles 2D qui illustrent les textes « ressemblent peu aux objets tactiles qu'elles représentent et [qu'] elles ne peuvent être explorées que par la procédure du "suivi des contours" ». Bien plus performantes sont « les procédures exploratoires des objets 3D qui combinent le "soulèvement", "l'enveloppement" et le "suivi des contours" ». De plus, les images 2D utilisent des codes (en particulier la perspective) adaptés au système visuel et non au système haptique auquel se réfèrent exclusivement les aveugles de naissance.

Aussi, depuis quelques années, des tentatives existent pour transcrire la perspective sur un dessin avec de nouveaux codes. Yvette Hatwell a ainsi montré le dessin étrange d'une chaise avec ses quatre pieds dépliés, qui permet à un aveugle de naissance de mieux identifier l'objet. « Il y a des avantages certains dans l'utilisation des livres tactiles mais il faut rester prudent, a-t-elle conclu. Ils resteront toujours peu adaptés au toucher. »

« On est sous le signe du rétinien ! » s'est exclamée Hoëlle Corvest, chargée de l'accessibilité au public handicapé visuel à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, à Paris. Et de s'étonner, à juste titre, de voir désor-



Van Gogh du bout des doigts. L'adaptation d'une image (d'un chef-d'œuvre, en l'occurrence) exige des compétences techniques mais aussi des qualités pédagogiques.

mais programmer des expositions sur les cinq sens. Un symptôme ? Les déficients visuels nous invitent à solliciter nos autres sens, injustement délaissés : en premier lieu, le toucher, bien sûr, mais aussi l'ouïe qui permet de se représenter ce qui ne peut être vu. Une œuvre d'art les yeux fermés, par exemple...

Si l'on vous dit : « *Portrait d'un homme sur fond bleu tourmenté. Sa bouche est amère, son regard*

sombre, sa barbe rousse est taillée court. Il porte une blouse d'artiste et une veste », que voyez-vous ?

SYLVIE HORGUELIN

1. Le thermogonflage est obtenu par le passage

au four d'un papier spécial qui fait ressortir en relief les parties dessinées en noir. Le thermoformage consiste à prendre une feuille de plastique, à la chauffer pour la ramollir, puis à lui faire prendre la forme du papier en relief placé en dessous.

2.. Centre national de recherche scientifique.

Savoir +

➤ Aucun service public n'assure la transcription des livres de classe pour les élèves déficients visuels (hormis pour leur propre usage, certains établissements spécialisés, tel l'Inja). Aussi faut-il saluer le travail de l'association Le Livre de l'Aveugle, composée uniquement de bénévoles : elle édite plus de 60 % des manuels en braille produits en France. Deux établissements catholiques, l'école de la Trinité, à Paris, et l'institut Notre-Dame, à Saint-Germain-en-Laye, soutiennent déjà cette association qui a besoin de dons pour vivre. Pourquoi ne pas les rejoindre en organisant une collecte solidaire au moment du Carême ?

Contact : Le Livre de l'Aveugle, 124 boulevard Camélinat, 92240 Malakoff. Tél. : 01 47 35 91 17. Internet : www.livredelaveugle.fr

Axel Petit, étudiant à HEC, déficient visuel

▶ Axel Petit, après des classes préparatoires à Sainte-Geneviève, à Versailles (Yvelines), est arrivé major aux concours d'entrée à HEC et à l'ESSEC en 2006. Une performance d'autant plus méritoire qu'il a effectué toute sa scolarité en classe ordinaire, avec... des manuels scolaires adaptés. Voici son témoignage.

« En matière de transcription d'images, il n'existe pas de solution ni de technique parfaite. On peut parfois se passer totalement de l'image, en avoir la description orale, écrite, ou encore la traduction en relief. Certains supports en relief sont plus agréables au toucher que d'autres. Je préfère, par exemple, le thermogonflage aux feuilles de plastique [*thermoformage*], mais la lecture d'images tactiles reste un exercice difficile. D'autant qu'en classe, on ne peut passer plus de temps que les élèves voyants sur une illustration. Au fur et à mesure que le niveau augmente, la transcription s'individualise. J'avais pour mes années de prépa HEC un contact direct avec les transcrip-teurs de l'Inja* qui suivaient ma scolarité : une collaboration précieuse qui a permis d'adapter au mieux les supports écrits avec des ajustements permanents. »

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTINE HÉNAULT

* Institut national des jeunes aveugles, 56 boulevard des Invalides, 75007 Paris. Tél. : 01 44 49 35 35. Internet : www.inja.fr (on peut y consulter la banque de données de l'édition adaptée qui répertorie les livres en braille déjà publiés).

150 ans auprès des enfants fragiles

Implantée à Gradignan, près de Bordeaux, l'association Saint-François-Xavier - Don-Bosco¹ a fêté ses 150 ans les 28 et 29 septembre 2007. Dans le respect des principes éducatifs de Don Bosco, elle accueille, scolarise et forme professionnellement près de 300 jeunes en difficulté.

EMMANUELLE DIAZ

Il étaient nombreux, à la fin du mois de septembre 2007, à investir le domaine de Monjous², à Gradignan (Gironde), afin de célébrer les 150 ans de l'association Saint-François-Xavier - Don-Bosco, devenue aujourd'hui l'un des plus importants acteurs de l'action sociale et médico-sociale d'Aquitaine. Habilitée par plusieurs ministères (Santé, Justice et Emploi, notamment), mais aussi par les collectivités territoriales (conseils général et régional) et des organismes d'Etat (ANPE), elle accueille près de 300 jeunes âgés de 6 à 21 ans en grande difficulté sociale ou familiale, souvent atteints de troubles du comportement. Et tous accusant de sérieux retards scolaires. Au sein d'une dizaine de structures (cf. encadré) réparties sur près de 60 hectares, l'association s'emploie à les scolariser, à les former professionnellement, mais aussi à les aider à réguler leurs comportements afin de leur permettre de gagner en autonomie. « Notre action est basée sur l'écoute et le respect de l'autre. Notre objectif est de restaurer, éduquer et former la personne dans sa globalité. C'est-à-dire dans ses aspects physique, intellectuel, psychoaffectif et spirituel », explique Michel Labardin, directeur général de l'association et maire de Gradignan, reprenant en cela les principes mêmes de la pédagogie de Don Bosco pour qui « sans affection, [il n'y avait pas] de confiance et sans confiance, pas d'éducation ». Autant d'idées extrêmement novatrices au XIX^e siècle et qui semblent, depuis, avoir fait leurs preuves, surtout



« Former, Éduquer, Instruire ». Cette sculpture collective, réalisée par les jeunes, a été inaugurée lors du 150^e anniversaire.

auprès de ces jeunes abîmés par la vie. « Là où on parlait de répression et de déviance, Don Bosco parlait de dialogue, d'écoute, de confiance, d'affection, de développement personnel et culturel. Une approche qui, pour nous, reste essentielle car l'action éducative spécialisée est faite de mise en œuvre de techniques professionnelles basées sur les sciences humaines », précise Michel Labardin.

Des droits et des devoirs

« On recrute des personnes qui ont des spécialités et qui ne connaissent pas forcément la pédagogie de Don Bosco. Mais quand on leur en parle, elles s'y retrouvent automatiquement car c'est entré dans le "patrimoine commun". Ce sont des principes (l'affection, la proximité et le partage avec le jeune) qui transcendent l'appartenance à un dogme », explique Alain Cloutour, le président de l'association. Un point de vue que complète Yvan Kerloc'h, en-

seignant et directeur de l'école élémentaire spécialisée : « Il faut néanmoins savoir garder une certaine distance face aux problèmes des jeunes pour être reconnus par eux en tant qu'enseignants. S'ils n'ont pas confiance en nous dans ce rôle, ils ne vont pas réussir à se projeter et à construire quelque chose en classe. Quant à l'affection, elle est difficilement physique. Mais elle passe par ce qu'on apporte dans la classe, ce qu'on a préparé. Dans la construction de ma journée scolaire, il y a déjà de l'affection. Je le lis dans leurs yeux, dans l'intérêt qu'ils vont porter à leur travail. Au fait qu'ils m'en reparlent aussi. »

Pour l'enseignant, l'héritage de la philosophie salésienne se concentre dans le fait qu'« il ne faut jamais désespérer et toujours croire qu'il y a un bon chemin pour l'enfant, même si ce n'est pas celui qu'on imaginait au départ ». L'objectif étant de « lui permettre de faire des choix qui n'ont pas été dictés par d'autres afin qu'il cesse d'être un objet pour être sujet de sa vie ». Cela passe par une responsabilisation du jeune et donc par une sanction éventuelle de son comportement. « En venant ici, explique Michel Labardin, le jeune a le droit d'être aidé mais il a aussi des devoirs, et quelque part, considérer que ses difficultés, ses souffrances ne lui imposent aucune exigence, ce n'est pas lui rendre service. Il faut le mettre en situation d'exercer sa propre responsabilité, renforcer l'image positive qu'il a de lui-même, son narcissisme. »

Aussi, le regard porté sur l'enfant est-il essentiel. « Le considérer comme capable et non coupable, c'est déjà très positif, précise Alain

Cloutour. C'est un regard d'amour au sens du Christ, car le jeune qui arrive ici n'est pas condamné. Il arrive avec la possibilité de se réaliser. » Ce qui ne peut se faire que grâce à un partenariat étroit de tous les acteurs de l'association. « On n'est rien tout seul dans sa classe si on n'a pas l'appui des éducateurs, des chefs de service et des directeurs des autres établissements, note Yvan Kerloc'h. Pour aider l'enfant à grandir, il faut lui ouvrir la tête et l'esprit par la régulation d'une vie sociale dans la classe et par un accès à la culture. Tout cela, je ne peux le bâtir que parce que je travaille en collaboration avec les éducateurs d'internat, l'assistante sociale ou l'éducatrice qui est chargée des relations avec les familles. » Ce qui explique sans doute que le 150^e anniversaire ait été placé sous le thème « Réunir-Réussir ».

Chose rare

« Les mots ont été choisis par les enfants et vont bien avec l'esprit des 150 ans et l'idée qu'on se fait de la mission de l'association : réunir des jeunes et des professionnels pour vivre ensemble et permettre à ces enfants d'évoluer. On rassemble des compétences, des gens de tous horizons pour aider ces jeunes à réussir. Réunir, c'est déjà réussir », explique Michel Labardin. « Nous sommes un peu à la frange des centres d'intérêt majoritaires de l'enseignement catholique. Nous ne sommes pas en concurrence mais complémentaires de l'enseignement classique. Ici, nous avons un autre projet institutionnel, une autre stratégie car ces jeunes sont en souffrance », précise Alain Cloutour.

« Considérer l'enfant comme capable et non coupable, c'est déjà porter sur lui un regard très positif. »

Yvan Kerloc'h lui fait écho : « Je me sens pleinement dans l'enseignement catholique car il y a une bonne nouvelle à vivre : la certitude d'une espérance, d'un demain, d'un partage possible. Je suis heureux qu'une animatrice pastorale arrive car on va pouvoir accueillir des gamins qui ont une réelle demande de catéchèse et avoir une ouverture vers ceux qui n'ont jamais entendu un appel. »

« On reçoit des enfants qui viennent de partout et n'ont pas fait le choix d'une école catholique. Notre école est catholique car elle est universelle », souligne Yvan Kerloc'h qui n'ignore pas pour autant un écueil important : « Venir enseigner ici, c'est presque être en rupture avec l'idéal du métier qu'on s'était fait car on



Moments de fête. De haut en bas : Michel Labardin plante un cèdre, symbole de paix ; démonstration de judo ; démonstration de capoeira.

n'est pas sur un piédestal. Il y a des postes vacants, et aucun jeune enseignant ne se présente. Je ne leur en veux pas de ne pas avoir envie de travailler ici, mais ils ne sont jamais venus voir et personne ne les a poussés à le faire. Ce que je reproche, c'est le déficit de découverte et de connaissance du milieu de l'enseignement spécialisé. »

1. Adresse : 181 rue Saint-François-Xavier, BP 112 - 33173 Gradignan Cedex. Tél. : 05 56 75 78 78.

Internet : www.saintfrancoisxavier.fr

2. Le site, propriété de la Fondation La Navarre (cf. encadré), abrite l'association Saint-François-Xavier.

Éduquer et soigner

L'association Saint-François-Xavier est laïque. Financée par des organismes tels que la DDASS* pour ce qui est du handicap, par le conseil général de la Gironde pour le placement des jeunes, elle travaille en collaboration avec la Protection judiciaire de la jeunesse pour l'action sociale. Elle bénéficie du soutien de la fondation La Navarre. Reconnue d'utilité publique, cette dernière, propriétaire du domaine de Monjous, assure la pérennité de l'œuvre de Don Bosco et de la pédagogie salésienne. L'association Saint-François-Xavier emploie près de 300 salariés exerçant dans 11 établissements destinés à l'enseignement, à la formation professionnelle des jeunes, mais aussi aux soins à leur apporter.

Parmi les établissements : l'institut médico-éducatif Don-Bosco (64 jeunes de 10 à 20 ans présentant des dysharmonies évolutives avec troubles associés) ; le centre de rééducation et de formation professionnelle qui porte également le nom du fondateur (85 jeunes de 13 à 21 ans, en situation d'échec personnel, familial, social ou scolaire) ; l'école élémentaire spécialisée ; le centre éducatif renforcé La Péniche (7 adolescents de 13 à 17 ans, placés sous ordonnance 45 par les magistrats) ; le centre scolaire Dominique-Savio (50 garçons de 7 à 17 ans, ayant des problèmes d'ordre social et familial, des troubles de la personnalité et un retard scolaire) ; le service d'éducation spécialisée et de soins à domicile Saute-Mouton (30 enfants autistes de 6 à 12 ans, accueillis en complémentarité avec les hôpitaux de jour entre 3 et 5 demi-journées par semaine) ; un institut de recherche et d'éducation permanente ; un restaurant-école ; un foyer de jeunes (40 jeunes de 14 à 21 ans). Récemment, Vict'Aid, un établissement destiné à l'aide aux victimes d'agressions, d'accidents du travail ou de la route, a été inauguré. Un autre, destiné à assurer la prise en charge éducative, thérapeutique et scolaire d'adolescents autistes doit ouvrir dans les mois à venir. **ED**

* Direction départementale des affaires sanitaires et sociales.



Les stands présents lors des journées de septembre reflétaient la diversité de l'offre éducative de l'association.

Tous en piste !

Le groupe scolaire Notre-Dame-de-Sion, à Saint-Omer (Pas-de-Calais), a présenté, en septembre dernier, un spectacle de cirque conjuguant les talents des élèves, des professeurs et des autres personnels de l'établissement. Une performance rendue possible par un aménagement horaire innovant.

VIRGINIE LERAY

Un immense chapiteau dans la cour, des lamas et des chiens sauvages qui ont bien appris leur leçon, une élégante écuyère, une farandole de clowns... et un directeur, déguisé en Monsieur Loyal, qui ouvre l'année scolaire par un retentissant : « *Que le spectacle commence !* » Non, nous ne sommes pas dans un livre de Daniel Pennac où les enfants prennent le pouvoir et transforment, d'un coup de baguette magique, leur



Exceptionnel. Notre-Dame-de-Sion a donné quatre représentations de son spectacle CirkSION à guichets fermés.

école en cirque... Seulement à Saint-Omer, où le groupe scolaire Notre-Dame-de-Sion¹ cultive sa fibre artistique de longue date. L'ensemble de la communauté éducative y monte régulièrement des spectacles : en 1994, un *Sion et lumière* retraçait l'histoire de l'établissement ; en 1997, ce fut une soirée cabaret ; en 2000, une comédie musicale inspirée de *L'étrange Noël de Monsieur Jack* (le film d'animation de Tim Burton). « *L'idée est de mettre en valeur les talents de chacun. Nous découvrons alors les élèves les moins scolaires sous un nouveau jour ; certains s'affirment de manière étonnante* », explique Laurent Brunelle, le directeur.

Le 29 septembre 2007, plus de 200 collégiens, lycéens, professeurs et autres personnels de l'établissement ont ainsi donné, à guichets fermés, quatre représentations de *CirkSION*, dont deux offertes aux élèves des écoles catholiques voisines. Au total, près de 1 500 spectateurs pour une prestation de deux heures, préparée pendant toute l'année scolaire précédente. Cheville ouvrière de l'événement, comme à chaque fois, Andrée Cathelain, qui assiste Laurent Brunelle comme secrétaire de direction, « *dans toutes les directions !* ». Recherche de sponsors, de partenariats à

« Les élèves expérimentent l'autonomie, ce qui évite qu'ils ne fassent les chiens fous durant leur première année de fac. »

noyer dans le tissu associatif local, logistique et coordination en vue de la mise en piste des numéros... Andrée Cathelain est sur tous les fronts : « *Le travail de préparation est considérable, mais quelle récompense de voir l'élan, la dynamique qui se créent ! La motivation de chacun grandit au fur et à mesure que le spectacle prend forme. Depuis la rentrée, tout l'établissement était en ébullition !* »

La recette du succès : mobiliser le plus largement possible, solliciter les compétences de chacun, et surtout, s'entourer de professionnels aux conseils avisés. L'aventure a aussi profité d'un aménagement des rythmes scolaires, mis en place progressivement depuis 2002. « *Notre idée était de faire un lycée du matin où les cours s'arrêtent à 15 h 30, pour raccourcir les journées qui sont très longues, notamment pour les internes²* », explique Anne Sougniez, documentaliste et second GO du spectacle.

Une fois acquise l'adhésion de l'équipe pédagogique, des parents et des professeurs, une expérimentation, inspirée de l'exemple du lycée des Feuillants, à Poitiers³, a permis de convaincre le rectorat. Les plages de cours sont passées de 55 à 50 minutes. Un professeur assurant dix-huit heures hebdomadaires économise ainsi une heure et demie par semaine, temps qu'il réinvestit dans des aides à la réussite personnelle de l'élève, les « Arpe ». Dispensées selon un roulement complexe, élaboré chaque année en juillet, ces dernières consistent en des permanences, où un professeur reçoit individuellement les élèves et en des séances collectives de soutien, autour d'un thème précis ou de points de méthodologie. En Arpe, les lycéens peuvent aussi aller plus loin, en préparant un concours post-bac ou le diplôme du Toeic⁴, grâce à des séances de conversation. Conseils sur l'orientation ou interventions extérieures complètent ce dispositif.

Mais l'offre ne s'arrête pas là : une trentaine d'ateliers extrascolaires sont également proposés l'après-midi : tir à l'arc, sculpture, mosaïque, équitation, tennis, guitare, cuisine, hip-hop, théâtre, danse... Si, au collège, le cadre reste plus strict (les Arpe étant obligatoires de 15 h 30 à 16 h 30 avant les ateliers), pour les lycéens, la formule s'apparente à « *un véritable apprentissage du choix et de la responsabilité* », selon Anne Sougniez. À chaque période, l'élève compose lui-même le menu de ses après-midi, avec des cours optionnels, des Arpe et/ou des ateliers. Il peut aussi ne rien choisir, restant en étude s'il est interne, rentrant chez lui sinon. Sa décision, avalisée par les parents, est rediscutée avant chaque période de vacances avec le professeur principal qui peut parfois corriger le tir, lorsque des élèves, trop anxieux, multiplient les Arpe sans s'octroyer de détente ou, au contraire, lorsque d'autres cumulent



Photos : Gobaud

Sous le chapiteau. Laurent Brunelle, le chef d'établissement (2^e en partant de la droite), est le Monsieur Loyal d'un spectacle qui implique toute la communauté éducative.

trop d'ateliers, au détriment du travail. Trois rencontres avec les parents, dont la première organisée dès octobre, aident à gérer cette liberté. « Avec ce système, les années de lycée et d'internat ne sont pas vécues comme une claustration. Au contraire, elles ouvrent à autre chose. Et les élèves expérimentent l'autonomie, ce qui évite qu'ils ne fassent les chiens fous durant leur première année de fac », estime Laurent Brunelle.

Otarie en chef

Ces ateliers sont quasiment tous animés par des professionnels extérieurs et se déroulent souvent dans des clubs des alentours. L'an dernier, le Centre régional des arts du cirque⁵ a fait son apparition parmi eux. Jonglerie, clowneries et autres acrobaties y ont servi de creuset à la préparation du spectacle. Hélène et Alice, aujourd'hui en 5^e, ont particulièrement apprécié d'apprendre « à manier les massues, à faire tourner les assiettes, à marcher sur une boule ou sur un fil, à se déplacer en monocycle... » Le meilleur moment ? « L'ambiance dans les coulisses du chapiteau, où on chantait tous pour se donner du courage. » Le numéro le plus drôle et le plus inattendu ? « Celui des ota-

ries savantes, réalisé par des pionnes et des dames de service... On ne pensait vraiment pas qu'elles pouvaient faire cela ! » pouffent-elles, en coulant un regard amusé à Peggy, surveillante, mais aussi otarie en chef, créatrice du numéro. « Loin de poser des problèmes d'autorité, cette formidable aventure a apporté une nouvelle dimension à la relation avec les élèves », déclare l'intéressée, avec un sourire de connivence.

Du côté de l'internat, c'est peu dire que les multiples répétitions ont animé les soirées ! Bénédicte, pianiste et flûtiste, peut en témoigner : « Je ne voulais pas participer au départ, vu la charge de travail en 1^{re} L et le nombre de volontaires. Mais on m'a demandé de jouer dans l'orchestre et je ne regrette pas d'avoir loupé quelques cours. Se retrouver pour partager une passion commune a créé des liens très forts entre nous ! » Une effervescence, une fois n'est pas coutume, encouragée par la responsable d'internat, adepte du mime, et qui s'est donc retrouvée en piste avec certains internes, métamorphosés en marionnettes, pour un moment de grâce et de poésie. « Elle n'est pas plus permissive pour autant, mais on se connaît mieux et elle a davantage confiance en nous », remarque Anaïs. Et cet esprit familial s'est propagé

jusqu'aux concierges, également enrôlés dans la troupe de saltimbanques. Nadège de Kersabiec, professeur de musique et chef de chœur professionnel, a été enthousiasmée de pouvoir monter un spectacle sur son lieu de travail : « Avec l'école de musique de Saint-Omer, nous avons mis au point des arrangements et des compositions. Les élèves ont participé au processus de création artistique que l'on a rarement l'occasion d'aborder en cours. Même si ç'a été un peu dur, au début, pour les plus jeunes, très impatientes, ils ont fait des progrès formidables. Résultat, je vais beaucoup plus loin avec les élèves, aujourd'hui. » D'ailleurs, une comédie musicale se prépare avec l'atelier voix qu'elle anime et qui croule cette année sous les inscriptions. De quoi rassurer Andrée Cathelain, proche de la retraite : nul doute que le flambeau sera repris. ♦

1. Adresse : 52 rue Courteville, BP 9 - 62501 Saint-Omer Cedex. Tél. : 03 21 38 25 22. Internet : www.sion-saint-omer.org
2. L'établissement en compte 270 (sur un effectif total de 700 élèves).
3. Adresse : 15 rue des Feuillants, 86035 Poitiers Cedex. Tél. : 05 49 60 28 00. Internet : www.lesfeuillants.com
4. Test Of English for International Communication.
5. Adresse : Parc Urbain, 16 rue du château-d'Isenghien, 59160 Lomme. Tél. : 03 20 08 26 26. Internet : <http://asso.nordnet.fr/lesateliersducirque>

Un budget de pros... sans les cachets !

▶ La production du spectacle *Cirksion* n'accuse qu'un léger déficit : sur un budget de 20 000 €, les trois quarts ont été financés par des sponsors locaux, le reste étant presque amorti par les entrées payantes (8 € pour les adultes, 4 € pour les 12-18 ans) ainsi que par les ventes de T-shirts et de boissons. Même commercialisés à perte, le programme (2 €) et surtout le double DVD réalisé par un professionnel (10 €) contribuent à approcher l'équilibre. À côté de la rémunération des encadrants professionnels, la technique s'avère un véritable gouffre financier, avec un coût supérieur à 7 000 €, rien que pour la location du chapiteau, des projecteurs et de la sono. Et encore, ces frais ont été diminués par de nombreux coups de pouce, Emmaüs louant ses costumes, récupérés des festivals de Dunkerque, à prix d'ami, et certains parents ayant aidé au démontage du chapiteau ou prêté du matériel. À noter aussi que l'installation a reçu la visite d'une commission de sécurité. C'est la marque de fabrique de Notre-Dame-de-Sion : le professionnalisme. On le retrouve dans ses ateliers (26 000 € par an), également animés par des pros. Il faut compter 48 € de l'heure pour un intervenant des arts du cirque, de l'école de danse ou de musique de Saint-Omer, et 20 €, plus un peu de matériel, pour des activités mosaïque ou sculpture. Grâce à des subventions, notamment du conseil régional, à des partenariats – avec le centre culturel La Comédie de l'Aa, par exemple – et au fait que l'établissement puise sur ses fonds propres, les parents ne déboursent pas un centime pour ces ateliers. **VL**

L'école catholique en Angle

En Angleterre et au pays de Galles, l'enseignement catholique obéit aux mêmes lois. Et ses performances sont saluées tant par les parents que par l'organisme officiel chargé d'inspecter les établissements scolaires et de publier leurs résultats.

ÉTIENNE VERHACK¹



En 2001, l'Angleterre, le pays de Galles et l'Écosse² comptaient 60 209 500 habitants. Pour la première fois, cette année-là, des informations concernant l'identité religieuse de la population de la Grande-Bretagne ont été collectées. Elles ont révélé un pourcentage de 10 % de catholiques en Grande-Bretagne, avec, bien sûr, des variations régionales. Les statistiques pour l'ensemble du Royaume-Uni (Grande-Bretagne plus Irlande du Nord) indiquent qu'un peu plus des trois quarts de la population déclarent avoir une religion. Et parmi eux, 72 % se disent chrétiens. L'islam est la deuxième religion la plus représentée, avec près de 3 % de croyants (1,6 million). Viennent ensuite les hindous (559 000), les sikhs (336 000), les juifs (267 000), les bouddhistes (152 000). Sans oublier les fidèles d'autres religions (179 000).

Système scolaire

En Angleterre et au pays de Galles, le paysage scolaire se partage entre établissements d'État (*maintained schools*) et établissements privés (*independent schools*). Du côté des établissements publics, on trouve des écoles et des collèges : *community schools*, *voluntary aided schools* (dont la plupart sont confessionnelles), *controlled schools*, *academies*, *trust schools* et *sixth form colleges* (pour les élèves du secondaire supérieur, âgés de 16 à 18 ans). Soulignons que tout établissement secondaire peut être considéré comme *specialist* (spécialisé) et proposer un programme original fondé sur la musique, les arts, les sciences... À l'été 2005, on recensait 198 établissements de ce type³. La scolarité obligatoire, qui commence à 5 ans pour s'achever à 16, ignore pratiquement le re-



St. Brigid's School, à Denbigh, au pays de Galles.

doublement. Elle s'organise en *key stages* (phases clefs) numérotées de 1 à 4. Les deux premières concernent les élèves du primaire (de 5 à 11 ans), les deux suivantes les collégiens (de 11 à 16 ans). Alors que les écoles à caractère religieux, dans leur grande majorité, appartiennent à l'Église d'Angleterre ou à l'Église catholique romaine,

L'enseignement religieux joue un rôle central et vital dans le programme des écoles catholiques.

le nombre des écoles confessionnelles (*faith schools*) du secteur d'État est en augmentation. Dans ce même secteur, les écoles catholiques comptent pour environ 10 %. Elles sont réparties sur l'ensemble des territoires anglais et gallois, avec des variations en fonction de l'importance des diocèses. Soulignons qu'il y a 17 *sixth form colleges* catholiques et 5 instituts catholiques d'enseignement supérieur.

Un peu d'histoire

1847 : débuts de la scolarisation catholique « étatique »
En 1847, le *Catholic Poor School Committee* est créé pour recevoir et distribuer les premiers subsides d'État en vue de la construction d'écoles élémentaires catholiques et de trois *training schools* – instituts de formation pour les enseignants catholiques.

En 1870, la loi sur l'enseignement (*Education Act*) introduit le système dual – toujours en vigueur – pour financer et administrer les écoles. La loi établit des « districts scolaires » pour assurer la présence de *board schools*, financées par les taxes

locales, là où il n'y a pas assez de places dans les *voluntary schools*. Ces dernières – catholiques incluses – reçoivent des fonds du gouvernement couvrant jusqu'à 50 % des frais liés aux bâtiments et à l'entretien. Les frais de scolarité (9 *pence* par semaine) ne sont pas abolis, mais les conseils scolaires peuvent offrir un enseignement gratuit aux enfants pauvres. Malgré les efforts des Églises, les *voluntary schools*, qui représentent alors 70 % des établissements, doivent toujours lutter pour pouvoir payer correctement leur personnel. La loi sur l'enseignement de 1902 en prend acte et augmente le soutien financier de l'État. Elle établit des autorités éducatives locales qui prennent en charge le salaire des enseignants. En contrepartie, l'État s'accorde le droit de nommer un tiers des directeurs des *voluntary schools* et d'inspecter ces écoles.

1944 : loi sur l'enseignement

La loi sur l'enseignement de 1944 institue un système national d'enseignement primaire, secondaire et supérieur totalement financé par les taxes nationales et locales. L'enseignement religieux et un temps quotidien de prière collective deviennent obligatoires pour toutes les écoles (bien que les parents se voient offrir la possibilité d'en dispenser leurs enfants). La position de l'Église, au sein du système dual, est sauvegardée par l'article 76 de la loi : « Dans l'exercice ou l'exécution de leurs pouvoirs et devoirs respectifs selon les lois sur l'enseignement, le secrétaire d'État, les autorités éducatives locales et les autorités financières tiendront compte des principes généraux qui veulent que les élèves soient éduqués en accord avec les souhaits de leurs parents pour autant que cela soit compatible avec l'offre d'une instruction et d'une formation efficaces et en évitant toute dépense publique déraisonnable. »

Comme on l'a vu plus haut, les *voluntary aided schools* ont alors à leur charge 50 % des frais liés aux bâtiments et à l'entretien. Des frais que l'Église catholique a de plus en plus de difficultés à assumer, surtout quand la scolarité obligatoire est prolongée jusqu'à 16 ans. En 1959, la contribution de l'Église est ramenée à 25 %. D'autres réductions suivent : 20 % en 1957, 15 % en 1975 et 10 % en 2002. Ce dernier pourcentage est toujours d'actualité.

1988 : loi de réforme de l'enseignement

La loi de réforme de l'enseignement de 1988 introduit un programme national de référence (*National Curriculum*) et des évaluations des acquis scolaires à 7, 11 et 14 ans. Les résultats des établissements sont désormais publiés et les journaux s'empressent d'établir des classements. Cette réforme a aussi pour but de réduire l'influence des autorités locales d'éducation en

terre et au pays de Galles

créant un nouveau type d'école – la *grant maintained school* – subventionnée directement par le gouvernement.

2004 : loi sur l'enfance

Alors que le législateur s'est beaucoup intéressé à l'enseignement depuis 1988, sonnant notamment le glas des *grant maintained schools* en 1999, la loi sur l'enfance de 2004 vient réformer significativement le système en mettant l'accent sur les services liés aux premières années de l'enfance. L'offre d'enseignement entre dans le cadre des services sociaux et les autorités éducatives locales retrouvent de leurs prérogatives. Des fonds sont octroyés aux établissements accueillant des élèves jusqu'à 14 ans, afin qu'ils étoffent leur offre d'activités hors temps scolaire⁴.

Compétences clefs

Durant ces dernières décennies, les gouvernements successifs ont favorisé « la formation et les compétences requises par les employeurs » : ce que l'on appelle les *key skills*⁵ (compétences clefs). Cela a eu pour effet, du côté des élèves, d'augmenter leur taux de réussite et de les encourager à prolonger leur scolarité au-delà de 16 ans, et du côté des établissements, d'élargir leur offre de cursus et de diplômes. Conséquence : certains étudiants, soucieux de se constituer un « portefeuille de compétences », choisissent de suivre des cours dans différentes institutions. Ces petits arrangements dictés par le monde du travail ont un impact sur les écoles et collèges catholiques qui doivent se positionner, eux aussi, en tant qu'organismes de formation.

Enseignement de la religion

Ce que dit la loi

La religion doit être enseignée à tous les élèves (sauf ceux des classes maternelles) inscrits dans les *maintained schools*, y compris aux élèves des *sixth form colleges*, à l'exception de ceux dont les

parents ont spécifié qu'ils ne le voulaient pas. Dans les *maintained schools* autres que les *voluntary aided schools* à caractère religieux, cet enseignement est donné en accord avec le programme agréé par les autorités éducatives locales. Dans les *maintained* et *independent schools* catholiques, l'enseignement religieux doit s'inscrire dans la ligne du *Religious Education Curriculum Directory (RECD)*, texte publié en 1996 par la Conférence des évêques d'Angleterre et du pays de Galles, et du Canon 804.

Dans les écoles catholiques

L'enseignement religieux joue un rôle central et vital dans le programme des écoles catholiques. Il est inspiré par la vision chrétienne de la personne telle qu'énoncée par la Conférence des évêques d'Angleterre et du pays de Galles, en 2000, dans la « Déclaration sur l'enseignement de la religion dans les écoles catholiques⁶ ». Une vision exprimée et explorée d'un enseignement religieux qui n'est pas seulement une matière parmi d'autres, mais le fondement du processus éducatif tout entier. Les convictions et valeurs étudiées dans cet enseignement inspirent et rassemblent tous les aspects de la vie à l'école catholique. Le *RECD* stipule des objectifs que l'on peut résumer ainsi : étude générale et systématique du mystère de Dieu, de la vie et des enseignements de Jésus-Christ, et des enseignements de son Église ; étude des convictions centrales des catholiques et de ce qui est pour eux la base de la relation entre foi et vie. Et cela d'une façon qui incite à la recherche et à la réflexion des élèves, qui développe les compétences et aptitudes appropriées, et qui encourage une réponse libre, fondée et complète à l'appel de Dieu dans toute vie. Tel qu'énoncé dans le *RECD*, il s'agit de former « des jeunes lettrés du point de vue religieux, qui ont la connaissance, la compréhension et les compétences – appropriées à leurs âge et capacité –

pour penser de façon spirituelle, éthique et théologique, et qui sont conscients des exigences de l'engagement religieux dans la vie de tous les jours ».

Les professeurs de religion à l'école catholique

Les professeurs de religion sont nommés par les gestionnaires (*governors*) des écoles catholiques, selon les mêmes termes et conditions que les enseignants des autres disciplines. Ils sont accompagnés par des conseillers diocésains en enseignement religieux. Comme tous leurs collègues, ils sont invités à vivre leur vie dans la ligne de l'enseignement de l'Église. Les enseignants doivent passer le *Catholic Certificate in Religious Studies (CCRS)*, Certificat catholique d'études religieuses, qu'il peuvent préparer dans l'un des cinq instituts catholiques d'enseignement supérieur, mais aussi dans leur diocèse ou dans un centre de formation agréé par la Conférence des évêques d'Angleterre et du pays de Galles. ♦

1. Secrétaire général du Comité européen pour l'enseignement catholique (CEECE).

2. Cf. ECA 316, pp. 46-47.

3. Le choix de la spécialisation relève du conseil d'administration de chaque établissement. Les statistiques indiquent que les écoles catholiques, dans leur majorité, sont spécialisées en sciences, mathématiques, informatique ou humanités.

4. La semaine scolaire compte 5 jours (du lundi au vendredi). Les cours commencent à 8 h 45 pour s'achever à 15 heures (avec une récréation de 15 minutes le matin et 1 heure pour déjeuner). À l'heure du déjeuner et après 15 heures, des clubs de sport, de musique, d'arts plastiques..., animés au sein de l'école par des enseignants volontaires, sont proposés aux élèves.

5. Elles sont définies comme les « compétences générales dont les individus ont besoin pour devenir des membres actifs d'un monde professionnel flexible, adaptable et concurrentiel, et pour leur formation tout au long de la vie ».

6. *Religious Education in Catholic Schools*. Disponible à l'adresse : www.catholic-ew.org.uk/resource/recs/index.htm

➤ Contact : Catholic Education Service for England & Wales, Ms Oona M. Stannard, Chief Executive & Director, 39 Eccleston Square, GB – London SW1V 1BX.
Internet : Tél. : +44 207 9014880. Internet : www.cesew.org.uk
E-mail : general@cesew.org.uk ou ostannard@cesew.org.uk

DONNÉES DE BASE

➤ Angleterre et pays de Galles totalisent 14* *joint schools* (prenant en compte les religions anglicane et catholique, elles sont soutenues par leurs deux diocèses) : 3 primaires, 1 moyenne et 10 secondaires.

➤ 13,4 % des élèves des écoles catholiques secondaires appartiennent à une ethnie minoritaire, contre 13,1 % dans les autres écoles.

➤ 18 % des meilleures écoles primaires pour les élèves de 7 à 11 ans sont catholiques.

➤ Les écoles catholiques sont plus attentives que les autres au développement personnel des élèves. Elles ont un meilleur « rapport qualité-prix ». Elles enregistrent un taux de satisfaction des parents plus élevé qu'ailleurs.

➤ Un cinquième des écoles secondaires générales les plus performantes

(niveau A) en Angleterre sont catholiques. Il en est de même pour près des trois quarts des meilleures écoles préparant au *General Certificate of Secondary Education*** (*GCSE*).

➤ Un recensement global Angleterre-pays de Galles indique que 70 % des élèves des écoles catholiques sont catholiques. Si l'on affine l'analyse au plan des diocèses, on obtient une fourchette allant de 47 % à 92 %. Enfin, si l'on examine les chiffres école par école, on remarque des variations plus substantielles : 95 % des élèves sont catholiques dans environ 20 % des écoles, mais dans 10 % des écoles, c'est moins de la moitié des élèves qui est catholique.

➤ 62 % des enseignants des écoles catholiques sont catholiques. Le pourcentage est plus élevé dans les écoles primaires (79 %) que dans le secondaire (52 %).

* La plupart des chiffres cités dans cet encadré proviennent de l'*Office for Standards in Education (Ofsted)*, un organisme gouvernemental indépendant. Internet : www.ofsted.gov.uk

** Certificat général de l'enseignement secondaire : on le passe généralement à l'âge de 16 ans.

Au bonheur de lire

Les élèves de 1^{re} L du lycée parisien Louise-de-Marillac n'avaient jamais suivi une rentrée littéraire. Pour leur participation au Goncourt lycéen, décerné à Philippe Claudel*, le 12 novembre dernier, ils se sont plongés avec délice dans la littérature contemporaine.



Magique. La réception des livres a marqué le début de l'aventure.

Je leur tire vraiment mon chapeau, car, moi-même, je n'ai pas réussi à lire autant de livres que la plupart d'entre eux ! » Ce cri du cœur vient d'Anne Legrand, documentaliste du lycée Louise-de-Marillac**, à Paris, une des chevilles ouvrières de la participation de l'établissement à ce 20^e Goncourt lycéen, avec sa collègue, Claire Sautejeau, et Valérie Walfard, professeur de français. Depuis 1988, la prestigieuse récompense est en effet doublée par un prix coorganisé par le ministère de l'Éducation nationale et la Fnac***. Il est attribué par un jury composé de treize délégués régionaux (élus par 57 classes de lycées professionnels et généralistes ou de BTS****), parmi la même sélection que celle retenue pour le Goncourt. Première étape franchie par Louise-de-Marillac : déposer un dossier d'inscription auprès de la direction des activités culturelles de l'académie de

Paris, en mai. Une fois la candidature acceptée, c'est la Fnac qui finance et organise la distribution des livres, les déplacements et les rencontres avec les auteurs. À la rentrée, Anne Legrand a donc pu plonger tout l'établissement dans une effervescence littéraire. « Une véritable dynamique s'est créée, notamment grâce aux parrainages mis en place. Des professeurs et des personnels administratifs ont aidé les élèves à développer leur argumentaire ou à mettre en forme les fiches de lecture que chacun devait élaborer. » En plus des comités de lecture tenus en cours de français, véritables joutes verbales destinées à préparer les délibérations finales, les élèves ont pu aiguïser leur sens critique durant plusieurs débats. D'abord au centre de documentation et d'information (CDI), devant des élèves d'autres classes, des professeurs et des parents, puis avec des lecteurs de la bibliothèque municipale voisine. Un journal de bord, rendant compte de l'avancée de la

réflexion des élèves, a aussi été réalisé pendant les cours d'histoire-géographie, d'arts plastiques et de français.

Ce document, exigé par les organisateurs du Goncourt lycéen pour améliorer encore le dispositif, détaille les étapes de la préparation du prix : les rencontres avec les auteurs et ce qu'elles ont apporté aux élèves, leur méthodologie pour choisir leur tiercé gagnant, la manière dont ils ont confronté, fourbi, puis synthétisé leurs arguments. Mais aussi, comment ils ont choisi celui ou celle d'entre eux qui défendrait

leurs positions lors des premières délibérations qui ont eu lieu les 8 et 9 novembre 2007, dans chaque région impliquée. Pour ceux qui ont la chance d'y participer, comme le lycée Louise-de-Marillac, le compte rendu s'achève sur le récit de la finale nationale, qui se tient traditionnellement dans un salon particulier de la brasserie La Chope, à Rennes. Comme pour le vrai Goncourt, les représentants régionaux élus à l'étape précédente, réunis en huis clos avec un enseignant modérateur, débattent plusieurs heures avec pas-

Justine : Quinze livres à lire en moins de deux mois, c'était un véritable marathon ! Finalement, tout le monde en a lu huit minimum et, comme cinq autres élèves, j'ai réussi à tous les lire, intégralement.

Laura : Ce que nous prenions pour un plaisir de lecture s'est avéré un exercice très exigeant car il a fallu préparer des comptes rendus, travailler nos argumentations... Cela nous a pris beaucoup de temps libre et de nombreuses heures de cours.

Quentin : À mi-parcours, il y a eu une vague de découragement et, pour nous garder mobilisés, les profs ont exercé un petit chantage : non seulement les fiches de lecture ont été notées, mais elles comptent pour un coef' 3 dans la moyenne !

Justine : Lorsqu'on nous a remis les livres, c'était magique, nous étions tout excités de commencer l'aventure. Il y a eu un cocktail avec tous nos parrains et marraines, des professeurs ou des parents qui nous ont aidés pour les fiches de lecture.

Quentin : Cette charge de travail nous a appris à nous organiser et aussi à lire différemment : plus rapidement, mais avec plus d'attention, en se posant davantage de questions et en mémorisant mieux.

Chloé : Et puis le Goncourt a créé une ambiance formidable. Au lieu d'un bonjour timide, les élèves se lançaient dans de grandes discussions avec les professeurs dans les couloirs ! Ça change... on a gagné en convivialité !

Quentin : Entre nous aussi, on ne parlait quasiment plus que de cela. Le matin, on était tous à nos places, le nez plongé dans les bouquins. Aux interours et aux récréations, on en discutait, et le soir, en rentrant chez nous, on échangeait encore des conseils pour nos fiches de lecture, sur MSN¹.



Laura et Justine

© V. Leray



Instructif. Rencontre avec Olivier Adam, l'auteur d'*À l'abri de rien*, *Un des titres en lice*.

sion. Et se retrouvent assaillis par la presse à leur sortie.

En plus de leur carnet de bord, les élèves de Louise-de-Marillac ont aussi animé un blog**** re- traçant leur aventure pour com-

pléter les nombreux panneaux d'information affichés aux quatre coins de l'établissement et élargir encore leur audience. On y trouve des critiques de livres, des témoignages et une vidéo de la ren-

contre organisée au lycée avec Olivier Adam.

Leur professeur de français, Valérie Walfard, se félicite de ce que « *contrairement aux craintes initiales, tous les élèves ont joué le jeu sans qu'il faille les y forcer* ».

Une belle réussite qui se ressent aussi dans les progrès accomplis en français. Malgré des cours consacrés au Goncourt, « *ces élèves sont beaucoup plus avancés que d'habitude en novembre. Ils ont compris comment interroger une œuvre, en saisir la complexité, faire parler son contexte : ils savent "déplier" un texte. Ils ont perdu la naïveté des débuts pour acquérir une posture critique* ». Sans oublier les rencontres avec les écrivains, très instructives, « *car à force d'étudier des auteurs morts, la littérature*

devient une sorte d'abstraction. Les discussions avec les écrivains donnent de la chair à la littérature... Il ne reste plus qu'à espérer que, forts de leur expérience, ces jeunes y mettront désormais de leur propre chair ». Jusqu'à décrocher le Goncourt, un jur, qui sait... ♦

* Philippe Claudel, *Le rapport de Brodeck*, Stock, 2007, 400 p., 21,50 €.

** Adresse : 32 rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris. Tél. : 01 43 31 94 01. Internet : www.rosalie-marillac.com - Hormis le lycée Louise-de-Marillac, trois autres établissements catholiques ont participé à l'opération : le lycée technologique Marie-France, à Toulon (Var) ; le lycée Notre-Dame - Saint-Victor, à Épernay (Marne) ; le collège-lycée Jeanne-d'Arc, à Vitry (Ille-et-Vilaine).

*** L'association Bruit de Lire assure l'interface entre la Fnac et les académies. Adresse : 100 allée Saint-Hélier, 35000 Rennes. Tél. : 02 23 40 01 58. E-mail : bruit.de.lire@wanadoo.fr

**** Brevet de technicien supérieur.

***** <http://classelitteraire09.blogspot.com>

Laura : Un autre grand moment a été quand on a appris que j'avais été élue au niveau régional pour représenter l'Ile-de-France dans le débat national. Ça récompensait l'implication de tout l'établissement. À mon retour, j'ai été accueillie à bras ouverts par tout le monde. Quelle émotion... et quelle responsabilité ! J'ai travaillé non-stop tout le week-end d'avant la finale pour synthétiser encore tous les arguments.

Justine : Tous les livres étaient bons et intéressants. Mais certains se rangeaient nettement dans la catégorie divertissement, comme celui d'Amélie Nothomb, *Ni d'Ève ni d'Adam*², ou encore *No et moi*³ ou *Le canapé rouge*⁴.

Romain : Finalement, notre sélection, *Le rapport de Brodeck*, *À l'abri de rien*⁵ et *La chaussure sur le toit*⁶ a été le tiercé finaliste, dans le désordre.

Justine : En tête, nous avons mis le livre de Vincent Delecroix⁶, pour son originalité, puisqu'en dix nouvelles, l'auteur explore différents scénarios pour expliquer la présence d'une chaussure sur un toit. Même si le message est grave, sa légèreté et son humour donnent au livre une fraîcheur qu'on n'a pas trouvée ailleurs.

Laura : *Le rapport de Brodeck* mérite néanmoins d'avoir gagné. C'est un livre très fort sur la condition humaine, avec une écriture aussi simple que belle, une structure d'histoires emboîtées bien construite, et un propos intéressant : il parle de l'intemporalité de la guerre à travers un récit qui se situe dans un non-lieu, à une époque inconnue et dans une absence de langue, puisqu'on y parle un patois non identifié et que seul le rédacteur du rapport sait écrire.

Clara : Le dernier livre de notre sélection, *À l'abri de rien*, raconte comment une femme sombre dans

la dépression. Il est très poignant...

la dépression. Il est très poignant...

Laura : Mais le style, proche de l'oralité, avec une ponctuation très particulière et des incorrections grammaticales, a dérouter.

Justine : Nous avons aussi eu la chance de rencontrer douze auteurs, le 15 octobre à Paris. Là, Philippe Claudel nous a épatés en révé-



Clara et Chloé

lant qu'il écrivait d'un seul jet, sans faire de brouillon.

Laura : Au contraire, Olivier Adam a écrit 27 versions, que j'aimerais d'ailleurs bien lire ! Edmonde Charles-Roux, la présidente de l'académie Goncourt, nous a aussi impressionnés en expliquant qu'avec une liste de 400 ouvrages, elle et les autres membres de l'académie devaient en lire un par jour.

Chloé : C'était gratifiant d'entendre les auteurs nous dire toute l'importance qu'ils accordaient à ce prix, le Goncourt lycéen, qui échappe à l'influence des éditeurs et est le résultat d'un choix sincère et spontané, car c'est une première fois pour nous. Pour notre arrivée en section littéraire, on ne pouvait pas rêver mieux !

Laura : Sans compter que c'est loin d'être fini. Nous allons organiser la venue d'autres auteurs et nous restons en contact avec les autres délégués d'Ile-de-France pour suivre la prochaine rentrée littéraire... Et pourquoi pas monter notre propre académie, une sorte de Goncourt lycéen off !

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE LERAY

1. Navigateur permettant d'échanger des messages textes en direct sur internet.
2. Amélie Nothomb, *Ni d'Ève ni d'Adam*, Albin Michel, 2007, 244 p., 17,90 €.
3. Delphine de Vigan, *No et moi*, JC Lattès, 2007, 285 p., 14 €.
4. Michèle Lesbre, *Le canapé rouge*, Sabine Wespieser, 2007, 148 p., 17 €.
5. Olivier Adam, *À l'abri de rien*, L'Olivier, 2007, 218 p., 18 €.
6. Vincent Delecroix, *La chaussure sur le toit*, Gallimard, 2007, 217 p., 16 €.



Romain et Quentin

Indicateurs économiques

Dans chaque diocèse ou presque, un réseau d'observateurs économiques accompagne les établissements pour la maîtrise de leur gestion. Une aide qui leur donne de meilleures chances de voir réussir leurs projets de développement.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Avec la ténacité que suscite le sentiment de l'urgence, le réseau des observateurs économiques de l'enseignement catholique s'étend. Leur mission est, dans un premier temps, de collecter et d'analyser les indicateurs économiques de chaque établissement, à l'aide de la base Indices¹. Plus du tiers des établissements joue déjà le jeu de cet audit de gestion indispensable, grâce à ce réseau qui tend aujourd'hui son filet protecteur sur 80 % des départements. Quelque 42 observateurs sont ainsi à l'œuvre, dont les trois quarts travaillent pour un département, et un quart pour une région tout entière. Le grand projet, copiloté par le Sgec² et la Fnogec³, ne rencontre plus que quelques poches sinon de résistance, du moins de passivité...

L'enjeu est en effet majeur pour l'avenir de l'enseignement catholique. Jacques Giroux et Patrice Mougeot, respectivement président et secrétaire général de la Fnogec, le rappellent : « *Observatoire économique est un outil essentiel d'analyse au travers des indicateurs qu'il propose. Seule une parfaite connaissance de cet environnement économique peut permettre de construire des projets de développement de l'enseignement catholique autour de pôles pertinents.* » Pour cela, « *le métier d'observateur doit comprendre une dimension de conseil et d'accompagnement au service des établissements et des tutelles* ».

Claude Bauquis, responsable du service de gestion de la Fnogec et co-animateur, avec Katarzyna Stanislawski, du réseau des observateurs économiques, souhaite pouvoir s'appuyer sur 50 observateurs à la fin de l'année prochaine et sur 60 en 2010. L'objectif étant qu'à terme chaque diocèse, et chaque Ogec⁴, puisse se référer à un observateur rattaché à la direction diocésaine, à l'Udogec⁵ ou à l'Urogec⁶, sachant que quelques Ogec seront réticents à choisir la bonne gestion et la solidarité de réseau.

Mais qui sont donc ces observateurs sur lesquels repose pour partie l'avenir de l'enseignement catholique ? Jusqu'à présent, constate Claude Bauquis, il s'agit souvent de personnels d'Udogec ou d'Urogec qui réorganisent leur travail pour intégrer la démarche Indices. Des responsables de service comptable, par exemple, voire des secrétaires généraux.

Recrutements spécifiques

Parfois aussi, mais rarement, ce sont des bénévoles d'Udogec qui donnent de leur temps à cette collecte patiente doublée d'une fine analyse. Des recrutements spécifiques commencent aussi à se faire, à l'Urogec d'Ile-de-France et à l'Urogec de Lorraine, par exemple.

Les blocages qui demeurent, empêchent la couverture de l'ensemble du territoire. Ils semblent tenir à des directions diocésaines, des Udogec et des Urogec qui ont encore du mal à réorienter leurs priorités, s'en tiennent à leur habitude d'offrir aux établissements une aide à la tenue comptable ou refusent d'envisager une augmentation des cotisations demandées aux établissements pour financer un observateur à mi-temps. La valorisation des initiatives prises par les directions diocésaines, Udogec et Urogec les moins frileuses – et, fort heureusement, aujourd'hui les plus nombreuses –, devrait bien vite convaincre

les derniers réfractaires. D'autant qu'il s'agit, on l'a vu, plus souvent d'un redéploiement de fonction que de recrutement. Et puis, en termes de rationalisation des choix budgétaires, il faut aussi mesurer, en regard du coût de ces missions nouvelles, celui des risques de l'affaiblissement, voire de la fermeture d'établissements.

La valeur ajoutée de la mission des observateurs, au profit des établissements et des tutelles, est incontestable.

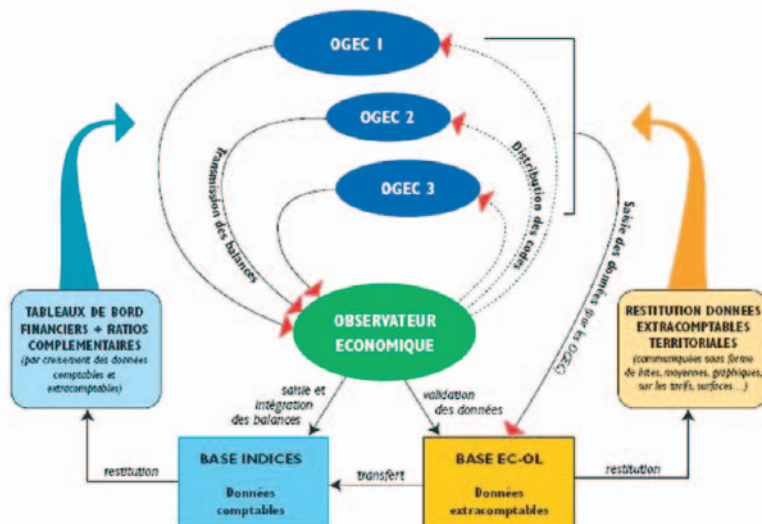
Dès lors, pour faciliter le développement du réseau des observateurs, la Fnogec a établi une fiche de fonctions de ces observateurs. Elle prend en compte le temps de travail nécessaire au bon accomplissement de leur mission : soit en moyenne une journée par semaine et par tranche de 50 Ogec à suivre. Les observateurs se doivent, par ailleurs, de participer aux réunions nationales ou régionales organisées par la Fnogec et « *sont soumis à la stricte observation du secret professionnel* ».

La valeur ajoutée de la mission des observateurs, au profit des établissements et des tutelles, est incontestable. Et ce aussi bien pour les tutelles diocésaines que congréganistes qui

ont en charge plus de 20 % des élèves des établissements catholiques (et réalisent parfois déjà un suivi attentif). Claude Bauquis se déclare d'ailleurs prêt à élaborer avec les congrégations enseignantes qui le souhaiteraient une adaptation de la base Indices, en tenant compte des particularismes de leur projet éducatif (encadrement renforcé, propositions éducatives spécifiques...) et en leur permettant de disposer pour leur propre réseau d'outils tant comparatifs que prospectifs.

Oui, prospectifs, car l'ambition d'Indices va bien au-delà, pour tous les établissements et toutes

Observatoire économique territorial : rôle des différents acteurs



sous surveillance

les tutelles, de la seule veille d'alerte sur des dérives de gestion. Les observateurs économiques, et les établissements, devront pour cela bientôt se familiariser avec un nouvel outil complet de gestion prévisionnelle, parfaitement adapté au secteur de l'enseignement catholique, baptisé Indices 2 (cf. encadré). C'est dire que la qualité de la formation des observateurs est au cœur de cette remise en bon ordre de gestion de l'ensemble des établissements catholiques d'enseignement.

Cette formation, la Fnogec la proposera, dès 2008, à l'ensemble des observateurs, durant six jours par an : deux jours en janvier et quatre jours en mai. Au programme, annoncent Claude Bauquis et Katarzyna Stanislawska, on trouvera bien sûr l'approfondissement des outils et de leur exploitation, l'apprentissage des consolidations départementales et régionales. Sans oublier la pédagogie de présentation d'Indices en réunion. En apprenant à s'adapter à un auditoire, mais aussi à se décomplexer face aux plus grosses structures, pas toujours faciles à convaincre... ♦

1. Cf. ECA 317, « Indices d'alerte » (pp. 42-43) et ECA 299, « Des Indices de bonne gestion » (pp. 34-35).
2. Secrétariat général de l'enseignement catholique.
3. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

Les ambitions d'Indices 2

▶ Dans un contexte de fragilité financière des établissements, de gestion parfois à courte vue, de carte scolaire réaménagée et d'attentes des parents en termes de qualité d'accueil, l'enseignement catholique se doit de disposer d'outils de veille et de prévision économiques. Indices 2 – nourri des données comptables d'Indices et extracomptables d'EC-OL de l'observatoire Solfège – permettra à chacun des 5 500 Ogec :

- de définir des plans pluriannuels d'investissement et de gros entretien à 5 ans ;
- d'établir, toujours à 5 ans, une projection du compte de fonctionnement : effectifs, tarifs, surfaces utilisées, structure en personnel... ;
- de vérifier la possibilité pour l'établissement de conserver un degré de sécurité financière suffisant (contrôle de l'évolution du fonds de roulement) ;
- de contrôler la viabilité des budgets établis, par des comparaisons systématiques entre frais réels et prévisions.

Un test doit être effectué courant 2008 sur une douzaine d'établissements, avant une généralisation proposée en 2009.

4. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.
5. Union départementale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.
6. Union régionale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

LE POINT DE VUE DES OBSERVATEURS ÉCONOMIQUES...

▶ Jacques Tourneur,
Urogec Lorraine
« Je travaille étroitement avec les établissements, mais aussi les directions diocésaines et les congrégations enseignantes, pour les inciter à soutenir la démarche de gestion plus attentive prônée par le Sgec. Mon souci, ce sont les petits établissements, qui n'ont pour cela pas de ressources humaines suffisantes. Je suis généralement bien reçu, notamment dans ces petites structures, très en demande. Parfois aussi avec un sentiment d'empiètement, de la part de plus gros établissements qui ont leurs habitudes de gestion. Mais les esprits progressent. »

▶ Véronique Guerrier,
Udogec Haute-Savoie
« L'observatoire est perçu comme un complément indispensable à l'analyse économique des données financières. Un excellent bilan avec des bâtiments délabrés ou rénovés, ce n'est certes pas pareil. Et je n'ai aucun mal à convaincre les établissements d'utiliser Indices. C'est simplement une question de temps et de

notoriété. Les tutelles, diocésaines comme congréganistes, ont pris toute la mesure de l'intérêt de l'outil. Notamment lorsque le chef d'établissement change, pour que son successeur dispose d'un dossier de quasi-audit complet. »

▶ Brigitte Perdrix,
Urogec Ile-de-France
« Jusqu'à présent, notre démarche a été d'attendre les demandes des établissements, après leur avoir présenté la richesse d'Indices. Mais des directions diocésaines, se rendant compte des difficultés économiques de certains, vont être désormais plus volontaristes. D'autre part, d'un établissement à l'autre, le type d'information attendu n'est pas le même : pour les petits, ce sera plutôt le tableau de bord pour le président d'Ogec ; pour les moyens, une prospective de gestion et de capacité de travaux pour le chef d'établissement et son comptable ; tandis que les plus gros, disposant généralement déjà de ces données, se compareront volontiers à leurs équivalents. »

La participation des organismes de gestion à la mission éducative des établissements catholiques d'enseignement



Un texte approuvé par le Comité national de l'Enseignement catholique et adopté au Comité national les 7 et 8 juillet 2006.

Bon de commande

LA PARTICIPATION DES OGEc À LA MISSION ÉDUCATIVE

L'exemplaire : 1,50 € - 1 € à partir de 100 ex.

Nom / Établissement :

.....

Adresse :

.....

Code postal / Ville :

.....

Souhaite recevoir : ex.

Ci-joint la somme de : €

À renvoyer, accompagné de votre
règlement à : AGICEC
277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05

Un système scolaire discrim

Douze ans après les accords de Dayton qui ont mis fin à une guerre de quatre ans (1992-1995), en Bosnie-Herzégovine, les communautés croate, bosniaque et serbe sont de plus en plus divisées, et l'école est utilisée à des fins politiques pour creuser toujours plus les fossés et les inégalités. Rien de ce qui sépare n'est négligé : les langues, les manuels scolaires, la discrimination entre élèves. Ici et là, cependant, en matière d'éducation, pointent quelques tentatives qui pourraient aider à dépasser les cloisonnements et les ségrégations scolaires. Voyage au cœur d'un pays qui peine à panser ses plaies.

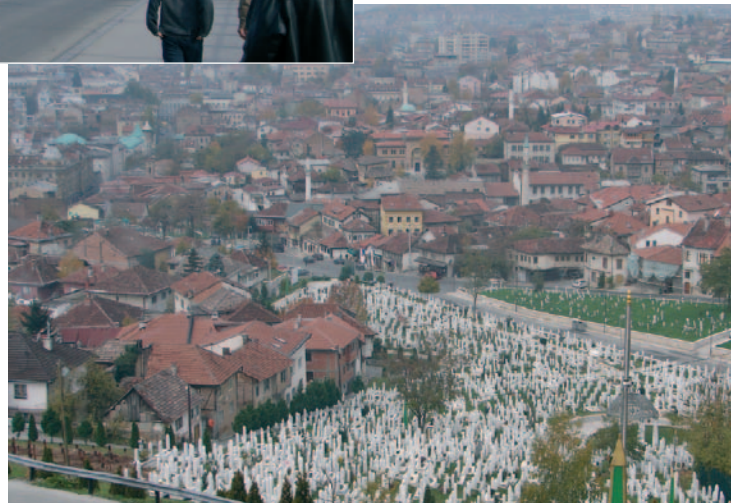


ÉLISABETH
DU CLOSEL

Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine (BiH), ville à hauteur d'homme, cernée par les montagnes. Tout se fait à pied, donnons du temps au temps. Sarajevo se découvre au fil des rues, des monuments, des édifices religieux. Sur les pentes des collines, se détachent les blancs cimetières musulmans d'hier et d'aujourd'hui. Sarajevo, carrefour des routes commerciales, des convoitises politiques, des civilisations et des religions, souvent au centre des grands bouleversements de l'Europe. Sarajevo et son riche passé historique : cinq cents années de pré-



Photos : E. du Closel



Après la guerre. En haut, Mostar : ruines et reconstruction sur la ligne de démarcation. En bas, Sarajevo : la mosquée de Bascarsija (le grand marché) ; et les blancs cimetières musulmans qui jalonnent les quartiers de la ville.

sence ottomane ont laissé de profondes empreintes ; l'occupation par l'Autriche-Hongrie, qui ne dura que trente-six ans (1878-1914), des rues et des édifices imposants. Sarajevo, un nom mythique qui fait rêver et frémir. Là eut lieu, le 28 juin 1914, l'événement qui a déclenché la Première Guerre mondiale : l'assassinat du prince héritier d'Autriche, François-Ferdinand. Mais Sarajevo, et le pays tout entier, restent déchirés par la dernière guerre qui dura quatre ans, de 1992 à 1995.

La situation économique y est catastrophique. Plus de 40 % de la population est au chômage, et dans certaines villes, ce sont 80 % des jeunes qui n'ont pas d'emploi. Partout des stigmates des combats : traces d'obus sur les immeubles et

les maisons ; murs lépreux, crasseux ; carcasses d'habitations ; maisons fantômes. Peut-on vivre à Sarajevo ou n'importe où dans le pays sans un rappel constant à la guerre ? Quant à la purification ethnique, elle a fonctionné et continue aujourd'hui encore à faire son œuvre. La guerre a bouleversé le brassage multiethnique qui prévalait encore en 1991. Des villages entiers sont en ruine, divisés entre ethnies¹ qui ne se croisent pas ou plus dès lors que les réfugiés ont pu revenir sur leurs terres.

Mostar, en Herzégovine, avec son célèbre pont de pierre datant des Ottomans, démoli en 1993 puis reconstruit à l'identique en 2004, reste la ville emblématique de ces divisions. C'est le clocher de l'église, rehaussé de quatre mètres pour rivaliser avec la mosquée ;

la cloche et le muezzin qui satureront l'espace. Mostar, ce sont deux villes bien distinctes, de part et d'autre de la Neretva, la « rive gauche » musulmane, la « rive droite » croate ; deux villes en une, administrativement séparées, même si un décret du Bureau du Haut Représentant européen² (OHR) en Bosnie-Herzégovine leur a imposé la réunification en février 2004.

École en éclats

Quant aux accords de Dayton, fort controversés, ils ont entériné la partition de la Bosnie-Herzégovine en deux entités sur des bases ethniques : 49 % du territoire national appartiennent à la *Republika Srpska* (RS – la république serbe de Bosnie avec Banja Luka comme

inatoire

capitale), et les 51 % restants sont gérés par la Fédération croato-musulmane, elle-même divisée en dix cantons autonomes, dotés d'un gouvernement et d'une assemblée parlementaire. Sans oublier le petit district de Brcko, enclavé regroupant les trois ethnies dans le nord-est de la Republika Srpska.

« Dans ce pays, chacun semble d'emblée défini par son appartenance à tel ou tel groupe, commente ce diplômé de sociologie qui a ouvert un restaurant pour vivre. Si vous vous positionnez en dehors des partis, c'est jugé comme une forme de trahison. »

« Apartheid, discrimination, ségrégation, injustice », ces mots reviennent comme un leitmotiv dès que l'on aborde le mode de fonctionnement de l'école. La guerre a fait éclater le système scolaire yougoslave, comme elle a fait exploser les communautés. « La séparation grandissante des ethnies est due au fait que les enfants vont dans des écoles monoethniques, même s'ils doivent faire vingt à trente kilomètres pour s'y rendre », constate Claude Kieffer, responsable du département éducation à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe³ (OSCE).

Avant la guerre, les trois groupes ethniques suivaient un programme commun et parlaient la même langue officielle, le serbo-croate ou croato-serbe. « Le système yougoslave n'encourageait pas les mouvements d'expression nationale, poursuit Claude Kieffer. En 1974, le mouvement nationaliste croate a été étouffé. On ne pouvait pas mettre en avant la langue et la culture croates. »

Aujourd'hui, les élèves sont obligés de choisir une communauté et de suivre le programme de cette communauté dans sa langue. La langue, véritable pierre d'achoppement. « Donner trois noms à une langue qui ne présente que des nuances entre communautés, c'est contribuer à maintenir les nationalismes et entretenir la peur chez les gens, soupire Yvan Radelkovic, jeune assistant francophone à la faculté de lettres mo-

dernes de Sarajevo. *L'idée d'une langue nationale est liée à l'État-nation. Mais la Bosnie-Herzégovine n'est pas un État-nation. Il n'y a pas d'identité politique qui pourrait créer un État. Il y a ici confusion au niveau des identités. On confond l'État et le pays. On confond identité religieuse et ethnique. La plupart des chefs religieux, de tous bords, poussent à cette confusion. Ils se comportent comme des chefs politiques. Les jeunes sont pris dans ces discours. Si on leur apprend à l'école qu'en Bosnie-Herzégovine, il n'existe pas d'autres écrivains que ceux de leur ethnie, c'est tronqué. Ils vont rester dans l'obscurité.* »

Et c'est bien ce qu'ils apprennent. Tout comme on leur enseigne trois histoires différentes. Dans des manuels différents. L'éducation, qui devrait apaiser les esprits et introduire un sentiment d'unité, est, au contraire, instrumentalisée aux fins d'intérêts nationalistes. Les écoles sont devenues le champ de bataille des politiciens. Rien de ce qui sépare n'est négligé. Les matières nationales sont les premières visées. Dans les manuels des Serbes, on apprend que les généraux Ratko Mladic et Radovan Karadzic, qui courent toujours bien qu'ils soient inculpés de génocide et de crime contre l'humanité par le Tribunal pénal international de La Haye, sont des héros. Héros encore, Gavrilo Princip, qui assassina l'archiduc François-Ferdinand en 1914, alors qu'il est considéré comme un terroriste dans les manuels des Croates et des Bosniaques. Quant aux Croates, ils apprennent avant tout l'histoire de la Croatie avec des manuels venant de Zagreb.

Apartheid

Écoles monoethniques, donc, mais on a poussé encore plus loin la discrimination en créant les « two schools under one roof » – « deux écoles sous un même toit » – en Bosnie centrale comme en Herzégovine. Dans un même bâtiment, les petits Croates et les petits Bosniaques étudient chacun de leur côté et ne se croisent jamais.

Ce système, qualifié d'apartheid par un rapport de l'*International Crisis Group*⁴, daterait de l'année

Rénover les manuels scolaires

▶ Pour sortir d'un système d'enseignement nationaliste, une réforme des manuels est actuellement en cours en Bosnie-Herzégovine. Une loi de 2003 précise que l'éducation doit servir à forger la cohésion sociale, une conscience d'être tous citoyens d'un même pays. Mais sa mise en œuvre tarde. « En matière d'histoire, nous avons formé des enseignants, des auteurs, des réviseurs à l'utilisation de sources multiples et à la notion de l'histoire qui admet des perspectives différentes, commente Claude Kieffer de l'OSCE*. Nous avons aussi incité les autorités locales à élaborer un tronc commun qui devait être utilisé dans toutes les écoles. Cela a été un échec. En matière d'histoire, il ne dépasse pas 30 %. Il n'y a pas de volonté politique pour passer à 70 %, et on ne peut pas l'imposer. »

Reste que de nouveaux manuels sont sortis pour la rentrée 2007, mettant en œuvre ces principes. Sont-ils plus objectifs ? « Certes, des déficiences et des faiblesses persistent. Nous attendons l'évaluation. Mais un pas semble avoir été franchi. » Pour ce responsable européen, la chance pour l'enseignement viendra de la création de l'agence pour l'éducation, prévue dans la loi de 2003, mais qui n'a pas encore vu le jour. Elle pourrait, à terme, élaborer des standards de programmes scolaires qui seraient les mêmes pour toutes les écoles, définis en termes de compétences, d'objectifs à atteindre, d'évaluation. « Nous mettons beaucoup d'espoir dans cette agence, reprend Claude Kieffer. Elle répond, en outre, à deux recommandations des Nations Unies : l'adoption d'un seul curriculum qui tienne compte des différences ; et d'un tronc commun assez large pour inculquer un sentiment d'appartenance à un pays en tant qu'État. À nous de prêter main forte au ministère. Cela va demander de gros investissements et beaucoup d'énergie. »

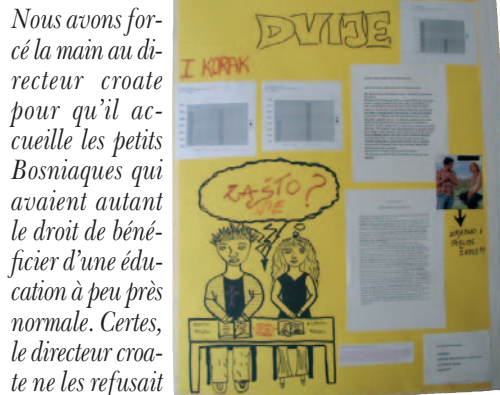
EDC

* cf. note 3, p. 45.

2002. C'est à Stolac, une petite ville du sud de la Bosnie-Herzégovine où les réfugiés bosniaques sont revenus nombreux dès 2000 en campant sur les ruines de leurs maisons, qu'il serait né. « Une école primaire⁵ croate utilisait un bâtiment reconstruit par la Banque mondiale, précise Claude Kieffer. Elle n'occupait qu'un tiers de la surface, alors que 300 mètres plus loin, dans une maison privée, 40 enfants bosniaques tentaient d'étudier avec du matériel délabré. Nous avons forcé la main au directeur croate pour qu'il accueille les petits Bosniaques qui avaient autant le droit de bénéficier d'une éducation à peu près normale. Certes, le directeur croate ne les refusait



Photos : E. du Closel



Ci-dessus : Mostar, le Gymnasium
Ci-contre : affiche lycéenne sur l'apartheid scolaire.

pas, à condition qu'ils se plient au programme croate ! Et chaque communauté vous dira cela. Mais il ne nous a jamais précisé que la salle des profs était interdite aux profs bosniaques ; que la salle de sport était interdite aux

Au bout de la nuit : Srebrenica

▶ En prenant la route vers Srebrenica – 150 kilomètres au nord-est de Sarajevo, en *Republica Srpska* –, nous entrons dans un voyage au bout de la nuit, au cœur de la mémoire, celle de près de 8 000 hommes, tous musulmans, massacrés entre le 11 et le 16 juillet 1995 par les paramilitaires serbes dirigés par les généraux Mladic et Karadzic.

Nous nous enfonçons dans des territoires où balles, obus et canons ont laissé les maisons exsangues, jusqu'au mémorial de Potocari, dans la plaine, à quelques kilomètres de la ville martyre de Srebrenica.

Quatre mille stèles blanches « peuplent » le mémorial, celles des victimes identifiées du massacre – du génocide –, et exhumées des charniers. Juste en face, les deux bâtiments d'usine désaffectés où les Serbes ont effectué la séparation entre les hommes, d'un côté, et les femmes et les enfants, de l'autre. La taille d'un garçon de 12 ans a été décrétée référence pour savoir qui l'on épargnerait et qui serait exécuté.

Rappelons que cette enclave à majorité musulmane avait été déclarée zone de sécurité par les Nations Unies.

En juillet 1995, les forces serbes, présentes dans les montagnes environnantes, entrent à Srebrenica et obtiennent de l'état-major de la Forpronu, commandée par le général français Bernard Janvier, l'évacuation du bataillon néerlandais présent sur place.

En août 2007, le procès de cinq paramilitaires serbes ayant participé aux massacres a eu lieu à La Haye. L'un d'entre eux avait filmé, pour « s'amuser », les exécutions. Ce film, dont tout le monde connaissait l'existence mais qui restait introuvable, a été pro-



Photos : E. du Closel

À Srebrenica, la vie reprend difficilement.

jeté à la télévision en août dernier : gros plans sur des exécutions ; une femme reconnaît ses deux fils ; l'un d'eux n'avait que

16 ans. Il reste des centaines de corps à la morgue de Tuzla, à une cinquantaine de kilomètres de Srebrenica, qui attendent d'être identifiés. Aujourd'hui, un certain nombre de Musulmans sont revenus à Srebrenica, ville à peine reconstruite, dont le maire est bosniaque. Ils essaient de retrouver une vie à peu près normale, malgré un chômage qui touche près de 80 % de la population. Le pourront-ils tant que Mladic et Karadzic n'auront pas été jugés ? **EDC**



À gauche : sur la route, une maison détruite. À droite : la nouvelle mairie de Srebrenica.



Recueillement au mémorial de Potocari.

enfants bosniaques ; que ces derniers n'avaient pas accès au matériel informatique ; que l'entrée se faisait en deux endroits différents... »

Et ce système a fait école. On comp-

te une cinquantaine de « *two schools under one roof* » dans la Fédération. Une situation ubuesque. Des enfants qui vivent de chaque côté d'une frontière invisible. Des écoles

avec deux administrations, ce qui grève le budget des ministères des cantons de qui relève l'éducation. Et comme la place manque, les cours ont lieu le matin ou l'après-

midi. Et si tout le monde ne partage pas cette conception de l'éducation, certains y trouvent leur compte. Ainsi la phrase « *Que voulez-vous, on ne peut pas mettre dans le même panier des pommes et des poires !* », lancée par une enseignante, a fait la une des médias bosniens pendant plusieurs semaines.

Un concours, un sondage

À Gornji Vakuf, ville de Bosnie centrale, que les Croates appellent dorénavant Uskoplje, peuplée à 60 % de Bosniaques et à 40 % de Croates, ce système scolaire existe depuis la fin de la guerre. L'an dernier, il y avait même une ligne rouge qui délimitait les territoires dévolus aux uns et aux autres.

Le directeur croate refuse de nous recevoir. Vahid Sehić, le directeur bosniaque, nous accueille avec beaucoup de gentillesse, quoiqu'un peu désabusé : « *Avant la guerre, j'étais prof de physique dans ce même lycée et j'avais des collègues qui sont aujourd'hui du côté croate. Nous ne nous parlons plus. C'est totalement absurde !* » Partisan d'une école unique ouverte à tous, Vahid Sehić déplore le refus des Croates d'aller dans ce sens. Le plus dur à vivre reste cependant la discrimination envers les Bosniaques : « *Ce bâtiment accueille 380 enfants bosniaques et 280 croates. Les deux établissements se partagent l'argent du canton bosniaque. Le lycée croate reçoit, en outre, chaque année, de Zagreb, une dotation de 50 000 KM⁶ (25 000 euros) qui lui permet d'offrir à ses élèves de meilleurs équipements. Les Croates ont, en outre, un passeport croate qui leur permet de circuler librement alors que nous, Bosniaques, n'avons aucune possibilité de sortir du territoire. La Communauté européenne nous met volontairement dans une situation d'infériorité, alors qu'elle prône l'égalité. Les jeunes se sentent enfermés, sans avenir.* »

L'an dernier, le lycée de Vahid Sehić a gagné le deuxième prix d'un concours organisé par une association internationale. Le thème choisi portait sur les « deux écoles sous le même toit ». Dans les couloirs, quatre affiches épinglées. Et ces mots : « *Stop à la ségrégation* –

unissons-nous – Ensemble, même après l'école – Serions-nous trop serrés si nous étions dans une seule et même école ? » Et un sondage : 30 % des jeunes Croates seraient pour la réunification des deux écoles, contre 70 % de Musulmans.

« La situation n'est pas porteuse d'un avenir clair pour les enfants, déplore Claude Kieffer. Sarajevo n'est pas plus représentative de la tolérance. C'est la langue bosniaque qui est mise en avant. Nous avons encouragé le ministre cantonal à introduire des cours de langue maternelle serbe, croate, bosniaque, rom... pour montrer que le canton promouvait la multiethnicité. » Mais cela ne suit pas ; contrairement au district de Brcko où un arbitrage international a obligé une gestion tripartite de l'enseignement. Les enfants y vont ensemble à l'école, et les cours sont dispensés par des enseignants des trois ethnies.

Loin du système qui impose la discrimination, on se trouve des points communs, des désirs de rencontre.

Un modèle de cohabitation pacifique qu'il est impensable d'appliquer autre part. « Il y aurait bien trop de résistances », concède Claude Kieffer. Avez-vous d'impuissance ? Ce responsable ne nie pas l'insuffisance de la prise en charge du secteur éducation par la communauté internationale. « On aurait dû utiliser le levier de l'éducation pour réconcilier les communautés. Mais la priorité du Bureau du Haut Représentant (OHR) n'était pas celle-là. Et, même si nous avançons dans la révision des programmes et des manuels [cf. encadré, p. 43], l'éducation n'est toujours pas considérée comme un chantier fondamental. » À Mostar, un grand pas a cependant été franchi au lycée, le *Gymnasium*, considéré comme l'un des meilleurs d'ex-Yougoslavie. Une énorme bâtisse de style mauresque, située sur l'ancienne ligne de démarcation. Certes, l'établissement reste divisé entre les deux communautés qui suivent chacune leur programme. Mais il est doté d'une seule administration, d'un seul



Images de paix. Le vieux pont reconstruit à Mostar ; joueurs d'échecs dans une rue de Sarajevo.

conseil des parents, d'une seule représentation d'élèves. Bakir Krpo, un Bosniaque qui partage la direction du lycée avec sa collègue croate Ankica Covic, a fait partie du comité de réunification de la ville et a ardemment souhaité celle du lycée. Mais la chose s'est révélée difficile : injures de la part des élèves ; grincements de dents du côté de certains enseignants. Les parents ont adhéré parce qu'une majorité est liée émotionnellement à cet établissement qu'ils ont eux-mêmes fréquenté. Aujourd'hui, l'ambiance s'est apaisée. « Il est étonnant que cet exemple ne soit pas reconnu ni suivi », lance Bakir qui veut nous donner une image pour mieux comprendre la tension qui se vit à Mostar : « Un de mes élèves croates m'a conduit au camp de prisonniers ; mais j'ai été sauvé, et j'insiste sur ce mot, par une autre de mes élèves, également croate. Les blessures de guerre ne sont pas encore guéries. Il ne faut pas trop en demander aux gens. Mais ce bâtiment est en train de modifier la vision que l'on a de la ville. Il pourra en changer le visage. »

Les choses bougent

Prophétique, Bakir ? Quoi qu'il en soit, outre la même administration, le *Gymnasium* a monté avec l'ambassade de France une section bilingue. Une soixantaine de jeunes se retrouvent ensemble pour des cours de français renforcé, d'histoire, d'informatique, de chimie. « Ce programme apporte une cohérence très forte, insiste Frédéric Germain, attaché de coopération à l'ambassade. Il y a des échanges de jeunes avec la France. Le succès va croissant, grâce aux perspectives que leur



offrent les activités extrascolaires et l'ouverture sur l'extérieur. Ils suivent les cours avec les mêmes profs, ce qui est incroyable. En histoire, ils étudient des parties communes de leurs programmes nationaux et le programme français auquel nous avons ajouté le manuel franco-allemand⁷ qui va devenir le manuel de référence en quatrième année de lycée. » Autre étape, autre initiative de rapprochement à Stolac, petite ville de 7 000 habitants, à cinquante kilomètres au sud de Mostar. La situation est exacerbée du fait de la taille de la cité. Il y a eu l'épuration ethnique, les camps de concentration, mais les réfugiés bosniaques sont revenus. Les populations vivent mélangées, bien que ne partageant ni les mêmes cafés ni les mêmes écoles.

Depuis un an, le centre culturel André-Malraux de Sarajevo⁸, soutenu par l'ambassade de Suisse, propose aux jeunes des cours de français et des animations culturelles, les samedis, pour tenter la mixité. Une initiative difficile, à en croire l'un des enseignants de français du centre, Nazim Choukroun. « Les profs et les directeurs ont fait eux-mêmes la sélection des enfants par classes d'âge. Entre 7 et 11 ans, ils étaient tous croates ; au-delà, tous musulmans. Ce qui les empêche de vraiment se rencontrer. »

Mais peu importe. Le centre culturel ne veut pas baisser les bras. L'ambassade non plus. Et les choses bougent. Une maison des jeunes est en train de se créer, ainsi qu'une association de femmes qui travaille sur la promotion du droit des femmes.

Loin du système qui impose la discrimination, on se trouve des points communs, des désirs de rencontre.

Dates clés

- 15 octobre 1991 : après la Slovénie, la Croatie et la Macédoine, la Bosnie-Herzégovine proclame son indépendance.
- 6 avril 1992 : début du siège de Sarajevo par les forces serbes.
- 2 janvier 1993 : les coprésidents de la Conférence permanente sur l'ex-Yougoslavie présentent un plan de découpage de la Bosnie en dix provinces.
- 5 février 1994 : l'attentat du marché Markale, à Sarajevo, fait 66 morts.
- juillet 1995 : offensives serbes contre les zones de sécurité : après Gorazde, prise en avril, Srebrenica tombe à son tour (11 au 16 juillet). Près de 8 000 Musulmans sont massacrés, on parle de génocide.
- 21 novembre 1995 : signature, à Paris, des accords de paix de Dayton, qui entérinent la partition.

Peut-être assiste-t-on là aux prémices d'une nouvelle cohabitation possible... Est-il encore permis de rêver en Bosnie-Herzégovine ? ♦

1. Pratiquement, les trois entités constituant la Bosnie sont liées aux trois confessions : les Bosniaques sont musulmans (ces deux termes sont aussi utilisés pour désigner une même population) ; les Serbes sont orthodoxes ; les Croates sont catholiques. Le terme « Bosnien » fait référence à tous les citoyens de Bosnie-Herzégovine.
2. Sur internet : www.ohr.int
3. Sur internet : <http://fr.osce.org>
4. ONG multinationale dont la mission est de prévenir et résoudre les conflits meurtriers grâce à une analyse de la situation sur le terrain. Internet : www.crisisgroup.org
5. Le primaire dure 8 ans – de la première à la huitième classe (de notre CP à notre 4^e) et le lycée 4 ans (de notre 3^e à notre terminale).
6. *Konvertibilna marka* (Mark convertible).
7. Cf. ECA 314, pp. 32-33.
8. Il a été ouvert en plein siège de Sarajevo, à la fin de 1994, par Francis Bueb, comme « une petite contribution à l'humanité ». Son rôle est de diffuser et promouvoir la culture française. Internet : www.malraux.ba



➤ Un remerciement tout particulier au journaliste Sulejman Soldin qui nous a servi d'interprète et nous a ouvert bien des portes.

Dans le paysage scolaire bosniaque, les « centres catholiques pour l'Europe » se distinguent des autres écoles. Ils accueillent tous les élèves sans discrimination, proposent leur propre programme et offrent un cursus ouvert sur l'extérieur.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Sarajevo, dans une ruelle derrière l'évêché, une énorme bâtisse peinte en jaune, bâtiment de l'Église réquisitionné du temps de Tito, récupéré dans les années 1980. Derrière ces murs en partie restaurés, le « centre catholique Saint-Joseph pour l'Europe. » Il a vu le jour en 1994, sous l'impulsion de l'évêque auxiliaire de Sarajevo, M^{gr} Pero Sudar. « En plein siège de Sarajevo, alors que les populations fuyaient, M^{gr} Sudar a voulu ouvrir cette école destinée à tous les enfants, quelle que soit leur appartenance ethnique », raconte le père Ivica Mrso, directeur du centre.

Une sorte de pied de nez à tous ceux qui avaient pris les armes, prétendant qu'il n'était plus possible de vivre ensemble sur ce bout de territoire des Balkans. « Les familles croates nous poussaient à agir pour assurer la sécurité de leurs enfants, commente M^{gr} Sudar. Nous n'avions finalement pas d'autre choix que d'ouvrir le centre scolaire !



M^{gr} Pero Sudar. M^{gr} Pero Sudar, initiateur des « centres catholiques pour l'Europe ».



Père Ivica Mrso. Le directeur du « centre Saint-Joseph pour l'Europe » de Sarajevo est ici devant une partie du bâtiment non restauré. Ci-contre : une classe de primaire.

Les enfants se sentaient protégés et recevaient, en outre, une éducation. La mission de l'Église est de rester partout où elle le peut. Les évêques de Bosnie n'ont jamais fui, même s'ils étaient menacés. Si M^{gr} Franjo Komarica¹ avait déserté Banja Luka, il ne resterait probablement aucun catholique dans cette région de la République Srpska (RS - République Serbe de Bosnie). Être chassé de chez nous allait à l'encontre des droits de l'homme et des droits juridiques. On ne peut survivre aujourd'hui dans le monde sans une acceptation du multiethnisme. »

Brassage ethnique

« Vivre ensemble avec nos différences », une devise pour cet ardent défenseur de la coexistence pacifique entre les ethnies et les religions, qui a dû batailler pour imposer sa vision de l'école et du pays : une école à contre-courant des écoles monoethniques. Il s'agit d'« une école catholique mais



pas croate », c'est-à-dire universelle, ouverte à tous, à l'opposé d'un repli identitaire ou communautariste, bien que l'enseignement prodigué passe exclusivement par la langue croate. Pourquoi ne pas enseigner dans les trois langues ? « Nous avons fait le choix de notre langue maternelle, précise Ivica Mrso. Elle nous permet de nous situer un peu. » Et de se démarquer aussi peut-être de la langue bosniaque, majoritaire dans le canton de Sarajevo. Rester était donc une forme de résistance, un combat aussi pour

maintenir les catholiques sur un territoire. L'école ouvre, non sans mal : pas d'eau, pas de gaz, pas d'électricité, du matériel scolaire usé. Mais une volonté très forte de brasser les populations et de maintenir ce cap, vaille que vaille. Ce qui ne s'est pas fait sans réticence. « Nous ne faisons vraiment pas l'unanimité, enchaîne M^{gr} Sudar. Venir chez nous était considéré comme une forme de trahison. Il y a eu quelques représailles contre de jeunes musulmans. Certains catholiques considéraient également que nous aurions dû sélectionner les seuls enfants catholiques. Ceux qui

se montraient hostiles étaient les partisans de la séparation ethnique ; ceux qui souhaitaient la cohésion du pays marchaient dans notre sens. » Aujourd'hui, le « centre catholique Saint-Joseph pour l'Europe » de Sarajevo, c'est trois écoles sur plusieurs sites : l'école primaire (700 enfants), l'école secondaire² (300 enfants) et l'école d'infirmières (230 élèves). Quatre autres centres se sont implantés dans le diocèse de Sarajevo, depuis 1995 (cf. encadré), dont une école profession-

nelle, toujours sous l'impulsion de M^{gr} Sudar. Avec l'aval des ministres de l'Éducation des cantons qui financent les salaires mais pas les bâtiments. Les conférences épiscopales italienne et allemande ont été les principaux bailleurs de fonds de ces établissements. 65 millions de KM (environ 37 millions d'euros) ont été donnés pour rénover ou bâtir.

« Nous ne sommes pas des écoles religieuses, comme on voudrait nous considérer. »

À Banja Luka, une école du même type accueille, depuis 2004, une cinquantaine de jeunes et tente de s'agrandir. Mais les Serbes ont refusé tout financement. L'Église supporte les frais à elle seule. Car ici, pas question de faire payer les familles. La scolarité est gratuite pour tous. Au total, les écoles catholiques multiethniques – à forte majorité croate malgré tout – scolarisent à peine 4 500 élèves. C'est peu. Preuve que, même si elles sont tolérées, rien ne se fait sans peine. « Si nous voulons une implantation en république serbe de Bosnie, cela va coûter cher, commente M^{gr} Sudar. Nous avons eu ce problème à Travnik et à Zepce. Au début, nous n'étions pas financés. » Une année, le ministère de l'Éducation de Sarajevo menace même de couper les financements. L'évêque suggère de fermer l'école, en sachant qu'aucune structure n'était susceptible d'accueillir les 1 200 élèves du centre.

Former les jeunes dans leur intégralité

Qu'est-ce qui se cache derrière la dénomination de « centre catholique pour l'Europe » ? « L'objectif est de donner aux générations futures les clefs pour vivre ensemble en Europe, souligne M^{gr} Sudar. Il ne faut pas oublier que la Bosnie-Herzégovine fait partie de l'Europe ! »

Dans ces centres, très peu d'enseignement religieux. « Nous ne sommes pas des écoles religieuses comme on voudrait nous considérer, insiste Ivica Mrso. Nous proposons une heure de catéchisme aux catholiques qui le souhaitent. Et nous devons veiller à ce qu'aucun musulman ne vienne à ce cours. Nous serions en effet immédiatement suspectés de vouloir faire du prosélytisme ! »

La foi se vit donc plus par des comportements et des attitudes que par un enseignement formel. Et ces écoles proposent leurs propres programmes, notamment en histoire-géographie et littérature, qui échappent aux nationalismes croate, serbe ou bosniaque, et sont élaborés avec un conseil pédagogique. « Nous essayons d'enseigner une histoire objective, poursuit le père Mrso. En exposant les faits et non en faisant un enjeu politique et idéologique. »

Des programmes qui forment les jeunes dans leur intégralité avec trois spécificités : l'étude d'une langue classique (latin ou grec) ; l'apprentissage de l'anglais dès la première classe de primaire (notre CP) et d'une seconde langue, français ou allemand, à partir de la quatrième classe (notre CM1) ; l'apprentissage poussé de l'informatique. À cela, s'ajoutent un volet sur la protection de l'environnement, un apprentissage de la démocratie, des cours d'histoire des religions³ et de nombreuses activités culturelles extrascolaires. Un enseignement exigeant donc. Ces centres sont-ils pour autant élitistes ? « Dans une certaine mesure, ils le sont, répond M^{gr} Sudar. Mais nous ne cherchons pas l'excellence pour tous. Pour chaque élève, nous essayons de lui faire atteindre son maximum. L'école n'est pas là uniquement pour transmettre des savoirs. Elle doit aider chacun à

À vif



Balkans !, c'est un livre, mais c'est surtout le regard d'une jeune femme serbe, Vesna Krstic, (notre photo) sur la guerre en ex-Yougoslavie. Son récit, écrit à quatre mains avec le journaliste José-Manuel Lamarque, nous entraîne dans le tumulte



© E. du Closel

des conflits ethniques qui ont embrasé ce coin de l'Europe à la fin du siècle dernier. Plus on s'enfonce dans ce que Vesna appelle à un moment donné « le bal sanglant » et qu'elle replace dans le triple contexte économique, politique, religieux, depuis l'accession de Tito au pouvoir jusqu'aux montées nationalistes, plus on en mesure l'absurdité et l'impasse à laquelle il aboutit. Quant à Vesna, elle a vécu ces drames depuis son pays, la Serbie. Une femme d'emblée attachante. Peut-être en raison de ce qu'elle a traversé – « J'ai vécu la peur, la misère, l'embargo, les réfugiés qui déboulaient chez nous, mais pas l'horreur » –, mais surtout pour ce sourire qui l'illumine, son regard sur la vie et l'humanité en laquelle elle continue de croire plus que jamais. « Ce n'est pas seulement chrétien de dire "Ne fais pas subir à autrui ce que tu ne veux pas que l'on te fasse", c'est humaniste. À partir de là, tout est simple, on aide, on accompagne, on refuse la misère, on refuse la haine ou la rancœur. »

En parlant avec elle, on craint d'approcher des zones encore trop sensibles, des blessures pas totalement cicatrisées. Car elle est à vif, Vesna. Souvenirs des soixante-dix-huit jours de bombardements visant la Serbie, souvenirs de son année 2002 passée au Kosovo – « la plaie de la région, une gangrène » – avec la KFOR française. « J'y suis allée, il fallait que je sache la vérité. J'en suis partie car je ne supportais plus, c'est totalement désespérant et inextricable. » Mais son regard ne se voile pas. La détresse est sublimée. Ses années de jeunesse volées – elle a 14 ans au début du conflit en Bosnie-Herzégovine – l'ont forcément fait grandir plus vite que d'autres. « Je suis un peu comme une plante qui a poussé sur une pierre. Je crains d'avoir été contaminée au point de vouloir retourner sur les terrains de combat. Mais je pense que j'arriverai à dépasser et à transformer cela en m'engageant dans des luttes pour les droits de l'homme, contre la prostitution, contre toute misère humaine. »

EDC

Vesna Krstic et José-Manuel Lamarque, *Balkans !*, Nouveau Monde, 2007, 252 p., 19,50 €. José-Manuel Lamarque, spécialiste des questions européennes, est coproducteur de l'émission *Transeuropéenne* sur France Inter.

trouver ses capacités et à les développer. Nous essayons de faire de nos écoles des lieux de culture, d'humanisme et d'ouverture. » Et si l'on vient là, c'est pour cette tolérance à tous, l'intérêt que l'on porte à chacun et la qualité reconnue de l'éducation. ♦

1. Il a été proposé comme candidat au prix Nobel de la paix en 2004.

2. L'école primaire est l'équivalent de notre primaire et des trois premières années de collège ; l'école secondaire est l'équivalent de notre classe de 3^e et du lycée.

3. Ces écoles ont été les premières à mettre en place ces cours avant que l'OSCE ne les rende obligatoire, dans les écoles publiques.

Établissements catholiques

La Bosnie-Herzégovine compte trois diocèses catholiques : Sarajevo, Banja Luka et Mostar-Duvno - Trebinje-Mrkanj.

Dans le diocèse de Sarajevo, on compte « cinq centres pour l'Europe ». Le centre Saint-Joseph de Sarajevo a ouvert en 1994 ; ceux de Tuzla et Zenica en 1995 ; celui de Travnik en 1998 ; celui de Zepce en 1999. Ils sont diocésains mais peuvent être dirigés par des congrégations. Les Salésiens sont à Zepce ; les Franciscains à Tuzla ; les Filles du Divin Amour à Sarajevo. Les directeurs sont des prêtres diocésains, sauf à Zepce où un salésien est à la tête de l'établissement. Outre ces centres, l'école catholique, c'est encore une petite école à Banja Luka (République serbe, 50 élèves) ouverte en 2004, et une de 20 élèves à Bihac, au nord-ouest près de la frontière avec la Croatie.

École : la France fait-elle les bons choix ?

Décentralisation et autonomie de l'établissement, collège unique, carte scolaire : spécialisée dans la comparaison internationale des politiques éducatives, Nathalie Mons interroge les choix opérés par la France dans un ouvrage qui vient de paraître¹. Des choix qui n'ont pas été vraiment porteurs « tant en termes d'efficacité que d'égalité scolaire ».

PROPOS RECUEILLIS PAR
VÉRONIQUE GLINEUR

C'est avec un net retard par rapport aux autres pays de l'OCDE² que la France a mis en place l'école unique, écrivez-vous dans Les nouvelles politiques éducatives. Comment expliquez-vous qu'il ait fallu attendre pour cela les années 70, voire la fin des années 90 ?

Nathalie Mons : En France, la création du collège unique a été un processus extrêmement douloureux. On a commencé à parler de ce concept à la suite de la Première Guerre mondiale, alors que la *common school* américaine se mettait, elle, en place. Mais chez nous, il aura fallu attendre 1975, soit près de six décennies, pour que cette idée puisse devenir une réalité. Pendant toutes ces années, les propositions de loi sur l'école unique n'ont pas manqué, mais elles ont à chaque fois été enterrées lors des débats parlementaires. Il est intéressant d'analyser cet accouchement difficile parce que les arguments qui s'opposaient hier à la création du collège unique sont ceux sur lesquels s'appuient aujourd'hui ses opposants. On craignait que l'école unique ne nivelle le niveau scolaire vers le bas, parce que l'on ne pourrait plus aborder de manière aussi approfondie les disciplines importantes. On craignait qu'elle



Nathalie Mons
Analyste des politiques éducatives

mette en péril la formation des élites puisque l'on allait rassembler dans les mêmes établissements tous les élèves – les bons et les mauvais.

Qu'en est-il ? Est-ce que ces craintes étaient fondées ?

N. M. : Le collège unique souffre d'une image négative en France. Les enseignants et les parents pensent que les résultats seraient meilleurs dans un système qui présenterait des classes, voire des filières scolairement plus homogènes. Or, c'est le contraire. Il y a désormais un quasi-consensus sur le sujet dans la recherche, et l'étude présentée dans ce livre va dans ce sens. Ce sont les systèmes qui, dans l'enseignement obligatoire, mélangent le plus possible les élèves de niveaux scolaires et de conditions sociales différents qui sont les plus efficaces. *A contrario*, et les enquêtes internationales comme celles de PISA³ le montrent, les résultats les plus faibles sont observés dans les

pays qui ont conservé les filières – la destinée sociale des enfants se décide alors aux alentours de 10-11 ans. Il est d'ailleurs intéressant de voir qu'aujourd'hui, alors qu'en France nous assistons à une remise en cause progressive du collège unique, des pays comme l'Allemagne ou l'Autriche, qui avaient conservé leur école à filières, sont eux en train de penser à la mise en place d'une école unique !

Mais votre ouvrage montre qu'il y a différentes façons de construire cette école unique. Vous distinguez trois grands modèles : l'« intégration individualisée », l'« intégration à la carte » et l'« intégration uniforme ». Comment caractérisez-vous chacun de ces modèles ?

N. M. : Les écoles uniques ne sont pas seulement caractérisées par un tronc commun long. Pour en comprendre le fonctionnement, il faut aussi voir comment dans chaque pays est gérée la difficile question de l'hétérogénéité

des publics scolaires. Il existe plusieurs instruments pour gérer les disparités entre élèves : des recettes traditionnelles comme le redoublement ou la classe de niveau et des solutions plus novatrices comme l'enseignement individualisé. Ces trois modèles d'école unique se caractérisent par des usages variables de ces outils. L'école unique de l'intégration individualisée, qui est emblématique des pays scandinaves, a aboli le redoublement et les classes de niveau et permet aux élèves de progresser au même rythme grâce à de fortes doses d'enseignement individualisé. Le modèle de l'intégration à la carte, que l'on retrouve surtout dans les pays anglo-saxons, fonctionne grâce au tutorat et à des classes de niveau très flexibles : l'élève change de groupe tout au long de l'année et en fonction des disciplines. Enfin, l'intégration uniforme use surtout des recettes traditionnelles pour gérer l'hétérogénéité des élèves : le redoublement et les classes de niveau rigides.

La France emprunte au modèle de « l'intégration uniforme ». Quels sont les effets de ce modèle sur les performances des élèves, tant en termes d'efficacité que d'équité ?
N. M. : Les résultats de l'intégration uniforme sont passables. Ce modèle est associé à un niveau général des élèves moyen, des élites faibles, des élèves en difficulté nombreux et des inégalités scolaires qui ne sont pas négligeables. À l'opposé, l'intégration individualisée est associée à un bon niveau académique, des élites étoffées et surtout des inégalités d'origine sociale faibles. Ces résultats montrent clairement qu'il ne faut pas rejeter en bloc le collège unique, il faut chercher des modalités de mise en œuvre qui soient efficaces. Les autres pays réussissent, il n'y a pas de raison que la France n'y arrive pas.

La France s'est récemment engagée dans une politique d'assouplissement de la carte scolaire. Quels enseignements peut-on tirer à la fois de votre recherche et des expériences étrangères ? En particulier, est-ce que le libre choix des parents conduit à une amélioration du niveau scolaire général, comme le soulignent les défenseurs de cette politique éducative ?
N. M. : La réponse est négative. Ma recherche montre que le libre choix n'est pas associé à une amélioration du niveau général des élèves. Ce résultat met en défaut les théories néo-libérales qui affirment que le libre choix permet une émulation entre les établissements et donc une stimulation des équipes pédagogiques, ce qui au final se traduirait par de meilleurs apprentissages des élèves. Les choses ne sont pas aussi simples, comme l'ont d'ailleurs montré d'autres études. Pour au-

tant, mes recherches ne confortent pas non plus les affirmations des défenseurs de la carte scolaire. La sectorisation n'est pas garante d'une meilleure égalité à l'école. Au contraire, c'est une organisation qui est associée à des disparités scolaires d'origine sociale supérieures à celles liées à certaines variantes du libre choix de l'école. Le modèle le plus égalitaire est celui du « libre choix régulé » dans lequel il revient aux autorités locales (collectivités locales ou administrations déconcentrées) de gérer les inscriptions des élèves en mixant les vœux des parents et des considérations d'intérêt général.

« Il ne faut pas rejeter en bloc le collège unique, il faut chercher des modalités de mise en œuvre qui soient efficaces. »

Il n'y a donc pas lieu d'adopter une position manichéenne de défense ou d'opposition systématique au libre choix de l'école. Il faut concrètement regarder les dispositifs mis en place et être vigilant car certains systèmes apparaissent peu favorables : par exemple, le libre choix sans régulation externe – les parents présentent des vœux, les chefs d'établissement sélectionnent leurs élèves – est associé à des inégalités scolaires et sociales élevées sans efficacité accrue. Sur ce sujet, nous ne sommes, de toute façon, pas pressés en France. Les familles disposent déjà d'un choix important du fait de l'existence même d'un secteur privé largement subventionné.

Concrètement, l'expérience des autres pays peut-elle nous aider à définir les limites que devrait mettre en place l'État dans le choix des parents ?
N. M. : Des politiques de libre choix de l'école ont été mises en œuvre dans les pays de l'OCDE depuis une vingtaine d'années. Nous avons donc un retour d'expériences sur le sujet. Nous pouvons tout à fait nous servir de ces exemples étrangers, et plus particulièrement de l'analyse de leurs évolutions. Après des années 1990 qui ont vu, dans certains pays anglo-saxons et certains anciens pays de l'Est, se multiplier les politiques de libre choix libérales qui tendaient à mettre en place un quasi-marché scolaire, on assiste aujourd'hui à un renforcement de la régulation des inscriptions des élèves dans tous ces pays. Cela signifie que les parents conservent la possibilité d'exprimer des vœux mais que ces demandes doivent être régulées en fonction d'impératifs sociaux, comme la mixité sociale ou ethnique par exemple. De nombreux pays se tournent donc vers le modèle que j'ai appelé « le choix régulé ». L'Angleterre, après une poli-

tique de libre choix très libérale, tend à aller dans ce sens. Puisque certains pays ont été pionniers en la matière, il faut analyser plus en détail leurs erreurs et revirements afin d'essayer de ne pas se heurter dix ans plus tard aux mêmes écueils.

Certains dénoncent l'immobilisme français en matière d'éducation, d'autres l'empilement et la succession des réformes. La France vous paraît-elle capable de changements dans le champ de l'éducation ?

N. M. : Oui, la France est capable de changements, d'ailleurs elle change. La recherche présentée dans ce livre montre que, malgré une image d'immobilisme, le système éducatif français s'est réformé pas à pas depuis vingt ans. Regardez la décentralisation, l'autonomie scolaire, les assouplissements de la carte scolaire qui ont précédé l'annonce officielle d'une politique de libre choix de l'école. Le monde de l'éducation bouge ! Si l'école française renvoie cette image d'incapacité à se réformer, c'est parce que, contrairement aux autres pays de l'OCDE, les réformes ont jusqu'à présent avancé sous couvert, parfois sans régulation nationale précise, faute d'ambition politique affichée. Par exemple, depuis plus de vingt ans, le système éducatif français s'est progressivement décentralisé, sans que le ministère ait eu des velléités de pilotage volontariste de ce processus, ni même une vision exhaustive des stratégies et des projets des acteurs locaux. Le changement se fait à petits pas, parcellairement, sans vision globale. Ce phénomène de changement par « incrémentalisme⁴ » se retrouve d'ailleurs dans de nombreux pays, la France n'est pas une exception. Mais du fait de résultats qui doivent être encore améliorés, en particulier en ce qui concerne l'échec scolaire, elle doit demain passer à la vitesse supérieure en termes de réformes. ♦


1. Nathalie Mons, *Les nouvelles politiques éducatives - la France fait-elle les bons choix ?*, PUF, 2007, 202 p., 19 €.

2. Organisation de coopération et de développement économiques.

3. Piloté par l'OCDE, le programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est une enquête internationale qui a lieu tous les trois ans et qui vise à évaluer les acquis des élèves de 15 ans. Le programme porte sur trois domaines : compréhension de l'écrit, culture mathématique, culture scientifique.

4. Introduction répétées de modifications marginales.

Savoir +

 Nathalie Mons est maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Pierre-Mendès-France – Grenoble-2. Elle a corédigé, avec Marie Duru-Bellat et Bruno Suchaut, le rapport « Caractéristiques des systèmes éducatifs et compétences des jeunes de 15 ans - l'éclairage des comparaisons entre pays » pour la Direction de l'évaluation et de la prospective du Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche (Iredu/CNRS-Université de Bourgogne, 2004).

« *Ni une mode ni une matière à option !* »



BON DE COMMANDE

**LE FAIT RELIGIEUX DANS LES DISCIPLINES :
une intégration progressive**

8 € l'exemplaire

6 € l'ex. à partir de 5 ex. ; 5 € l'ex. à partir de 10 ex.

NOM / ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.

Bienvenue en Terre Sainte !

En plein cœur de Paris, dans la cour de l'Institut catholique, il suffit de pousser une porte... pour se retrouver en Palestine. Deux mille objets archéologiques, certains uniques au monde, y sont présentés. Vous voici au musée Bible et Terre Sainte.

Dans les années cinquante, un savant français, l'abbé Jean Starcky, voyage en Syrie, au Liban et en Jordanie », raconte Jacques Briend, conservateur du musée Bible et Terre Sainte. « Starcky, qui lit l'hébreu comme l'araméen, achète de nombreux objets pour constituer une collection », poursuit-il pour expliquer l'origine de ce musée miniature qui recèle bien des trésors. De retour à Paris, Jean Starcky fonde, avec le chanoine René Leconte, l'association Bible et Terre Sainte (cf. encadré). Ils présentent au public la collection enrichie par d'autres dons. Exposée dans une paroisse, au 252 rue Saint-Jacques, elle est transférée en 1969 à l'Institut catholique de Paris. Aujourd'hui, la collection se trouve donc dans sa cour d'honneur, mais beaucoup ignorent encore son existence.



La Samarie est une région que la Bible nous a rendu familière.

Photos : Totemico



qui prouve que les Psaumes ont été recopiés de différentes façons », commente-t-il.

Le musée expose, époque par époque, des objets datés de 6 000 ans avant Jésus-Christ au dixième siècle après Jésus-Christ. Le fonds est constitué à 90 % de céramique, « un matériau qui a le mérite, une fois cuit, de ne pas se dégrader, contrairement au bois, au tissu ou au papyrus ».

Vases, jarres, lampes, figurines, tablettes et pièces de monnaie évoquent la vie quotidienne dans sa simplicité et son évidence.

« Or l'une des difficultés pour aborder le texte biblique est le décalage qui existe entre les civilisations qui l'ont vu naître et le mode de vie actuel », expose Jacques Briend. En regardant ces objets, trouvés

en Israël mais aussi en Jordanie, en Syrie, au Liban, l'on pense, par exemple, au récit de la Samaritaine qui laisse sa jarre au pied du puits pour aller annoncer qu'elle a rencontré le Christ (Jn 4,1-42) ; ou encore à la parabole des vierges folles et des vierges sages munies de lampes mais pas toujours de fioles d'huile (Mt 25,1-13)...

« Le but de la visite sera atteint si elle permet de découvrir un monde qui n'est pas le nôtre, celui dans lequel s'exprime la révélation biblique », conclut Jacques Briend. Il suffit pour cela de pousser la porte...

SYLVIE HORGUELIN

Découvrir un monde

Et pourtant, ce petit musée mérite la visite des enseignants et de leurs élèves ou étudiants : et tout particulièrement des professeurs d'histoire et de français, mais aussi des animateurs en pastorale scolaire. Ils auront le privilège d'être guidés dans leur parcours par l'un des meilleurs spécialistes français de la Palestine ancienne : le professeur Jacques Briend (cf. p. 53). Ce dernier ne manquera pas de leur présenter l'objet le plus précieux à ses yeux : « Un fragment d'un rouleau de Psaumes de Qumrân, très original parce que le psaume 32 n'y figure pas. Une anomalie présente sur un autre manuscrit de Qumrân

➤ Musée Bible et Terre sainte, 21 rue d'Assas, 75006 Paris. Ouvert le samedi de 16 h à 18 h (sauf vacances universitaires) et les autres jours sur rendez-vous. Tél. : 01 45 48 09 15. Prévoir 1 h 15 environ et des groupes qui n'excèdent pas 20 personnes. Entrée gratuite. Internet : www.icp.fr (rubrique « Bibliothèques », puis « Musée biblique »). À lire pour préparer à la visite : Jacques Briend, Michel Quesnel, *La vie quotidienne aux temps bibliques*, Bayard, 2001, 232 p., 21,50 €.

JOURNÉE ANNIVERSAIRE

L'association Bible et Terre Sainte, propriétaire de la collection du musée, fête son demi-siècle. Créée en 1957 pour permettre au grand public de suivre en direct l'aventure passionnante de l'archéologie palestinienne, elle organise des visites d'expositions, des voyages et des conférences. Jusqu'en 1977, elle publiait la revue *Bible et Terre Sainte*, reprise depuis par les éditions Bayard sous le titre *Le Monde de la Bible*. Pour ses 50 ans, elle organise à Paris un colloque, le 19 janvier 2008, en partenariat avec la revue. Au programme : le matin, une présentation de la collection du musée et de ses fondateurs (par Jean-François Desclaux, Émile Puech et Jacques Briend), l'histoire de l'association et de sa revue (par Jean-Louis Huot et Mme Schmidt) ; l'après midi, conférences sur l'archéologie du Proche-Orient (par Jean-Claude Margueron, Jean-Pierre Sodini), l'exégèse biblique et la découverte du contexte de la Bible (Jésus Asurmendi et Jean-Luc Pouthier) et la collection de monnaies du musée (Frédérique Duyrat). Une journée à ne pas manquer pour comprendre l'évolution de la recherche archéologique au pays de la Bible ! **SH**

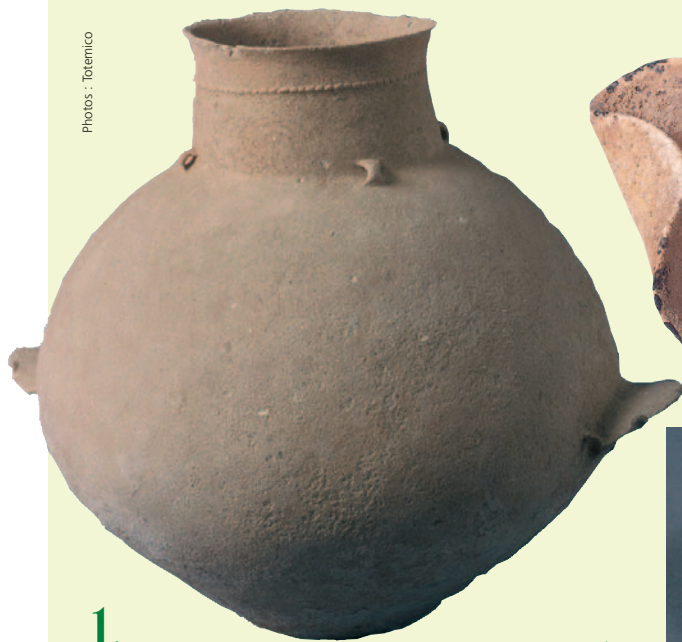
Invitations à réserver auprès de Christiane Dahais, secrétariat du Monde de la Bible. Tél. : 01 44 35 69 55. E-mail : mondedelabible@bayard-presse.com - Lieu : Institut catholique de Paris, 21 rue d'Assas, 75006 Paris. salle des Actes (de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30). Programme complet sur le site : www.mondedelabible.com (rubrique : manifestations).

La vie quotidienne au temps de la Bible

Jacques Briend, conservateur du musée Bible et Terre Sainte, a choisi quelques objets de sa collection qui nous introduisent dans la vie quotidienne en Palestine. Une idée de parcours, sur le thème de la jarre et de la lampe, pour une visite guidée du musée. Avec un objectif : faire résonner autrement l'Ancien et le Nouveau Testament.

Les premiers objets présentés dans les vitrines du musée Bible et Terre Sainte datent du Néolithique, soit du début de la sédentarisation. À la fin de cette période, apparaît la céramique, fabriquée à la main et non cuite. À l'époque du Bronze Ancien, une forme d'urbanisation apparaît. On découvre le tour de potier et comment cuire l'argile. Les premières jarres sont fabriquées : elles permettent de stocker l'eau et la nourriture.

Photos : Totemico



1.



3.



4.



2.



5.

Bronze Ancien (3300-2300 avant J.-C.)

1. JARRE GLOBULAIRE À COL LARGE AVEC DEUX ANSES ET UN DÉCOR CORDÉ

Au Néolithique, on conserve l'eau dans des outres en peau cousues que l'on ferme avec un lacet en cuir. Sur cette jarre, l'artisan a imité, tout naturellement, le modèle en peau : on observe sur le col le dessin d'une cordelette et, juste en dessous, figurent des petits passants purement décoratifs. Les deux anses à tenon sur la panse servent à soulever la jarre. Pour les habitants des villages, disposer de l'eau nécessaire pour la maisonnée est une tâche qui exige d'aller au puits ou à la source chaque jour, parfois matin et soir. Dans la vie domestique, l'eau puisée à la source ou au puits sert à se désaltérer. On offre de l'eau à l'hôte de passage (1 R 17,10). Ne pas donner de l'eau à un homme épuisé était considéré

comme une faute grave, tout comme de refuser du pain à l'affamé (Jb 22,7). L'eau servait bien sûr à d'autres usages (cuisine, toilette, lavage des vêtements), mais on la prenait alors dans les citernes.

2. DEUX LAMPES EN FORME DE BOL

Les lampes à huile furent le seul moyen d'éclairage pendant des siècles. Leur histoire commence au Bronze Ancien. Fabriquées en terre cuite, elles sont, à l'origine, de simples bols dont le rebord peut recevoir plusieurs mèches trempant dans l'huile, dont voici deux exemples. En Palestine, les maisons étaient éclairées le soir par une ou plusieurs de ces lampes, placées dans un évidement du mur et parfois sur un support.

Bronze Moyen I (2300-1800 av. J.-C.)

3. LAMPE À QUATRE BECS

Ce modèle de lampe à quatre becs est unique

dans l'histoire de la Palestine. On ne le trouvera plus après le Bronze Moyen I. De ce fait, on date facilement ces lampes.

La céramique est un moyen privilégié pour la datation des sites et couches archéologiques, étant donné la rareté des textes retrouvés lors des fouilles.

Bronze Récent (1550-1200 av. J.-C.)

Entrée des Israélites en Canaan : 1200

4. LAMPE « COQUILLE » À UN BEC AVEC REBORD

La lampe prend la forme d'une coquille et ne possède qu'un bec qui va se pincer de plus en plus au cours des siècles. Ce modèle connaîtra un grand succès. La lampe doit être alimentée régulièrement et l'on doit supposer qu'une cruchette d'huile était préparée à cette fin. Il est aussi nécessaire de surveiller la mèche, faite de fils tressés. Si dans les maisons cette surveillance ne posait pas de problème,

les nombreuses lampes placées dans le Temple de Jérusalem exigeaient l'emploi de pincettes pour le contrôle des mèches (1 R 7,49).

5. CRUCHE AVEC UN DÉCOR « CHOCOLAT SUR BLANC »

Cette belle cruche fait partie du service de salle à manger d'une famille riche. Au Bronze Récent, la céramique devient plus fine. On remarque sur la cruche une anse bifide, c'est-à-dire formée de deux éléments collés l'un contre l'autre. Dans l'Israël ancien, la cuisine se trouve dans la cour, à l'air libre, pour permettre l'évacuation de la fumée. Non loin du foyer, mais dans une pièce abritée proche de la maison, devaient être conservés dans des jarres de la farine, de l'huile, du vin, souvent mentionnés dans la Bible. C'est dans des corbeilles, paniers ou poteries que la maîtresse de maison parvenait à garder les différents produits pour traverser la période hivernale.



6.

7.



8.



10.



9.



Fer I (1200-1000 av. J.-C.)

6. CRUCHE À BIÈRE AVEC UN BEC VERSOIR MUNI D'UN FILTRE

Le bec à filtre de cette cruche permettait de retenir les barbes d'orge utilisées dans la fabrication de la bière.

Période romaine (63 av. J.-C. - 350 ap. J.-C.)

7. VASE EN VERRE

L'usage de la pâte de verre est connu au Proche-Orient depuis le III^e millénaire. La technique du verre moulé laisse place au verre soufflé à l'époque romaine. Les objets intacts proviennent tous de tombes. Il est difficile de savoir si les petits objets ou la vaisselle retrouvés étaient destinés à la toilette ou à un autre usage. Les petits flacons de verre, dont beaucoup provenaient de Sidon, ont pu contenir des

parfums. Les textes évangéliques permettent cependant de savoir que les parfums de grand prix étaient conservés dans des flacons précieux scellés par le fabricant. Ainsi, dans l'épisode de l'onction à Béthanie, une femme verse sur la tête de Jésus un nard pur fort coûteux que contenait un flacon d'albâtre (Mc 14,3-5).

8. LAMPE MOULÉE À DÉCOR STRIÉ AVEC DÉCOR DE MENORAH

À l'époque hellénistique puis romaine, la technique de fabrication des lampes change. Elles sont moulées en deux parties que l'on soude, comme les lampes gréco-romaines. Dans la partie supérieure de ce modèle élaboré, deux trous permettent de la remplir d'huile, tandis que la mèche imbibée sort par le troisième trou aménagé à l'extrémité du bec.

Une anse opposée au bec permet de manipuler l'objet plus aisément. La partie supérieure est souvent décorée : on remarque ici le décor d'une menorah, le chandelier à sept branches qui se trouvait dans le Temple de Jérusalem. La symbolique de la lampe continue à être utilisée dans le Nouveau Testament. « La lampe du corps, c'est l'œil », dit Jésus dans le Sermon sur la montagne (Mt 6,22). Conserver sa lampe allumée est le signe d'une vigilance qui ne se relâche pas. Et ce, d'autant que la lampe doit régulièrement être alimentée en huile (Lc 12,35).

9. JARRE DE QUMRÂN AVEC COUVERCLE

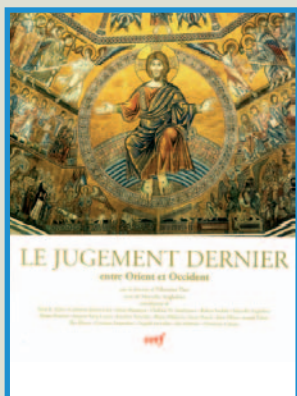
Sans doute l'objet le plus célèbre de la collection parce qu'il n'existe en France que deux jarres de Qumrân intactes, toutes deux dans ce musée (la deuxième

n'a pas de couvercle). Cet objet proviendrait de la grotte numéro un, où les bédouins ont trouvé plusieurs jarres posées les unes contre les autres. C'est dans l'une d'elles que l'on a découvert des manuscrits enveloppés dans une étoffe de lin. Ces jarres en forme de fuseau, munies de quatre tenons percés, n'ont pas été fabriquées pour contenir des manuscrits mais plutôt des olives ou des dattes.

10. FRAGMENT DE MANUSCRIT DE LA MER MORTE

Le musée possède ce fragment de parchemin (vers 60-65 av. J.-C.), trouvé dans une de ces grottes : il s'agit d'un rouleau de Psaumes destiné à la lecture privée. Il reproduit des passages des psaumes 31 (24-25), 33 (1-18) et 34 (4-20). Le 32 en est curieusement absent.

Jacques Briend, bibliste et archéologue, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, est spécialiste de l'Ancien Testament et de l'histoire ancienne de la Palestine. Il vient de publier *Avant Jésus, l'espérance*, Desclée/Mame, 100 p., 19 €. Il est aussi l'auteur de *Dieu dans l'Écriture*, Cerf, 1992, 136 p. (épuisé).



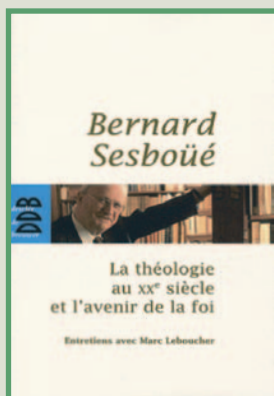
D'AUTRES REGARDS SUR LE JUGEMENT DERNIER

► La représentation du Jugement dernier se décline en général autour de deux scènes principales et de deux « rythmes » iconographiques. D'une part, le statisme formel du paradis et des élus avec le Christ-Juge assis sur son trône en majesté, entouré d'une cour céleste. De l'autre, le tourbillon dramatique de l'enfer où nul repos n'est permis aux âmes damnées, enchevêtrements de corps en souffrance. Codex enluminés, mosaïques, sculptures, fresques, vitraux ou triptyques, tous obéissent à cette codification artistique du jugement divin en vigueur depuis la seconde moitié du Moyen Âge. Rien de nouveau, donc, à chercher de ce côté-là dans les pages de ce très bel ouvrage. En

revanche, l'originalité du propos repose sur l'origine géographique des œuvres analysées. En effet, pour la première fois, elles ne proviennent pas exclusivement de l'Église catholique romaine, mais se réfèrent également au monde oriental, aux Églises orthodoxes. Une approche novatrice, enrichissante.

MATHILDE RAIVE

Valentino Pace (dir.)
Le Jugement dernier entre Orient et Occident
Cerf
254 p., 74 €



VOYAGE EN THÉOLOGIE

► Au fil d'entretiens menés par Marc Leboucher, le jésuite Bernard Sesboüé nous livre la somme d'un siècle de théologie. L'ouvrage commence par décrire la ligne de force du siècle dernier : le retour à l'Écriture et à la patristique. Ces pages soulignent aussi les efforts de réconciliation de la modernité et de l'Église, certes « minoritaire » mais pas « moribonde ». Une Église pour la foi d'aujourd'hui, « une foi volontaire, un engagement personnel ; une foi critique et exigeante, qui se veut informée ; une foi communautaire et participante ». Il faut saluer cette lumineuse synthèse, remarquable de précision et de simplicité, qui allie une profonde connaissance de la théologie et un regard lucide et espérant sur la société et l'Église d'aujourd'hui. **CB**

Bernard Sesboüé
La théologie au xx^e siècle et l'avenir de la foi
Desclée de Brouwer
391 p., 25 €



UNE FEMME SURPRENANTE

► En 1994, Gabriel Merle publia 87 lettres adressées par la princesse Jeanne Bibesco (1864-1944) à Émile Combes. La surprise fut totale. Quoi ? Une carmélite aurait entretenu une correspondance régulière avec le président du Conseil ? À l'époque, on ne connaissait pas grand-chose de cette princesse d'origine roumaine. Révérende mère, pendant plus de vingt ans, d'un des plus beaux carmels de la Méditerranée, construit grâce à sa fortune personnelle sur les hauteurs d'Alger, elle a aussi travaillé pour le renseignement français dans les années qui précéderent la Seconde Guerre mondiale. Grâce aux recherches tenaces de Christine Oddo, cette personnalité étonnante nous est révélée sous la forme de mémoires apocryphes. **MR**

Christine Oddo, Émile Poulat (préface)
La princesse Jeanne Bibesco - une femme, le carmel, la République
Cerf
Coll. « L'Histoire à vif », 352 p., 25 €



INDISPENSABLES MOMENTS DE SILENCE

► « L'ascenseur qui doit m'élever jusqu'au ciel, ce sont vos bras, ô Jésus ! » écrivait sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus dans ses *Manuscrits autobiographiques*. Prêtre de Paris, aumônier dans un établissement catholique d'enseignement et directeur spirituel au séminaire diocésain de Paris, Antoine d'Augustin, prolonge ces paroles. « La part de Dieu est de faire monter l'ascenseur ; notre part est de monter dedans. Simple ! » Pas tant que cela, avoue quand même l'auteur de ce guide de la prière car, dans notre vie quotidienne, nous avons beaucoup de mal à consacrer de longs moments au recueillement. Des moments de silence qui sont pourtant indispensables à l'engagement dans le chemin d'amour conduisant au Christ. **MR**

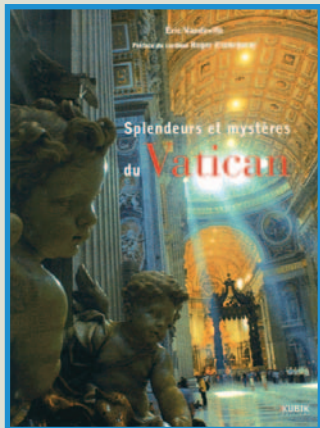
Antoine d'Augustin
L'oraison, une école de l'Amour
Parole et Silence
« Cahiers de l'École Cathédrale », 162 p., 14 €



DÉPASSER LES IDÉES REÇUES

► Flux migratoires obligent, l'islam est de plus en plus représenté dans les sociétés occidentales. Mais sa connaissance reste souvent aléatoire, même pour « les Français musulmans de la troisième génération qui ignorent tout de l'islam et de leur pays d'origine », alors qu'ils revendiquent un droit à la ressemblance dans leur démarche identitaire. Pour pallier la méconnaissance générale et le manque d'ouvrages de vulgarisation, l'auteur, dont la réflexion sur le Proche-Orient fait autorité, met ses connaissances à la portée de tous, selon une progression chronologique et un panorama géostratégique. Un ouvrage conçu pour les enseignants de collège et de lycée, mais recommandé à tout lecteur soucieux de dépasser les idées reçues ou les interprétations idéologiques. **MR**

Antoine Sfeir
Brève histoire de l'islam à l'usage de tous
Bayard
232 p., 16 €



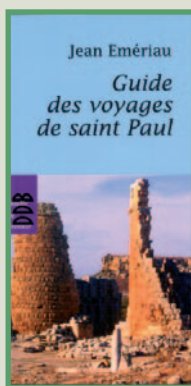
DANS L'INTIMITÉ DES PAPES

▶ Du Vatican, on ne connaît que la basilique Saint-Pierre et les musées. Éric Vandeville, lui, est autorisé à entrer partout. En poste à Rome depuis 1998, ce photographe de l'agence Gamma a pointé son appareil photo dans les endroits les plus secrets du Saint-Siège. Et il a suivi de près les dernières années du règne de Jean-Paul II, le conclave, et l'élection de Benoît XVI. Attentif aux détails (les mocassins rouges du futur pape) comme aux grandes chorégraphies (les funérailles de Jean-Paul II), aux petits personnages (jardiniers et chauffeurs) comme aux puissants (papes et cardinaux), il compose ses photos comme des tableaux. Mises en scène somptueuses et scènes de la vie quotidienne prises sur le vif se

succèdent dans ce beau livre préfacé par le cardinal Roger Etchegaray qui écrit : « *Même un cardinal du Vatican... nourri dans le sérail depuis plus de vingt ans, a le plaisir de feuilleter cet album qui lui fait découvrir cette petite cité dont il pensait connaître tous les détours.* »

SYLVIE HORGUELIN

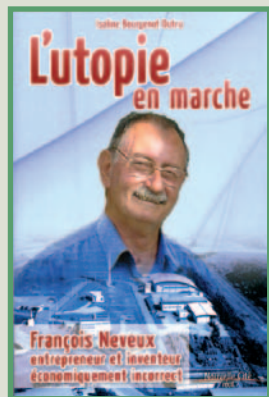
Éric Vandeville (photographies)
Cardinal Roger Etchegaray (préface)
Splendeurs et mystères du Vatican
Kubik éditions
192 p., 42 €



ITINÉRAIRES PAULIENS

▶ Homme de son temps, fin connaisseur des idées de son époque, l'apôtre Paul « proclame le message de Jésus dans plus de soixante cités de l'Empire » au cours d'un cheminement qui l'entraîne dans tout le bassin méditerranéen. De la Turquie à la Syrie, en passant par la Grèce, l'Italie, la Crète, Malte, Chypre ou Rhodes, il emprunte les moyens maritimes ou terrestres mis à la disposition de tous les citoyens romains dont il « affirmait vigoureusement » faire partie. Retraçant son parcours à l'aide de cartes et de textes, contemporains ou non de Paul, l'auteur de ce guide de voyage nous entraîne sur les pas de l'apôtre tout en nous initiant à sa pensée. **MR**

Jean Emériau
Guide des voyages de saint Paul
Desclée de Brouwer
295 p., 24 €



ENTREPRENEUR ENTHOUSIASTE

▶ Petit garçon, la première lecture de François Neveux fut *Robinson Crusôé*. Le récit se révèle prémonitoire pour un homme qui a consacré sa vie à explorer le monde. Créateur d'entreprises, il a joué la carte de la communauté humaine de travail, incluant des laissés-pour-compte, tout en respectant les exigences économiques. De sa naissance au printemps 1936 à sa disparition en plein cœur de l'été 2006, François Neveux aura vécu un itinéraire marqué par l'aventure et l'œuvre de Chiara Lubich, fondatrice du Mouvement des Focolari. Cette biographie retrace le parcours d'un entrepreneur doublé d'un inventeur-né, depuis la France, où il a dynamisé le marché du loisir, jusqu'au Brésil. **MR**

Isaline Bourgenot-Dutru
L'Utopie en marche - François Neveux, entrepreneur et inventeur économiquement incorrect
Nouvelle Cité
256 p., 22 €



UNE VIE POUR LA TERRE

▶ Prix Nobel de la paix en 2004 pour sa lutte contre la déforestation et son action en faveur du reboisement de l'Afrique, Wangari Muta Maathai, première femme africaine à recevoir cette prestigieuse récompense, est une infatigable égérie, une activiste courageuse. Épaulée par les citoyennes kenyanes, elle a créé le Mouvement de la ceinture verte et initié la plantation de quelque trente millions d'arbres en trente ans. Un combat mené envers et contre tous, parfois même au péril de sa vie. À l'heure où la défense de l'environnement est plus que jamais une priorité, cette militante de longue date, née en 1940 dans la région des Hautes Terres de la province Centre du Kenya, revient sur son parcours. **MR**

Wangari Maathai
Celle qui plante les arbres
Héloïse d'Ormesson
382 p., 23 €



LE ROMAN VRAI DE L'ÉLÉPHANT

▶ La peinture rupestre néolithique d'un chaman hypnotisant un éléphant inaugure la superbe iconographie de cette étonnante traversée de 2 500 ans d'histoire d'une Europe où, comme ailleurs dans le monde, on traita l'éléphant « avec un curieux mélange de respect et d'affection, de haine et de cruauté ». De Babar aux cinq pachydermes flottant sur des jambes squelettiques et portant sur leur dos tous les attributs de la luxure (*La Tentation de saint Antoine*, peint par Dali en 1946), en passant par le mâle ivrogne de la ménagerie de Versailles au XVIII^e siècle, le sujet se décline d'un extrême à l'autre. L'auteur, historien et journaliste, livre un récit trépidant qui fourmille d'anecdotes, de références littéraires, scientifiques ou historiques. **MR**

Alan Hutchison
Cet étrange colosse - l'éléphant en Europe
Arléa
288 p., 60 €

LA VÉRITABLE HISTOIRE D'UN SANS-ABRI



▶ Chaque matin, sur le chemin de l'école, un petit garçon passe devant un vieil homme barbu assis dans une encoignure. Le vieillard observe. Il ne dit jamais rien, excepté à la gardienne qui lui rapporte quelques denrées lorsqu'elle revient du marché. Sinon, personne ne lui parle, aucun passant ne le remarque. Par tous les temps, il est là, solide, immobile, silencieux. Un jour, il disparaît. Pour toujours. Ne reste plus au petit garçon que son imagination pour rêver de son ami assis au soleil dans un pays lointain, le regard bienveillant posé sur le monde. Aborder la disparition d'Ahmed, un sans-abri mort de froid en février 2006, sous la forme d'un album pour enfants, était un pari délicat. Les

mots justes, le dessin tout en finesse et le contraste entre la chaleur des teintes orangées d'un pays imaginaire et la grisaille de la ville forment un bel ensemble graphique. Il sert une initiative louable, l'éditeur s'engageant à reverser, pour chaque album vendu, 1 euro à l'association Emmaüs.

MATHILDE RAIVE

Barroux
Ahmed, sans-abri
Mango Jeunesse/Association Emmaüs
32 p., 12,50 €



PAUVRE PÊCHEUR

▶ Comment se fait-il que ce soit toujours les mêmes « *qui ont des récoltes abondantes alors que les autres, malgré leur mérite, ne reçoivent même pas les miettes dont se contenterait un oiseau* » ? Un pauvre pêcheur se lamente de la sorte en retirant son filet désespérément vide. Soudain, il sort de la mer une urne de cuivre d'où s'échappe la forme d'un monstre gigantesque. Le djinn veut le tuer. Entre le vieil homme et le géant, les dés semblent jetés. Mais le plus malin n'est pas celui que l'on croit. Raconté depuis la nuit des temps, ce conte oriental est illustré ici sur fond d'or d'où surgissent les silhouettes surlignées d'un simple trait de couleur à la manière des cisèlures d'orfèvrerie. **MR**

Yves Pinguilly (texte),
Roshanak Ostad (ill.)
L'histoire du pêcheur
Jasmin
32 p., 12,50 €



GRANDIR DANS LA SAVANE

▶ Durant un an, le petit girafon, qui mesure déjà près d'un mètre quatre-vingts à sa naissance, grandira de trois centimètres par jour grâce au lait très gras de sa mère, dont il se nourrit avant de parvenir à brouter les feuilles d'acacia à plus de six mètres au-dessus du sol. Encouragé par sa maman, il apprendra aussi comment courir très vite pour échapper aux prédateurs en se servant de son cou comme d'un balancier. Illustré par une série de photos tendres ou étonnantes, réalisées par les frères Shah, spécialistes animaliers, cet album illustrant les premiers jours des animaux de la savane – lions, guépards, babouins, impalas, léopards, zèbres et éléphants – fourmille de détails passionnants. Il ravira les petits amoureux de l'Afrique. **MR**

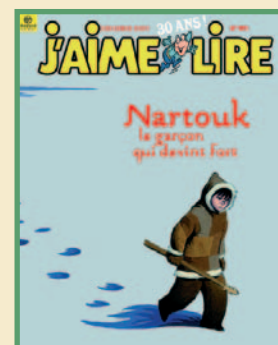
Emmanuelle Fumet (texte),
Anup et Manoj Shah (photos)
La grande histoire des mères et de leurs petits - Les animaux de la savane
Père Castor-Flammarion
64 p., 15 €



RACHEL, DANS SA TÊTE

▶ C'est la vie. La vie vue à travers les yeux de Rachel, huit ans, dotée d'une solide dose d'humour et d'esprit critique. Tout y passe : la maîtresse, les copines, les Barbie, les parents, la grand-mère... On rit à en pleurer. Plutôt d'ailleurs quand on est grand et qu'on a déjà un peu oublié son enfance... Raphaëlle Moussafir, elle, y est restée comme plongée... tout en cultivant une distance lucide ! Comédienne, elle a d'abord « interprété » ce texte avant de le confier à l'imprimeur : c'est dire qu'il « résiste » plus que bien à une lecture à haute voix ! La suite, qui nous replonge dans la tête de la même Rachel, cette fois aux portes de l'adolescence, est parue au printemps chez le même éditeur. Elle s'intitule *Et pendant ce temps-là, les araignées tricotent des pulls autour de nos bilboquets*. **MCJ**

Raphaëlle Moussafir
Du vent dans mes mollets
Intervista
Coll. « Les Mues », 111 p., 13,50 €



30 ANS DE LECTURES...

▶ Il y a 30 ans, *J'aime lire* est né de la volonté de faire lire le plus grand nombre d'enfants. Depuis, ils sont des millions à se pencher avec passion sur les histoires que leur propose ce petit livre tout rouge. Il est facile d'accès, plein d'aventures et de BD, de personnages touchants ou délirants, de jeux et de surprises. Il a su évoluer au fil du temps et apporte toujours autant d'émotions à ses jeunes lecteurs. Bref, *J'aime lire* donne envie de lire ! Pour son anniversaire, le magazine propose un numéro collector : dans un écrin argenté, un roman inédit de Jørn Riel, *Nartouk, le garçon qui devint fort*. Écrit spécialement pour l'occasion, il est magnifiquement illustré par Antoine Ronzon. Et les héros de *J'aime lire* ? Pas de panique : Suzie et Godefroy, Tom-Tom et Nana, Ariol et Anatole sont tous de la fête. **FR**

J'aime lire, n° 371
Bayard Jeunesse
En kiosque, 4,90 €
www.jaimelire.com

MORCEAUX DE CHOIX



Entre autres comédiens et chanteurs, Gérard Philipe, Peter Ustinov, Jacques Brel, Jean Rochefort et Tom Novembre ont endossé le costume du récitant de *Pierre et le Loup*. Et les accords parfaits de Serge Prokofiev ont aussi inspiré Bill Clinton et David Bowie. En revanche, les voix féminines sont plus rares dans ce rôle. On peut citer Sophie Marceau et Sofia Loren. Et, désormais, Valérie Lemercier qui livre une interprétation d'une sobriété inattendue. Fervente admiratrice de *Pierre et le Loup* depuis sa jeunesse, l'humoriste possède près d'une vingtaine de versions de cette pièce symphonique. Elle n'a donc pas hésité une seconde quand la maison de disques Naïve l'a invitée à accompagner l'Or-

chestre national de Toulouse, dirigé par le jeune chef Tugan Sokhiev. Elle s'est prêtée au jeu avec un enthousiasme tel qu'elle a même proposé d'illustrer le livret et de rédiger les introductions de cinq autres pièces russes formant cet ensemble populaire.

MATHILDE RAIVE

Serge Prokofiev et *alii* (compositions)
Valérie Lemercier (récitante), Orchestre national de Toulouse
Pierre et le loup et autres pièces russes...

Naïve

1 livre-CD (60 p.), 17 €



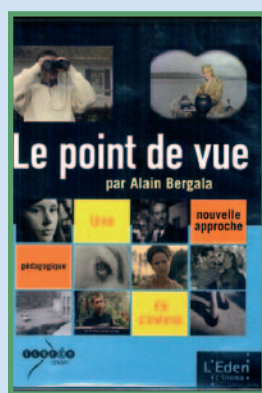
NOËL D'ICI ET D'AILLEURS

▶ Dans tous les pays, Noël se célèbre en chansons.

Si l'on connaît par cœur ou presque les versions allemandes de *Mon beau sapin* (*O Tannenbaum*) ou de *Douce Nuit* (*Stille Nacht*), si tous les petits francophones peuvent reprendre en chœur *Il est né le divin Enfant*, les choses se compliquent quand il s'agit de *La Notte di Natale* en italien ou des *Trei pastori* en roumain. Sans parler des cantiques basques, des chants argentins, des célébrations en suédois, en portugais ou en grec, méconnus hors de leurs contrées d'origine. Parmi les inédits proposés par ce CD, une berceuse colombienne et une comptine espagnole inspirées par l'Enfant Jésus, les Rois mages et les bergers. En bonus, tous les textes (et leur traduction en français) au format PDF. **MR**

Collectif
Noël autour du monde
ArB Music

1 CD, coll. « Terre d'enfance », 15 €



LE CINÉMA À L'ÉCOLE

▶ Pour que le spectateur puisse s'identifier à un personnage ou se reconnaître dans un film, le point de vue adopté par le réalisateur est essentiel. Les 43 extraits et les 51 enchaînements choisis par Alain Bergala parmi les œuvres majeures du cinéma, permettent d'appréhender, de l'intérieur et sans commentaire, ce langage visuel. Accompagné d'un copieux livret et d'une arborescence permettant à l'enseignant de faire un choix parmi les longs-métrages et les angles abordés, ce DVD se place au plus près des chefs-d'œuvre du ^{xx}e siècle. De *L'Évangile selon saint Matthieu* à *Vertigo*, d'*À bout de souffle* à *Une Partie de campagne*, en passant par *Les 400 coups*, nos yeux sont ceux de Pasolini, d'Hitchcock, de Godard ou de Renoir. **MR**

Alain Bergala
Le point de vue - une nouvelle approche pédagogique du cinéma
Scérén-CNDP

1 DVD (+ 1 livret de 64 p.), 29 €



ACCUEILLIR LES MIGRANTS

▶ Le 13 janvier 2007, à 10 h 30, *Le Jour du Seigneur* propose une édition de « Tout à la foi », le magazine animé par Agnès Vahramian, sur le thème « Accueillir l'étranger : une nécessité ? ». En écho à la Journée mondiale du migrant et du réfugié (cf. dans ce numéro, « Agenda », p. 21), « Tout à la foi », qui invite les téléspectateurs « à découvrir ou à redécouvrir les fondamentaux du christianisme », se penche sur l'accueil du migrant qui est au cœur de la foi chrétienne. En effet, celui qui s'engage au service de l'homme n'est-il pas au service de Dieu ? Pour illustrer ces propos, des reportages sur des familles françaises accueillantes qui prennent des risques et une interview du docteur Xavier Emmanuelli (*notre photo*), cofondateur de Médecins sans frontières et fondateur du Samu social de Paris. **MLS**

www.lejourduseigneur.com



L'ARCHE DES CINQ CONTINENTS

▶ Le jeudi 3 janvier 2008, à 20h50, KTO diffusera le quatrième volet de la collection « Grands Entretiens » : *Jean Vanier : l'aventure de l'Arche*. Ce documentaire de Laurence Chartier retrace le parcours de ce Québécois, professeur de philosophie qui, à la faveur d'une rencontre dans une institution spécialisée, se sent « appelé » à prendre soin des personnes handicapées. Il décide donc d'en accueillir trois : l'Arche est née. Jean Vanier (*notre photo*) propose aux handicapés de sortir des hôpitaux et des établissements psychiatriques où ils sont « parqués », les invite à vivre une véritable vie de communauté avec des personnes « valides » ; les considère comme des êtres humains à part entière et leur donne les moyens de développer les talents qui sont les leurs. Quarante ans plus tard, l'Arche est présente sur les cinq continents, elle compte plus de 125 communautés à travers le monde et rassemble des milliers de membres. **IDP**

www.ktotv.com

OFFRE D'EMPLOI

➤ Ursulines de l'Union romaine recherchent **directeur(trice) école primaire** – 500 élèves, 19 classes, décharge complète – centre-ville **Amiens**.
 Contact : *Sœur Brigitte Monnier, 20 rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. : 01 42 34 95 95. E-mail : ursuline-ur-fbtu@wanadoo.fr*

FORMATION

➤ En septembre 2008, la faculté libre de médecine de l'**université catholique de Lille** ouvrira le premier **diplôme universitaire d'art-thérapie consacré au handicap**. Cet enseignement a pour objectif soit de compléter une formation professionnelle initiale en art-thérapie (ou en aide culturelle aux personnes), soit de spécialiser une formation médicale ou paramédicale par un enseignement universitaire de

haut niveau (3^e cycle) orienté vers la recherche dans les relations existantes entre l'art et la médecine.
Renseignements : 03 20 13 41 30.

JEUX ÉDUCATIFS

➤ Après *Je soigne les animaux familiers* (cf. ECA 310, p. 49) et *Je soigne les animaux du zoo*, deux jeux de simulation pour PC, **Mindscape** propose deux nouveautés dans la collection « **Mission Vétérinaire** ». La première, *Je soigne les animaux de la ferme*, permet au jeune joueur d'incarner un(e) adolescent(e) venu(e) travailler dans une ferme tenue par un vétérinaire qui lui confiera des missions (diagnostics, soins) à mener à bien pour que l'endroit prospère. La seconde, baptisée *Mission Vétérinaire*, est une version pour console Nintendo DS du premier jeu cité. Cette fois, l'enfant se met dans la peau d'un vétérinaire qui

découvre son métier au sein d'une clinique réputée. La preuve : pas moins de 30 animaux (saint-bernard, chat siamois, hamster...) patientent dans la salle d'attente ! De quoi satisfaire une passion partagée par de très nombreux enfants.
Tous ces jeux de la collection « Mission Vétérinaire », éditée par Mindscape, sont au prix de 34,99 €.

DOCUMENTATION

➤ **Partir à l'étranger** le temps d'un **stage** ou pour y **travailler**, ça ne s'improvise pas. Le guide que vient de publier Studyrama peut aider le candidat au départ en Europe, en Australie, aux États-Unis ou au Québec. Des organismes à contacter au prix des loyers, en passant par les subtilités et susceptibilités nationales ou régionales, rien n'est négligé dans ces pages émaillées de témoignages d'expatriés motivés et... motivants.

Pascal Bonnemayre, Christelle Capo-Chichi, Élise Pierre, Trouver un job ou un stage à l'étranger, Studyrama, coll. « Guides J », 252 p., 10,95 €.

SITE PORTAIL

➤ « Actualités », « Pédagogie », « Pastorale », « Organisation », « Textes », « Partenaires ». Tout l'**enseignement catholique** est sur internet, à l'adresse : www.enseignement-catholique.fr

À votre service

➤ Cette page est à la disposition des chefs d'établissement et des responsables d'organisme de l'enseignement catholique, pour faire connaître des offres d'emploi, des recherches de partenariat pour une initiative pédagogique, éducative, pastorale... sans caractère commercial. La rédaction se réserve le droit de refuser une annonce.



Texte d'orientation approuvé par le Comité national de l'enseignement catholique le 6 juillet 2007.

« Un message de reconnaissance et de confiance aux professeurs, premiers acteurs de la mission d'enseignement et d'éducation de l'école. »

BON DE COMMANDE

ÊTRE PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'exemplaire : 2,00 €

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AG/CEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.

Séjours et Voyages Pédagogiques

Organisation FRANCE & ETRANGER



Votre partenaire logistique

www.espace-europ.com

✉ contact@espace-europ.com

44 bis rue Molière, BP 723 – 85018 La Roche sur Yon Cdx

LI 085.95.0002   Fax. 02 51 05 35 11

☎ 02 51 24 08 24

Espace Langues & Découvertes Voyages Scolaires Educatifs

« à la carte »



Ecoles, Collèges, Lycées
Hébergement en familles,
auberges ou hôtels

Votre spécialiste ALLEMAGNE,
ANGLETERRE, ESPAGNE, FRANCE,
ITALIE...

LI 085 01 0001

☎ ELD LILLE : 03 28 38 18 73

☎ ELD LYON : 04 72 68 80 33

www.voyages-eld.com

contact@voyages-eld.com



**GESTIONNAIRE
D'HEBERGEMENTS
Groupes
& Individuels**

www.lesasterides.com



**COTE VENDEENNE – MARAIS POITEVIN
BOCAGE VENDEEN (Puy du Fou),
PYRENEES – ALPES
BRETAGNE
PARIS – VERSAILLES**

Accueil Jeunes, Scolaires, Adultes, Associations, CE,
Mini-groupes

Hébergement en pension complète, demi-
pension, nuit et petit-déjeuner
ou gestion libre
Agréments DDJS et EN

**LOCATIONS DE SALLES, FETES FAMILIALES,
SEMINAIRES...**

44 bis rue Molière – BP 723 – 85 018 La Roche Sur Yon Cedex

E-mail : contact@lesasterides.com

☎ 02 51 24 08 24 Fax. 02 51 06 03 34



**Spécialiste des
Séjours Linguistiques**

&

**Voyages Scolaires Educatifs
en France et à l'étranger**

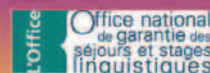
39 bis Bd Laënnec - 22 000 Saint-Brieuc

☎ 02 96 75 47 47

www.civi-ling.com

LI 022 01 0002

info@civi-ling.com



**Spécialiste des
SEJOURS GROUPES :**

Ecoles Primaires

Collèges & Lycées

Enseignement Supérieur

Groupes adultes & Associations, Comités d'Entreprises

Type de séjours : France et Etranger

Mini-séjours linguistiques - Séjours culturels

Classes de neige et découverte

Séjours sportifs, événementiels, séminaires

17 rue du Docteur Huguet – BP17 31440 CIERP GAUD

Fax 05.61.79.77.46 info@espace-sud-ouest.com

☎ 05 61 79 96 92 LI 085 04 0002

www.espace-sud-ouest.com

Centrale « on line » : WWW.reserver-pyrenees.com

L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous !

Attention, à partir de cette année scolaire, les abonnements se font de date à date pour un an

**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**

L'abonnement : 45 €
10 numéros par an

- De 3 à 9 abonnements : 38 € par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : 33 € par abonnement
- À partir de 25 abonnements : 28 € par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.